



LE PETIT VILLARIN

Bulletin d'information et de documentation sur la vallée des Villards

SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS – 73 SAVOIE

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ESPÉRER POUR ENTREPRENDRE, NI DE RÉUSSIR POUR PERSÉVÉRER (GUILLAUME D'ORANGE)



J.-P. TRONEL-PYROZ

■ La passerelle du plan des Trois Eaux, 31 août 2013.

Le plan des Trois Eaux (2 134 m)

Une matinée peu ordinaire

Quelques jours avant la grande fête mariale de la mi-août, le programme et l'affiche annonçant les animations ne mentionnaient pas de messe mais seulement le défilé des costumes, le partage du pain bénit, le vin d'honneur, et cela sans aucun horaire. Surprise et déception ! Serait-ce une première ? Non, car une seconde affiche et le programme complété vinrent, Dieu merci, rassurer les personnes inquiètes.

C'est vers 10 heures qu'arriverent les premières jeunes filles vêtues du costume villarin. Le groupe s'étoffa et, à 10 h 25, sous le regard de « spectateurs » déjà nombreux, le premier défilé partit de l'oratoire en direction de l'église.

Il était 10 h 30 lorsque la procession d'entrée, réduite au seul célébrant, remonta l'allée centrale. La chorale à quatre voix, dirigée par Blandine Teyssier et accompagnée à l'orgue électronique par Florence Perrard, à la flûte traversière par Delphine Gamel et au violoncelle par Vianney Teyssier, réussit, par la qualité de l'exécution, à donner une certaine solennité à une messe non solennelle.

Dans son homélie, devant une assemblée importante, le père Olivier Velut tenta de se renouveler (ce fut le souhait qu'il exprima). Il cita l'Évangile du jour où l'exemple à suivre est donné par « *Marie qui rapidement se mit en route pour rendre visite à sa cousine Elisabeth* », mais il n'oublia pas, comme chaque année, d'« encenser » la vallée des Villards, ses costumes...

Vers la fin de la messe, on en vint à parler de ce qui fut la plus belle surprise de cette matinée : le don à l'église de Saint-Colomban, par la famille de l'abbé Camille Favre-Alliance (Martinan, décédé en 1990), d'une statue de son saint patron. Cette statue était présente devant l'autel. Dans une lettre lue par Maurice Bouchet-Flochet, le président de l'association Les amis de saint Colombe se félicitait qu'elle prenne place dans l'église paroissiale et annonçait l'ouverture, par le pape François, de l'année de saint Colombe, à Rome le 12 octobre 2014.

Maurice Bouchet-Flochet, membre de l'association des Colombaniens, tout en rappelant certains faits de la vie de ce saint, fit part des interrogations suscitées par la statue, son origine (*lire page 3*).

Le père Velut parla également de saint Colombe, apôtre du monachisme en Occident, né en Irlande vers 540, fondateur de l'abbaye de Luxeuil (Haute-Saône), et mort en 615 à Bobbio, localité située en Emilie-Romagne, région de l'actuelle Italie.

Une erreur surprenante se glissa dans le fil des interventions : n'étant pas encore le 8 décembre, nous ne fêtons pas l'Immaculée conception. Est-il nécessaire de rappeler que le mot Assomption désigne la montée au ciel, en son âme et en son corps incorruptible, de la Vierge Marie ?



Comme à l'accoutumée, la messe fut le théâtre d'applaudissements successifs et nourris à l'intention des donateurs et acteurs de ce jour.

Alors que le prêtre, oh surprise ! déclarait en substance : « *Je vais bénir le pain bénit en même temps que les fidèles* », les vases le contenant s'éloignaient déjà promptement de l'autel au grand désespoir de quelques-uns. Au final, la bénédiction se fit dans la confusion. Quant à la distribution, elle eut lieu d'abord à l'intérieur de l'église et non sur le parvis comme pouvaient le laisser supposer certaines publications de l'office de tourisme. Il est juste et bon que ceux qui ont assisté à l'office se servent en premier.

La sortie de la messe des personnes en costume, prélude au défilé, se fit attendre mais combia très certainement la foule qui patientait. Les regards souvent admiratifs se portaient en priorité sur les costumes féminins, majoritairement très festifs et très beaux, qui resplendissaient sous un généreux soleil.

On pouvait dénombrer 3 barrettes, 1 bertin, et 27 bégumes, le Martinan et Lachal étant les villages les mieux représentés. Tous les âges de la vie se trouvaient rassemblés, depuis de très jeunes enfants, à savoir Diane Mugnier (2 ans), vêtue de vert, Gabrielle Mugnier (16 mois) d'écossais, Mathilde Perrard (10 mois) de vert également, Colomban Martin-Garin-Vergnaud (2 mois) d'écrù, jusqu'à Mme Gabrielle Paret (88 ans, *photographie ci-dessous*) qui portait avec aisance et distinction le costume violet. L'émotion était palpable et le « folklore », quoique présent, ne put se déployer.

La progression du défilé jusqu'à la place devant l'Auberge du Galardon,

jugée trop lente par certains, et bien que toujours difficile, bénéficia de la présence de feux alternatifs placés devant la mairie et à la sortie amont du Chef-Lieu, ce qui permit d'éviter les croisements indésirables de véhicules.

Qu'elles aient participé ou non aux défilés, les personnes en costume ont témoigné de leur attachement à la vallée et à son patrimoine. Il est sûrement peu fréquent qu'une jeune fille habillée en villarin fasse l'objet de moquerie ; non, le costume des Villards n'est pas ringard : il force le respect et garde un attrait certain.

Ces considérations ne doivent pas nous faire oublier de parler des stands (marchand d'huile d'olive, peintre sur porcelaine, tourneur sur bois...) installés le long de la route, de l'apéritif offert sur la place, toujours trop petite, par la municipalité de Saint-Colomban, et de la photographie regroupant une partie seulement des personnes costumées.

Que dire, en conclusion, de cette matinée de l'Assomption, sinon qu'elle fut riche en surprises et belle par sa capacité à éléver l'âme en réveillant la mémoire.

Yves Morel

Retour au Chef-Lieu, sous le soleil

Beaucoup de gens se plaignaient, ces dernières années, que l'après-midi du 15-Août se déroule à La Pierre. Il y avait même des gens, surtout des Villarins, qui n'y allaient pas du tout. Certes, à La Pierre, c'était plus pratique pour l'office de tourisme (OT) car il y avait plus d'espace, ce qui permettait de proposer beaucoup d'activités, y compris des activités ou des jeux qui prenaient beaucoup de place. D'autre part, il n'y avait pas le danger de la confrontation piétons-voitures sur la route départementale. Mais cet éloignement du Chef-Lieu faisait aussi un certain manque à gagner pour les 2 cafetiers de Saint-Colomban.

C'est pourquoi l'OT s'est arrangé pour que la fête du 15-Août se retrouve cette année sur la place du Chef-Lieu de Saint-Colomban.

C'est dès 6 heures du matin qu'une équipe de plusieurs personnes s'affairait à monter la structure du trampoline, à côté du cimetière. Ils ont terminé ce montage vers le milieu de la matinée. C'est un montage long et difficile à cause des obligations de sécurité des personnes (enfants ou adultes) qui l'utiliseront. Ce trampoline a commencé à fonctionner vers 14 heures et a connu un bon succès.

Pour la place du Chef-Lieu, Clara Macaluso (qui terminait cette année sa 2^e et dernière année de BTS), stagiaire à l'OT (*), avait préparé un plan d'agencement des différents stands. Dès 8 heures Pauline Gomès-Léal, Solenn Clavel et Clara Macaluso étaient sur la place pour positionner au mieux chaque stand, selon ce plan, et tout était installé vers 9 heures.

Marie-Claire André (du canton de La Chambre) a bien vendu ses bugnes dès le matin. Les stands ont commencé à être fréquentés vers 10 h 30. Les « rissoles » de Savoie (beignets fourrés), salées ou sucrées, de Jérôme Charpentier (de Tarentaise) ont été bien appréciées. Il y avait, comme d'habitude, la « pêche aux canards », et les bijoux fantaisie de Mme Pépin (qui était déjà là pour la fête médiévale et qui vient depuis longtemps au 15 août à Saint-Colomban). Les très belles peintures sur porcelaine de Mme Pichon ont bien plu et elle a suffisamment vendu pour être contente de sa journée. Un couple qui passe ses vacances à Saint-Alban vendait de l'huile d'olive du domaine Charquemine, de leur gendre Frédéric Chabanel (ce domaine est situé près du Pont-du-Gard). Simon Cartier-Lange, ébéniste à Lachenal, avait apporté son petit tour-à-bois et une exposition-vente de ses réalisations tenue par son père, Patrick, et Myriam, la compagne de Simon. Et quand il se met à son tour-à-bois, il a toujours une foule admirative autour de lui ! Mme Martin (peintures sur bois) n'était pas là cette année. Le centre équestre s'était installé près de la Poste et proposait des balades à poney. Ildi Kiss, monitrice d'escalade,

de La Chambre, avait installé une « tyrolienne » entre le haut de la salle des fêtes et le tilleul, à côté de la fontaine d'en bas, et proposait aussi de l'initiation à l'escalade pour les enfants sur le mur de la salle des fêtes (une « tyrolienne » est un câble d'acier que l'on descend, accroché à une poulie qui glisse sur ce câble).

Au départ de la route de Nantchenau, entre le vieux tilleul et la salle des fêtes, 2 « cracks » de VVT-trial, Bastien et Aurélien, avaient installé, quant à eux, un circuit d'« acrobate » (acrobates en VVT et vélo trial) et ont assuré un show qui a eu beaucoup de succès (Aurélien est champion du monde dans sa catégorie). Ils proposaient aussi une initiation pour les enfants.

Devant la salle des fêtes, il y avait une grosse structure gonflable, en forme de tunnel, pour les enfants, surveillée par Mathilde Turcat (qui était animatrice au club enfants cet été). Sur la place, il y avait une grande piscine à bulles dans lesquelles des enfants pouvaient s'introduire ; ils étaient ensuite ballottés en tous sens, tirés par une corde que tendait ou relâchait un animateur.

Les activités de l'OT ont démarré à 14 heures : le maquillage des enfants (par Clara Macaluso aidée d'Alissa Favre-Novel) ; Solenn Clavel



faisait des crêpes (cela a bien marché) ; Pauline Gomès-Léal s'occupait de l'« égaliseur » (un jeu de force qui ressemble au tir à la corde, et qui était gratuit) et aussi de divers jeux de « kermesse » pour tous (et gratuits aussi) ; Chantal Frasse-Sombet s'occupait de la pesée du jambon qui faisait cette année 6,170 kg et qui a été gagné par une touriste maurienne. A partir de 14 h 30, Chantal Frasse-Sombet a commencé à faire du beaufort avec 200 litres de lait d'Adrien Maurino et 160 litres du GAEC du Bacheux, depuis la cuisson du lait jusqu'à la meule. Quant à moi, je suis arrivé à 15 heures avec l'herbier des Villards et j'ai toujours un peu de monde. L'animateur de la fête, au micro, était Alexandre Parent, comme l'année dernière.

Tout le monde semble avoir été heureux de retrouver la fête sur la place du village où, finalement, même avec moins d'espace qu'à La Pierre, il y eut largement de quoi satisfaire tout le monde.

Enfin, il y avait beaucoup de monde vers 21 h 45, pour le beau feu d'artifice. Tout le monde a jugé que le bouquet final était très beau. Il faut remercier l'ensemble des participants pour cette belle fête du 15 août 2013 qui s'est prolongée par un bal jusqu'à... 5 h 30 du matin !

Bernard Patillon

(*) Clara Macaluso a eu, entre autres, une bonne note pour ses deux années de stage à l'office de tourisme de la vallée des Villards et a obtenu son BTS de tourisme. Elle va faire l'année prochaine une licence pro en covoiturage, à l'université de Dijon, avec stage dans un château viticole, près d'Aix-les-Bains, qui produit de la Roussette de Savoie.

THÉÂTRE

Une statue de saint Colomban retrouve sa place dans l'église

La statue offerte à l'église de Saint-Colomban par les descendants de Camille Favre-Alliance mesure 40 cm de haut. Elle est en bois polychrome. Partiellement détériorée, elle représente le saint en habit d'évêque, sans son bâton de pèlerin, sans la crosse, ni la main droite. Selon Maurice Bouchet-Flochet (qui est membre de l'association Les amis de saint Colomban), « l'abbé Camille Favre-Alliance aurait reçu cette statue d'un ancien curé de Saint-Colomban-des-Villard, soit le curé Burdin soit le curé Gros, sans qu'il soit possible de préciser lequel (...). Est-ce que cette statue se trouvait dans l'ancienne église de Saint-Colomban [qui était située dans le cimetière], c'est probable [car] elle semble avoir souffert de l'humidité, et porte des marques de fixation à un pilier. Seule une étude du conservatoire du patrimoine religieux pourrait apporter une réponse, notamment sur la datation de l'œuvre. Néanmoins, les religieux qui se sont succédé dans notre paroisse n'en auraient jamais parlé, que ce soit le curé Burdin ou le curé Gros. »(1)

L'abbé Camille Favre-Alliance est né au Martinan le 21 avril 1908. Ordonné prêtre le 10 juin 1933, il célébrera sa première messe à Saint-Colomban, le lendemain, 11 juin (photographie ci-dessous). Le bulletin *Echo paroissial de Saint-Colomban-des-Villard* relate ainsi l'événement : « Le dimanche 11 juin, notre paroisse était en fête. M. l'abbé Camille Favre-Alliance, ordonné la veille en la chapelle du Petit séminaire, célébrait sa première messe, dans cette église paroissiale où il a été baptisé, où il a fait sa première communion et où il a entendu le premier appel du Maître : « Viens, suis-moi ». Notre église avait revêtu sa parure des grandes fêtes. C'est au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie que se sont déroulées les cérémonies de la messe solennelle, avec diacre et sous-diacre. Après l'Evangile,



M. BOUCHET-FLOCHET

M. l'abbé Burdin, ancien curé de la paroisse, nous a parlé en termes très élogieux, de la grandeur et de la dignité du prêtre. L'auditoire a bien apprécié la parole apostolique de ce zélé pasteur qui a laissé à Saint-Colomban d'unanimes regrets. Ce fut une minute bien émouvante que celle où le nouveau prêtre eut le bonheur de donner, pour la première fois, la Sainte Communion à ses chers parents et à un groupe d'amis. Les chants furent exécutés avec entrain par nos chantres et par les chanteuses toujours dévouées. Nous souhaitons à M. l'abbé Favre-Alliance un long et fructueux apostolat. Que le souvenir de cette belle fête reste gravé particulièrement dans le cœur des mères, afin qu'elles demandent à Dieu de vouloir choisir l'un de leurs enfants et en faire un prêtre pour l'éternité. »(2)

Prêtre jusqu'en 1973, Camille Favre-Alliance a ensuite été aumônier de l'hôpital et de l'hospice de Saint-Jean-de-Maurienne jusqu'en 1979.

Licencié de lettres, Camille Favre-Alliance a été nommé professeur au Petit séminaire en 1932 ; il enseignera jusqu'en 1973. Passionné d'histoire, il a aussi contribué, à travers plusieurs articles publiés dans le bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, à une meilleure connaissance du passé mauriennais et villarin, notamment de leurs patois (3). En 1974, *Le Petit Villarin* avait publié sa biographie de saint Colomban (4).

Décédé le 28 avril 1990, il est enterré à Saint-Colomban.

(1) Maurice Bouchet-Flochet : intervention durant la messe du 15 août 2013.

(2) *Echo paroissial de Saint-Colomban-des-Villard*, 2^e année, numéro 20, juillet 1933.

(3) Camille Favre-Alliance, Le patois des ramoneurs. Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, 2^e série, XI, 1954.

(4) Camille Favre-Alliance, La vie de saint Colomban, *Le Petit Villarin* numéros 7, 8, 9 et 10 (1974), 12 et 14 (1975), 15 et 16 (1976).



P. DAVID-NOUNAZ

■ De gauche à droite, au 1^{er} rang : Pierre Favre-Alliance, Françoise Martin-Cordier, Yvonne Borella, Marie Favre-Alliance, Camille Favre-Alliance, Jean-Baptiste Favre-Alliance, Marie Favre-Alliance, Antoinette Paret-Dodon, Adélaïde Paret-Dodon, Julien Pepey : au second rang : Marie-Antoinette Favre-Alliance, Clément Rostaing-Tayard, Jeanne Cousty, Emmanuel Favre-Alliance, Jacques Paret-Dodon, le père Joseph Salomon, Joseph Favre-Alliance, le curé Burdin, Zacharie Cartier, le père Louis Gros, Jean-Baptiste Favre-Bonté, le père Déquier (?), Benoît Rostaing-Capaillan, Charles Pepey, Geneviève Tronel-Peyroz.

Bravo ! Magnifique !

Cet été, des troubadours sont venus à Saint-Colomban. Ces comédiens d'un autre temps se sont arrêtés en notre humble village pour jouer *'l'Avare'* de Molière. Le spectacle, en ce mois d'août pourtant chaud et ensoleillé, devait se tenir au plan d'eau du Clos, sous un chapiteau, mais, pour une fois, l'orage menaçant, la troupe se réfugia à la salle des fêtes.

Dès l'entrée, nous nous sommes trouvés transportés en un autre lieu. La salle, réaménagée grâce à des tentures formant un cercle, était méconnaissable. Des tapis étaient étalés pour que les enfants soient au plus près des acteurs, puis venait une estrade que complétaient quelques chaises. La pièce de théâtre fit salle comble ! Sur le côté, les coulisses apparentes nous permettaient de voir les acteurs se glisser dans la peau de nouveaux personnages au fil de l'histoire.

Sur la scène, quatre acteurs nous ont fait vivre les histoires mesquines d'Harpagon et de sa maisonnée. Avec peu d'accessoires, quelques grimages, quelques costumes et de la musique, ils nous ont pourtant fait croire qu'ils étaient

dix ! Non seulement Harpagon mais aussi Cléante, Elise, Marianne, la Flèche, Frosine, Valère et Anselme étaient là, eux aussi. Avec beaucoup d'agilité, les acteurs alternaient les rôles, enchaînant les personnages pour mieux nous faire rentrer dans l'intrigue. Ils ont su à merveille exprimer la timidité, la roublardise, l'assurance, l'espièglerie et l'avarice bien sûr ! Allant jusqu'à nous faire partager un entracte fait de petits riens, salés ou sucrés, très digestes puisqu'il n'y avait rien sur les plateaux sortis tout droit des cuisines... imaginaires de l'hôte de ces lieux !

Félicitations aux artistes talentueux du théâtre itinérant « La passerelle » qui ont su nous faire rire et revisiter ce classique. Tout le monde, des plus petits aux plus grands, nous fûmes vite pris aux jeux des acteurs et n'en perdîmes pas une miette ! Comme au temps de Jean-Baptiste Poquelin, qui arpentaient les routes et allait avec sa troupe de village en village, le théâtre est venu à nous et nous avons passé une très belle soirée ! Merci et à l'année prochaine peut-être.

Murielle Loek

■ BRÈVES

► FRÉQUENTATION. La fréquentation de la résidence de La Perrière, calculée sur 8 semaines (du 6 juillet au 31 août, les vacances ayant démarré le 4 juillet au soir), et pour les 17 appartements disponibles, s'établirait à 21 %. Dans les gîtes publics (18 appartements) loués par l'OT et, selon l'office de tourisme (OT), il y a eu 37 semaines de location durant la même période, soit un taux de remplissage de 26 %. Enfin, certains loueurs privés ont fait le plein, l'un d'eux, au Martinan, avoisinant les 95 %. Au camping, et selon Mickael Ziliotto, son gestionnaire, la saison a été très bonne avec un taux de remplissage de 81 %. « Durant les 2 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août, 4 chalets et 4 mobile homes ont été loués ; du 13 juillet au 24 août, toutes les structures (16 au total) ont été louées. En mode camping (tentes, camping-cars) j'avais quotidiennement, en moyenne, 4 à 5 couples ou familles de passage. » (Originaire d'Aigueblanche, et après un BEP de comptabilité, à Moutiers, et un bac pro de logistique, à Chambéry, Mickael Ziliotto a enchaîné les saisons comme skiman, barman, animateur en station, réceptionniste, etc. Désormais responsable du camping de La Perrière, il s'occupe de toute la gestion des locations, de l'entretien des espaces verts, de l'entretien de la piscine, de la partie administrative, etc.)

► BALADE GOURMANDE. La 3^e édition de la balade gourmande a réuni le 7 juillet à Saint-Colomban 56 personnes qui avaient tout d'abord rendez-vous à La Pierre pour les apéritifs (un minibus était disponible au départ de la Maison du tourisme pour les acheminer dans ce hameau). Puis, par le chemin de Nantchenu, direction le plan d'eau pour les entrées, et Le Châtelet pour le classique plat de résistance (diots et matouille) mitonné par Gilbert Pautasso et Paul Long, et servi en face de l'ancien four à pain. Ensuite, en guise de digestion, direction le Martinan, par les Roches (chemin Pierre-Bozon) et le Chef-Lieu, où attendaient les fromages locaux. Les desserts, café et pétillant étaient servis à Lachenal, près du bassin de l'Echarquillon, qui n'avait sans doute pas vu autant de monde depuis des années ! Là, au son de l'accordéon, les convives ont chanté, conversé et

flâné jusque tard dans l'après-midi, chacun coiffé de son chapeau blanc, remis par l'OT afin d'éviter coups de soleil et insolation. – (C. Mayoux)

► JOURNÉE MÉDIÉVALE. Depuis 3 ans, au cœur de l'été, l'OT propose une journée à thème. Après la journée « africaine » (2011) et la journée « western », l'an passé, cette année ce fut le Moyen Âge avec une journée « médiévale » au plan d'eau du Clos (28 juillet). La matinée fut occupée à la mise en place des stands des exposants et à l'installation du décor médiéval et des tables pour le repas préparé par des bénévoles. Mais d'emblée les enfants furent enchantés par la visite d'un château fort sur lequel veillait un archer. En fin de matinée, parmi les animations, ce fut l'ours Micha qui étonna, par ses acrobaties, jeunes et moins jeunes. A midi, sous un beau soleil, le banquet médiéval rassemblait 165 personnes autour d'un menu d'« époque » accompagné musicalement par moult troubadours montés sur des échasses. L'ours Micha revint l'après-midi montrer sa virtuosité d'équilibriste avant que des danses et des promenades à cheval permettent à chacun de digérer. La journée s'est terminée pour les nombreux visiteurs présents autour du plan d'eau par des baignades et/ou par la visite des stands. – (C. Mayoux)

► MONTAIMONT. Selon la presse locale, la fête du 15 août à Montaimont « a été marquée par un après-midi en demi-teinte durant lequel les habitués ont été surpris de constater qu'elle n'était plus ce qu'elle était. Abandon de l'aire de jeux communale pour d'autres lieux, disparition de nombreux stands habituels, et surtout défilé des costumes passé de près d'une vingtaine à seulement trois personnes... Il n'en fallait pas plus pour que cela se traduise par une forte baisse de la participation. » Finalement, aux Villards, ce n'est pas si mal...

► JARRIER. Le 7 juin, l'office de tourisme intercommunal de Jarrier – Les Bottières a dû modifier ses statuts pour tenir compte du fait que le conseil municipal de Jarrier a décidé de ne plus le financer, le coût étant, selon eux, trop important pour le nombre peu élevé d'adhérents. Ce retrait poserait la question du poste d'agent d'accueil.

L' « ECHO DES MONTAGNES »

Un succès populaire malgré le temps

Cette année, la fête du col du Glandon (l' « Echo des montagnes ») se déroulait sur 2 jours, le samedi après-midi pour la partie technique, à destination des professionnels de l'élevage, et le dimanche à destination du grand public.

Mais dès le vendredi 23 août, le parking du col, réservé et interdit au public, prenait un aspect inhabituel. En effet, tôt le matin, une tente était mise à disposition par la commune d'Allemont pour servir de réfectoire. Deux autres tentes (prêtées par Saint-Alban) étaient installées. De même, avec l'aide d'employés de la communauté de communes de la vallée du Glandon et de la commune de Saint-Alban, le podium (prêté par Saint-Etienne-de-Cuines), les bancs, les tables et les chaises disponibles à Saint-Colomban étaient acheminés sur place.

En la programmant chaque année fin août, les organisateurs savaient bien que cette manifestation serait dépendante de la météo. Mais aucun d'entre eux ne se doutait de ce qui les attendait...

Samedi 24 août le temps est resté beau et chaud jusqu'à midi où le ciel vilarin s'est couvert... par le col du Glandon et la combe du Tépey ce qui n'est jamais bon. Et de fait, vers 13 heures, en même temps que quelques coups de tonnerre, les premières gouttes sont tombées. Des trombes d'eau ont suivi (37 mm de pluie entre 13 heures et 18 h 30...) qui ont provoqué deux crues du Glandon (peu après 15 heures, et à vingt minutes d'intervalle) nécessitant l'ouverture de la retenue de Lachal.

Les tentes ruissaient, et le matériel dans les tentes dut vite être mis sur des palettes. Ces conditions dissuadèrent nombre de Villarins (professionnels ou non) de se rendre au col. Des animations furent annulées (atelier proposé aux enfants, animé par un guide conférencier de la Facim – avec une vache mécanique –, randonnée familiale avec accompagnateur, traîte des vaches de René Vial), ou se déroulèrent sans spectateurs. Cependant, en fin de journée, le ciel s'est peu à peu découvert laissant apparaître les étoiles pour les quelque cent personnes qui bravent, le froid, participèrent au repas du soir.

Après les discours officiels (élus villarins, associations organisatrices : Espace Belledonne et Fédération des alpages de l'Isère) et le vin d'honneur, le public put assister à un mini-concert, au cor des Alpes, donné par un touriste allemand qui s'était entraîné la veille sur les Frâches, juste en face...

Mais le clou de la soirée fut l'illumination d'un berger sur le flanc du Carrelet. Quelques jours auparavant, Catherine Davoine, avec jumelle et talkies-walkies, avait fait installer par les jeunes du club des sports des Villards, près de 150 supports de bougie qui dessinaient un berger avec chapeau, cape et canne. Vers la fin du repas, profitant d'une accalmie météo, et grâce à la motivation sans failles des jeunes et des organisateurs, l'illumination fut un enchantement. Catherine Davoine n'en était pas à son coup d'essai (elle a déjà réalisé une telle silhouette sur le col du Petit-Saint-Bernard, avec l'aide de l'armée !), mais aux Villards, pour un coup d'essai ce fut un coup de maître.

Le lendemain, la matinée – qui a débuté fraîchement, il faisait 4°C ! – a vu une alternance de nuages et de soleil, puis vers midi le temps s'est dégagé et il a fait chaud.

Christophe Mayoux

Dès 6 heures, les premiers exposants du marché traditionnel montaient les stands qui proposaient des objets en bois, des tissus, des girouettes en métal, des aquarelles, du vin, du jus de pomme, du pain, du miel, etc. Des associations villarines et cuinaanches vendaient des crêpes et des tartines (Les Villards patrimoine et culture et Saint-Colomban station fleurie) et tenaient une buvette (Cheval notre passion et le club des sports des Villards).

Une société présentait du matériel de contention pour ovins, une cage de retournement permettant en particulier de soigner aisément les animaux, des barres de pesée électronique ; et la société Horizont du matériel de clôture (piquets, fils, poignées de parc, panneaux solaires, batteries, etc.).

La partie qui attira sans doute le plus de monde fut celle dévolue aux animaux. Le public assista à une démonstration de chien de troupeau avec des brebis et... des canards. Jean-Marie Davoine tint en haleine grands et petits avec la gestion des vaches dans un parc mais aussi avec l'endormissement d'une brebis, technique utilisée par les professionnels lors de la tonte. Gilbert Pautasso, qui voulut aussi tenter l'expérience, eut



J.-P. T.P.

Quelques interrogations et des certitudes

Le comité de pilotage de la fête du col du Glandon s'est réuni le 30 août pour faire le bilan de l'édition 2013. Étaient présents P.-Y. Bonnivard, Maurice Bouchet-Flochet, Catherine Davoine, Jacqueline Dupenloup, Martine Ferroud, Christophe Mayoux, Gilbert Pautasso, Georges Quézel-Ambrunaz, Cindy Varesano, et aussi des représentants de l'association Cheval notre passion (Yannick Emieux, Guillaume Kisielewicz) et du club des sports (A.-K. Favre-Bonté, Véronique Riaillé). Dans un second temps, la réunion devait s'ouvrir aux autres partenaires (Allemont, Saint-Sorlin) mais seul est venu un représentant du syndicat des pays de Maurienne chargé de la promotion de « La Maurienne dans l'assiette » (Benoît Dinnat).

De l'avis général, le week-end fut considéré comme « une belle fête populaire », comme l'a titré le *Dauphiné libéré*. L'illumination du berger, la soupe au lard du samedi soir, l'implication des deux associations sportives riches de jeunes, le fait que les habitants des Villards soient bien présents parmi les visiteurs furent cités comme les points les plus positifs.

Quelques interrogations : faut-il laisser cette fête le dernier dimanche d'août, où le ciel, à 2 000 m d'altitude, peut déjà amener des heures et des heures de brouillard, voire la neige ? (Dans *La*



Y. BONNIVARD



C. MAYOUX

Maurienne, Pierre-Yves Bonnivard et Catherine Davoine répondent oui à cette question, car la date tardive dans l'été permet aux exploitants agricoles plus de disponibilité qu'en juillet. Ce qui est juste.) L'activité du samedi ne devrait-elle pas se cantonner au repas du soir et à l'animation de la veillée, ce qui permettrait aux bénévoles d'assurer, le même jour, les mises en place nécessaires, sans les contraindre à venir dès le vendredi matin, ce qui n'est aisément que pour les retraités ? Ne faut-il pas avoir un plan B pour rapatrier la fête sur un lieu moins exposé en cas d'incertitudes ? Cette réunion a permis d'acquérir aussi quelques certitudes : le stand de l'OT, trop à l'écart cette année, doit être mieux placé dans la fête, tout comme la buvette d'ailleurs. Les commissions mises en place (animation, logistique...) par le comité de pilotage n'ont pas fonctionné tout au long de l'année. Auraient-elles pu permettre d'éviter quelques problèmes matériels qui ont compliqué la vie des bénévoles, comme, par exemple, la difficulté à placer l'exposition de Céline Pilon (*lire ci-dessous*) ?

La réunion s'est finie avec quelques tranches du jambon gagné par Jacqueline Dupenloup le 4 août à la fête du pain, et les dernières petites tartines de l'association Patrimoine et culture...

**L'expo qu'on put...**

Diplômée de « design global » (diplôme de la filière « arts appliqués »), Céline Pilon met son savoir-faire en termes d'arts visuels, d'illustration, de graphisme et stylisme au service d'associations travaillant à la sauvegarde de l'environnement. Cette jeune dame au profil professionnel un peu atypique concilie ces compétences et... quelques mois de « bergère », cet été, dans les alpages de Tignes.

Avec passion, elle a bâti bénévolement une exposition à destination des visiteurs de la fête du col du Glandon... Las ! quelques problèmes techniques d'arrimage et la météo désastreuse du samedi ont d'abord fait passer des heures humides, puis carrément réfrigérantes, aux quelques bénévoles qui tentèrent avec elle de mettre en valeur ce travail assez colossal, et ont finalement conduit à dresser

ses 18 panneaux le long du mur extérieur du plus long des chapiteaux, dans un des endroits les moins « passants » de la fête. Bien dommage !

Céline Pilon explique ainsi la démarche qui la guide : « Observer. Décrypter les traces visibles (anciennes et actuelles) pour raconter le territoire, raconter les lieux habités et/ou traversés. »

Quatre de ses panneaux portent sur le col du Glandon : « Frontière et jonction. Avec ses 3 accès, [il] se dessine comme une articulation entre la vallée des Villards, la vallée de l'Arvan et la vallée de l'Eau d'Olle. » « Lieu traversé et parcouru, [il] constitue un maillon clef dans le réseau des voies de communication en connectant les vallées entre elles » « Du col, le regard embrasse massifs et vallées, comme une invitation à emprunter

RENCONTRES

Arnaud Jansen-Frasse : un Villarin au sommet

Depuis l'été 2010, Arnaud Jansen-Frasse (Lachenal) est agent d'accueil touristique au col de la Croix-de-Fer. Recruté par le Syndicat intercommunal des vallées de l'Arvan et des Villards (Sivav) et installé dans une petite structure en bois, Arnaud renseigne les visiteurs sur ces deux vallées « jumelles » en mettant à leur disposition les documentations touristiques (été, hiver) des stations. En répondant aussi à leurs questions (direction, orientation, recherche de logement pour la nuit, etc.) ou à leur curiosité (culture et histoire locales ou savoyardes, barrage de Grand-Maison, etc.).

Comme tous les cols, la Croix-de-Fer est un point de rencontre ; ici entre Arvains et Villarins, et plus largement entre Savoyards et Isérois. On y rencontre aussi de nombreux étrangers (Sud-Africains, Équatoriens, Péruviens, Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, etc., mais aussi Ecossais, Italiens, Allemands, Danois, Anglais, Gallois, Suédois, Espagnols, Suisses, Polonais, Finlandais, Roumains, etc., et surtout beaucoup de Belges et de Néerlandais, l'attrait pour le cyclisme aidant. (Une lacune : une liste de tous les passages du Tour de France, année après année, est affichée pour le col de la Croix-de-Fer, mais pas pour le col du Glandon.)

Ces rencontres permettent à Arnaud Jansen (qui se revendique « hollandosavoyard ») d'entretenir son niveau linguistique, lui qui parle le néerlandais, le français, l'anglais et l'allemand... Mais sa passion reste le patois villarin et l'arpitan (franco-provençal), si bien que l'Association des amis des Villards l'a consulté pour transcrire en patois le nom des hameaux sur des panneaux. (En utilisant l'arpitan, il indique s'être relativement fait comprendre de Bressans ou de Valdostains de passage...)

De son poste d'observation, Arnaud Jansen a remarqué que la fréquentation journalière est fluctuante mais que, quel que soit le temps, ce sont les cyclistes qui en assurent l'essentiel. (Une centaine par jour en juillet et août, parfois tellement davantage qu'il n'arrive plus à les compter...) En dehors des cyclistes, il renseigne quotidiennement une cinquantaine de personnes (mais seulement une vingtaine, le 19 juillet quand le Tour de France passait au Glandon !)

à peine... voir !

d'autres itinéraires », comme celui du col de la Croix, vers le massif de Belledonne... « Outre un lieu de passage, il est un lieu où l'activité humaine s'établit de façon saisonnière ». Présence militaire, agricole ou touristique, restent les traces visibles des différents aménagements : trace de présence d'un ancien camp militaire, bâti pastoral, chalets d'estive, aménagements touristiques...

Les panneaux suivants nous parlent des vallées : « Lieux habités et parcourus, témoins de présences humaines, révélateurs d'histoires et de potentiels, [elles] renseignent d'une organisation sociale et économique. » Deux panneaux sont consacrés aux Arves, 2 à la vallée des Villards, 2 autres à celle de l'Eau d'Olle. Trois panneaux traitent de la spécificité de l'agriculture de montagne et de l'alpagisme, en 1930 puis aujourd'hui.

Naturellement le passage est bien supérieur la semaine du 15 août et on peut faire confiance à Arnaud : il a bien dû « vendre », cette semaine-là, la vallée des Villards et sa fête... qui a connu – ceci expliquant peut-être cela – une affluence inhabituelle.

Cette mission d'« éclaireur touristique » va comme un gant à Arnaud Jansen qui chaque jour – ce n'est pas donné à tout le monde ! – quitte avec le sourire sa maison de Lachenal ou son chalet des Essert pour rejoindre son « bureau » et découvrir ce que la journée va lui réservé de contacts, d'expériences ou d'anecdotes cocasses.

Des anecdotes, Arnaud Jansen pourrait en citer des dizaines ! Comme ces touristes, peu au fait de la géographie, qui demandent où ils sont (« *Ici, sommes-nous en France ou en Italie ?* ») ou bien où se trouve le mont Ventoux... Ou bien encore comme ce père de famille qui lui a déclaré un jour, avec beaucoup d'enthousiasme : « *En montant, on a vu des castors au bord de la route !* », Arnaud lui répondant par la pensée : « *Bien sûr qu'il y a des castors ! Pourquoi croyez-vous qu'il n'y a pas d'arbres dans le coin ? Les castors les ont abattus !* »

Il arrive aussi qu'on lui pose des questions étonnantes (« *Est-ce que Hannibal est passé par le col de la Croix-de-Fer avec ses éléphants ?* ») ou saugrenues (« *J'ai vu sur la météo qu'ils annoncent la pluie. A quelle heure va-t-il pleuvoir ?* ») qui le font sourire.

Au col, désormais, Arnaud fait partie des « meubles », au même titre que la croix en fer (située un peu plus haut que son « bureau ») ou le traditionnel café-restaurant des Balmain. En témoigne, son interview, portant sur son expérience et sur son travail au col de la Croix-de-Fer, réalisée le 15 juillet par une radio néerlandaise (Radio Noord-Holland) présente dans la région au moment du passage du Tour de France...

Disposant d'un bonne « cantine », en face..., il arrive qu'il s'y attarde une fois sa journée terminée, pour discuter avec les gérants en buvant son thé ; à moins qu'il n'aille à la rencontre de René Tavan qui garde ses brebis dans les environs, ou qu'il ne bavarde avec des touristes sur le chemin du retour aux Villards...

Christophe Mayoux

Enfin, une interrogation conclut l'avant-dernier panneau de cette exposition : « *Les territoires comportent des sols à forte capacité : peut-on imaginer que ces territoires révèlent des paysages nouveaux dont les tracés expriment cette ambition humaine de développement raisonné des vallées alpines, associant innovation, caractères singuliers des lieux, ressources topographiques et potentiels humains ?* »

Si quelques erreurs, objectivement, émaillent son propos, Céline Pilon nous offre en 18 panneaux une lecture originale et personnelle de notre environnement, incluant notre vallée dans un paysage plus vaste, dépassant la limite de nos sommets. Il reste à trouver des modalités techniques de présentation permettant à ce travail d'être lu, vu, commenté... et apprécié.

Instants magiques

La vie d'un homme est faite d'un mélange d'instant tragiques et magiques. Ces derniers sont rares. C'est pourtant ce que j'ai vécu le 8 juin dernier. Ce n'était qu'une soirée patois, oui, mais de notre patois.

Dans une salle des fêtes bondée, grâce à la verve et aux souvenirs de quelques anciens, je me suis senti envahi d'une grande émotion car, si j'ai l'amour de mon pays « chevillé » au corps, j'aime encore plus ses habitants. Et ils étaient là côté à côté, les *Ban'nes* et les *Cologons*, écoutant amusés l'évocation de ce qui fut leur vie.

A l'évocation de ce passé, si proche et déjà si lointain, soudain, l'enfant que je fus revit, sur le pont des Roches, le maréchal-ferrant posant un fer incandescent sous le sabot d'un cheval en faisant naître de belles volutes de fumée bleue... L'odeur même de la corne brûlée lui revint en mémoire, si particulière et que l'on ne peut oublier. Il revit aussi ces « putains » de chèvres qui lui en avaient fait voir de toutes les couleurs, et sa « Violette », une belle Tarine aux yeux de biche qui lui en fit pis que pendre mais qui, soixante ans après, est toujours présente au fond de son cœur. Faut-il être bête pour aimer une vache !

Il revit aussi ses copains de fauche et les temps heureux d'une jeunesse de labeur et de franche camaraderie. Dans la salle une ribambelle de faucheurs, partis maintenant pour d'autres horizons, revenaient l'enchanter pour quelques instants. Les andains s'alignaient dans une odeur d'herbe fraîchement coupée. La vie d'autrefois ressuscitait avec vaches, chèvres, brebis, cochons, poules et lapins, qui créaient un joyeux tintamarre et qui furent ma jeunesse. Dans cette salle il y eut, pour un instant trop court, le bonheur parfait.

Dans cette salle les Villarins ont démontré qu'ils peuvent vivre en fraternité, car à les regarder de près, ils avaient l'air heureux de se retrouver, là, en présence de nouveaux amis venus qui de Belledonne, qui du Val Gelon, grâce auxquels cette soirée fut programmée et subventionnée. Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est dans les liens nouveaux qui se tissent désormais entre nous et ceux de « l'autre côté », liens qui sont peut-être la clef de notre développement futur...

Ce soir-là, les Villarins ont aussi montré qu'ils sont avant tout des paysans avec tout ce que cela comporte de noble. Ils ont témoigné d'un mode de vie – le nôtre – enraciné dans la terre, et qui fait que nous avons tous du mal à nous projeter vers un avenir basé sur le tourisme : nous l'appelons de tous nos vœux, mais nous nous en méfions car il ne fait pas partie de notre culture. Habitué à des récoltes abondantes et rapides, le Villarin voit d'un œil circonspect ces graines nouvelles qui ont du mal à lever. Apprenons patiemment à les cultiver en utilisant notre savoir et celui des autres. C'est à ce prix qu'elles vont éclore.

Autre instant magique, dans la combe du Merlet cette fois, aux Granges, où une soixantaine d'amoureux de la montagne se sont retrouvés autour des diots-polenta cuits dans le « bron » d'autrefois sur des braseros confectionnés dans des demi-jantes de camion... Là, tranquillement assis sur une grosse pierre, le regard tourné vers le col du Merlet, nous avons écouté Ulysse Darves-Blanc par-

ler des temps anciens. La montée en alpage, les foins, la garde des bêtes, les aménagements entrepris pour rendre la vie ici moins austère, etc.

Comment ne pas tomber amoureux de cette combe que je ne connaissais pas ? Et, Ulysse, lui, l'est, amoureux de sa combe, de ses bêtes, et de la vie qu'il a construite sur ces pentes. Souvent la conversation nous ramenait au temps de la jeunesse, quand la vie était pourtant si dure et si différente. Mais c'est de cette vie-là qu'est née celle qui aujourd'hui le remplit de fierté. Fierté de l'avoir réussie et de voir le flambeau repris par ses filles. Alors que nous digérions tranquillement tout en devisant, l'une, Chantal, fabriquait un beaufort, tandis que l'autre, Françoise, veillait sur ses 230 brebis.

Qu'il est doux au fond d'un vallon de parler de tout et de rien, de faire ressurgir du fond de la mémoire les souvenirs d'antan si bien tenus au chaud. Et comme Lamartine au bord de son lac, nous pensions : « *Oh temps ! suspends ton vol...* » Mais las ! le temps n'en fit rien et il fallut redescendre non sans nous promettre de remonter un jour nos gamelles encore plus haut pour un repas encore plus convivial et amical.

Durant un après-midi de déluge (24 août) me revenait en mémoire les paroles du Fanfoué, lors d'une veillée : « *Il pleuvait, il grêlait, il tonnait, le mulot dans l'écurie tremblait.* » Car, c'est sous un déluge que débuta la fête du col. Comme les brebis en pareil cas, les bénévoles aux mines allongées de tristesse se seraient sous les tentes pour tenter en vain de se tenir au sec. Toute la semaine il avait fait grand beau, et là, au moment fatidique, le déluge.

Maussade, le soir tombait ruinant l'espoir de voir le point d'orgue de la journée se réaliser. « *Vas-y ciel maudit, déverse tes eaux sur le col, tu ne feras pas plier les jeunes Villarins.* » Patiemment, avec acharnement, les jeunes du club des sports avaient tracé dans la montagne leur chef-d'œuvre. « *Vas-y mon ami, tu ne gâcheras pas notre fête.* » Sous la pluie, ils s'élancèrent quand même à l'assaut du Carrelet, sur une pente rendue encore plus glissante par la pluie. Et soudain le miracle s'accomplit : le brouillard et les nuages se défilèrent. Alors on vit 150 torches s'enflammer et dessiner dans une nuit d'encre la silhouette d'un berger faisant plus de 300 mètres de haut sur des pentes qui avaient fait dire, un jour, au « pauvre » Mano (1) : « *Au Carrelet : point de foin, point de pain, point de vin et une froid de voleur* » (2). Sûr que s'il avait vu ça, il serait tombé sur le cul.

Durant une trentaine de minutes, le spectacle fut un enchantement et un étonnement total. Plus fort que Johnny, Catherine Davoine avait « foutu » le feu aux coeurs des Villarins qui en restèrent « scotchés » ! Et certains d'entre eux (des durs à cuire pourtant) en eurent les paupières humides... Dans cette nuit enfin apprivoisée, où les cloches des tarines résonnaient, des applaudissements nourris montèrent vers les cimes pour remercier les jeunes du club et leurs accompagnateurs pour ce moment à tout jamais magique.

Gilbert Pautasso

(1) Mano : une des formes d'Emmanuel en villarin (ici Emmanuel Bozon, Les Roches).

(2) En patois, le mot froid est du genre féminin.

Nette chute de la fréquentation

La fréquentation de la Maison du patrimoine a connu cet été une chute importante avec 208 entrées seulement (contre 387 l'an passé). Martine Ferroud, présidente de l'association Les Villards, patrimoine et culture, avance plusieurs explications : « *Cette année le 15 août était au Chef-Lieu et la journée villarinche « De Clochers en clochetons » avait un thème qui ne se prêtait pas à la visite de la Maison du patrimoine comme cela était le cas l'an passé.* » Finalement l'expérience montre que ce sont les groupes qui sont les principaux « clients » de la Maison du patrimoine, groupes amenés aux Villards par les accompagnateurs en moyenne montagne, par la balade gourmande, ou par les promenades proposées par la Facim. Il y aussi l'influence des Galapias qui sont venus une fois cette été à La Pierre (pas l'an passé). Suite à cette visite, deux familles ont visité la Maison du patrimoine parce que leurs enfants leur avaient signalé des petits lits exposés...)

Même chute constatée dans la vente des cartes postales avec un chiffre d'affaires anecdotique de 10,50 €..., mais les cartes se seraient bien vendues à la Maison du tourisme. Ce qui indiquerait que si la fréquentation de la Maison du patrimoine a baissé c'est peut-être aussi parce qu'elle est mal située.

Même désaffection pour les 3 conférences qui n'ont attiré, au total, que 93 personnes (contre 151 l'an passé). Explications ? Elles manquent.

Une journée riche de découvertes

Le circuit de la journée villarinche « De clochers en clochetons » a débuté à 9 heures au col du Glandon avec l'accueil d'une trentaine de personnes (dont une vingtaine venues des Arves avec le car financé par le Sivav, et une dizaine provenant de Saint-Colomban et Saint-Alban) auxquelles se sont ajoutés une vingtaine de touristes déjà sur place. Il faisait un très beau temps, le massif du Mont-Blanc était net.

Pour commencer, café, jus d'orange et madeleines Saint-Michel. Un panneau de photographies anciennes et d'autres plus récentes faites au col, montrant la cabane du Club alpin français, la construction du chalet-hôtel, des troupeaux, des personnes faisant les foins, le passage du Tour de France ainsi que l'exposition du modèle réduit réalisé par Marius Tronel-Peyroz du chariot mis au point par Jacques Martin-Fardon, ont permis d'expliquer, d'illustrer et surtout de montrer l'importance de ce col du Glandon, peu ordinaire (il fait communiquer 3 vallées et non 2 seulement comme la plupart des cols), auquel la route parvenait dès 1898 alors qu'elle n'est arrivée qu'en 1912 au col de la Croix-de-Fer.

Ensuite, descente vers les Villards avec arrêts en chemin pour parler des exploitations de talc, des câbles (de Jean-Baptiste Emieux et d'Edouard Paret-Dauphin) qui profitaient de cette route pour l'acheminement des produits. Le car a ensuite déposé tout le monde aux Roches. Après la visite, aimablement proposée par Bernadette Mouterde, d'une chambre de bois, nous avons emprunté le chemin Pierre-Bozon et évoqué la branche de l'ancien chemin de grande communication n° 13 (desservant Les Roches et Valmaure) qui existait avant la création, plus bas, de la route actuelle, en 1874. Arrivés près du chalet ONF, on se devait de faire un

Une famille de Nantcheno a fait don à l'association de tabliers et d'un youpala rectangulaire (avec deux lattes de bois permettant un déplacement latéral). On a également proposé à l'association une carriole de colporteur avec les tiroirs de rangement et une plaque en porcelaine indiquant le nom de son propriétaire.

Mais où l'exposer ? Une idée se fait jour qui consisterait à demander à la commune de Saint-Colomban de fermer la halle qui est au-dessus de la salle des fêtes pour y entreposer les gros outils, halle qui sert très peu aujourd'hui (au repas des bénévoles de la TransMaurienne, à quelques boulistes – qui pourraient trouver d'autres jeux de boules ailleurs –, et à quelques cyclo-sportifs qui s'arrêtent là pour se désaltérer à la fontaine proche, et n'hésitent pas à l'utiliser comme urinoir...).

Point positif de l'été : la journée villarinche « De clochers en clochetons » a été un succès (*lire ci-dessous*).

Enfin, dans le domaine du patrimoine, comme observé ailleurs (fête du pain, boules, etc.), il y a eu un manque de bénévoles et il a été difficile de trouver des personnes pour assurer les permanences avec le plus souvent 2 personnes disponibles au lieu de 3 et même, durant deux journées, 1 personne seulement (Martine Ferroud et Odette Emieux).

Un bilan plus détaillé de l'activité estivale de l'association sera discuté lors de l'assemblée générale qui se déroulera le 12 octobre 2013.

EXPOSITION DES VILLARINS

Une diversité de talents qui mériterait davantage de publicité

Comme l'an dernier, nombreux sont ceux et celles qui ont participé à l'exposition ouverte aux artistes villarins, les 11, 12 et 13 août, et montré leurs talents.

Le travail sur bois était représenté par Maurice Bouchet-Flochet, Simon Cartier-Lange, Michel Favre-Trosson, Benoît Ferroud et Damien Tardy, la sculpture sur pierre et bois par Guy Drevot et Simone Quézel-Ambrunaz.

La peinture s'épanouissait sur toile, sur papier, sur bois, sur porcelaine, en deux ou trois dimensions, sur les stands de Roxane Arbousset, Martine Ferroud, Danièle Nicol (qui a ouvert une galerie au Martinan et décoré la chapelle Saint-Claude, *lire ci-dessous*), Virginie Rostaing-Troux, Françoise Vanini, Carole et Marine Jourdan, Evelyne Fallet-Michel, Monique Badin, Anne Pichon et Delphine Tardy.

Les travaux d'aiguilles participaient aussi à cette exposition sous les doigts

d'Huguette Jamen et Corine Mathieu.

Cette année l'exposition se tenait dans la salle des fêtes de Saint-Colomban, large et bien éclairée, ce qui permit aux participants d'avoir des surfaces d'exposition suffisantes. Les nombreux visiteurs qui se sont succédé durant ces trois après-midi, de 15 heures à 19 heures, ont pu circuler, s'arrêter, nouer des contacts sans se gêner.

De l'avis général, cette grande salle est idéale et les participants exprimaient leur satisfaction à la clôture de l'exposition lorsqu'ils se sont retrouvés, le dernier visiteur parti, pour partager, avant de se séparer, une collation sous la forme de pizzas commandées à *La paillette* de Céline Rostaing-Troux.

Cette manifestation a démontré la diversité des talents qui s'expriment aux Villards. Elle mériterait peut-être, si l'on veut la pérenniser, une publicité plus étendue sur le canton.

■ BRÈVES

► **CHAPELLE SAINT-CLAUDE.** La chapelle Saint-Claude (Martinan) a été décorée par Danièle Nicol, avec l'approbation du père Durieux qui desservait la paroisse mais qui vient de prendre sa retraite. Cette chapelle, attestée depuis 1598, et donc probablement la plus ancienne de Saint-Colomban, avait été emportée par l'avalanche de 1981 puis reconstruite avec le soutien des habitants en 1989. Elle n'avait donc aucune décoration si ce n'est un tableau sur toile derrière l'autel, assez ancien, représentant un Christ sur la croix, et des reproductions sous verre. Danièle Nicol a donc fait des peintures



D. Nicol

murales, deux anges encadrant le tableau derrière l'autel et des *putti* (ou angelots) sur chacune des trois fenêtres de la chapelle. Ces figures ont été peintes dans un camaïeu de bleu, le bleu qu'on trouve couramment en Savoie, symbole de spiritualité. Mais Danièle Nicol a également fait « courir » sur les murs latéraux une guirlande florale, verte, rouge, jaune pour rappeler les décors floraux qu'on trouve souvent dans les chapelles rurales, et encadré chaque fenêtre avec un autre motif floral. Comme il est difficile d'avoir un prêtre en ce moment (le père Velut n'ayant passé que peu de temps à Saint-Colomban), il n'y a pas eu d'office dans les chapelles cet été. D'aucuns espèrent que ce sera le cas d'ici quelques mois, en particulier dans la chapelle Saint-Claude maintenant rénovée.

► **GALERIE.** Depuis des années Danièle Nicol accumule des aquarelles et des peintures à l'huile sur les Villards : costumes, paysages, lieux pittoresques. D'autres Villarins aussi dessinent et peignent. Elle a alors pensé « qu'il fallait montrer tout ce que notre pays magnifique fait naître », et a utilisé l'écurie familiale pour accueillir ces peintures. Plusieurs fois, en juillet et en août, la galerie a été ouverte aux amateurs et ils semblent avoir pris plaisir à leur visite... Adrien Frasse-Sombet y a donné un concert (*lire page 9*).

► **PATRIMOINE.** Heureuse initiative. Le résultat est tout simplement « envoûtant » ! Cette voûte qui menaçait de s'écrouler a été l'objet pendant quatorze longues semaines, entre le 22 mai et le 23 août, d'une attention toute particulière. Sous la « haute surveillance » de son propriétaire, Jean-Baptiste Chaboud-Crousaz, l'Entreprise Nardin a accompli un travail de restauration très minutieux et d'une grande qualité. Ce bâtiment était à l'origine une écurie, surmontée d'une grange en planches, couverte en chaume. La grange s'est effondrée vers 1943, alors que Jean-Baptiste n'avait que six ans. Alors, cette année, Jean-Baptiste, après avoir patiemment déraciné les nombreux frênes qui avaient poussé sur la voûte, en prenant mille précautions pour qu'elles ne s'écroulent pas, a décidé de sauver ce qui pouvait encore l'être en faisant restaurer cette voûte à l'identique de l'original. Sans vouloir lui donner une nouvelle « destination » il a simplement souhaité conserver un peu de notre histoire villarinche. On peut maintenant, depuis la route départementale, vers l'école du Premier-Villard, admirer le résultat qui apporte ainsi sa « pierre » à la sauvegarde de notre patrimoine villarin. En tout cas, une belle complicité paysagère et patrimoniale. — (C. Quézel-Yoyon.)



C. QUÉZEL-YOYON

HISTOIRE

Le 13 décembre 1913, dans le journal *L'Indicateur de la Savoie*, on pouvait lire : « En Savoie, dans la petite commune de Saint-Alban-des-Villards, trente jeunes filles font de la dentelle au point de Venise d'une rare perfection. Sans s'expatrier, ces jeunes filles peuvent ainsi, sous les yeux de leurs parents, gagner convenablement leur vie. (...) On doit la renaissance de cet art au curé de Saint-Alban-des-Villards qui, de toutes pièces, a créé l'industrie dentellière dans sa paroisse. » (Le Petit Villarin, n° 150, décembre 2009). Quelques mois plus tard, le 23 avril 1914, le curé de Saint-Alban, Zacharie Suiffet, détaillait les activités de cette entreprise pour les lecteurs de la revue *Le Noël* (n° 995). C'est cet article, qui nous a été signalé par Patrick Fiora (Les Roches), que nous publions ci-dessous avec les deux photographies qui l'accompagnaient. Où l'on voit comment, au début du XX^e siècle, on luttait déjà contre la dépopulation...

Les dentellières de Saint-Alban, au début du XX^e siècle

L'Oeuvre catholique de la Dentelle a pris naissance à Saint-Alban-des-Villards (Savoie), aux derniers jours de 1909.

Une personne de foi, de zèle et de dévouement avait bien voulu quitter un instant ses œuvres de jeunesse : patronage, école ménagère, etc., pour s'initier elle-même au point de Venise et venir ensuite, dans ma paroisse, former une dizaine d'apprenties. Ces premières ouvrières en ont formé d'autres, et actuellement, en ce petit pays, plus de vingt jeunes filles savent « faire le Venise » avec plus ou moins de perfection.

Aujourd'hui, l'Oeuvre dépasse même les limites de la paroisse : plusieurs petits groupes d'ouvrières, de paroisses rurales, quelques-unes fort éloignées, reçoivent de l'Oeuvre des ouvrages à confectionner, les soumettent à son contrôle, acceptent son règlement et restent, dans leurs familles, au beau soleil de la campagne.

Mon but, en effet, en introduisant l'industrie dentellière dans ma paroisse, a été de combattre les ravages de l'émigration. La population de Saint-Alban-des-Villards, qui comptait 1 850 habitants à la fin du XVIII^e siècle, 1 250 au milieu du XIX^e, n'en compte plus que 560 à l'heure actuelle.

L'émigration fait de ceux qu'elle déracine des nomades qui n'ont plus de pratiques religieuses nulle part ; pour qui leur délicieux pays, leur charmante vallée, au climat sain et doux, aux riches pâturages, aux forêts superbes, aux grandes montagnes, devient un lieu de villégiature... pénible, où hâtivement ils viennent « faire » leurs récoltes et... repartir ! parfois sans avoir pu s'apercevoir que l'église de leurs ancêtres est toujours debout !

Ceux qui restent suffisent à peine, le dimanche, à assurer la garde des maisons, et pendant l'été celle du bétail ; aussi le découragement les gagne-t-il. Si l'émigration des hommes a des résultats déplorables, combien plus désastreux encore est l'exode des jeunes filles ! Or, plus de soixante de ma paroisse s'en vont l'hiver travailler dans des usines, aux agglomérations dangereuses, ou se laissent prendre au mirage des grandes villes, se placent au hasard et se replacent sans garanties, souvent même à l'insu de leurs parents.

Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour légitimer le moindre essai d'industrie locale. Vous constaterez que l'organisation de notre Oeuvre est des plus simples. Le curé de la paroisse cherche, modifie ou crée les modèles, achète les fournitures, tient la comptabilité, fait les correspondances, reçoit

les commandes, contrôle le travail, accepte et surveille les apprentissages. Il a pu y suffire jusqu'à ce jour.

Les ouvrières travaillent dans leurs familles ou se réunissent par village, chez l'une d'elles. Ainsi la vie de famille continue et la surveillance est faite naturellement par les parents. Sans doute, si les ouvrières travaillaient, groupées en atelier, le rendement et le gain seraient plus grands ; mais les dépenses et les inconvenients augmen-

pareillement est mauvais : ce sont des pertes de temps pour trouver des commandes, c'est le chômage fréquent et bientôt c'est l'arrêt. Et pourtant ce n'est qu'un demi-mal, ces ouvrières doivent à l'Oeuvre leurs connaissances en broderie, elles lui doivent plus encore, de pouvoir gagner et rester chez elles, et c'est bien quelque chose.

Que sera l'avenir de l'Oeuvre catholique de la Dentelle dans notre petit coin de Savoie qu'on appelle la « pittoresque » Maurienne ? Il sera

ce que Dieu voudra par l'extension que pourra lui donner la confiance des grandes familles catholiques : celles surtout qui comptent de pieuses et actives noélistes.

Nos adversaires prétendent peut-être plus d'attention que nous au réveil de ces petites industries rurales. Je sais tel inspecteur d'Académie qui, pendant une année, à chaque conférence, a répété à son personnel enseignant : « Occuez-vous de la dentelle ; ne laissez pas accaparer la dentelle par la... réaction ! » Et un décret ministériel ne vient

il pas de prescrire l'enseignement de la dentelle dans huit écoles, dont deux, je crois, en Savoie ? Bonne chance !

Mais déjà notre Oeuvre peut se charger de tout ouvrage à confectionner au point de Venise, ou avec broderies : anglaise, Madère, Richelieu, Renaissance, au passé. Néanmoins,

nous tenons surtout à fournir des motifs Venise pour incrustation ou des entre-deux Venise ; on veut bien y trouver tant de régularité des points et du dessin qu'on nous demande souvent si tous nos travaux sont réellement faits – ce qui est l'exacte vérité – à l'aiguille et à la main. Et les éloges nous arrivent nombreux de la part de nos distinguées clientes.

Mais, penserez-vous peut-être, la perfection du travail doit avoir pour conséquence une élévation notable du prix ? Il ne paraît pas, ainsi que veut bien l'écrire Mme Okinczyc, secrétaire de l'Action sociale de la femme, qui a daigné offrir à l'Oeuvre un dépôt pour ses modèles, à Paris, 6, rue de Seine : « (...) Il faut aider cette Oeuvre à écouter ses produits, égalant en perfection ce que les plus difficiles admirent dans les maisons de Paris les plus renommées en ce genre d'ouvrage et que l'Oeuvre cède à des prix bien inférieurs. » (numéro de février 1914.)

Que Dieu exaucé le vœu de cette vaillante chrétienne !...

Abbé Zacharie Suiffet

NDLR : *Le Noël* était une revue hebdomadaire illustrée pour les jeunes filles, publiée par l'Union noéliste, proche de la Maison de la Bonne Presse qui édait aussi *Le Pèlerin*. Ce périodique de petit format (une quarantaine de pages) a été publié jusqu'en 1935.

VIE PAROISSIALE

Nouvelle organisation sur le canton

Le 28 juillet, le père Yves Durieux, 75 ans, a célébré son dernier office à Saint-Colomban. A l'issue de la cérémonie, sur la place devant l'église, un « pot de départ » a été organisé par la communauté de communes de la vallée du Glandon pour le remercier des 18 années passées aux Villards où il a pris la succession du père Melquiot.

Le père Durieux, qui a indiqué : « Je quitte mes fonctions de curé mais pas de prêtre, avec un repos d'un an si possible », va s'installer à Montvernier, son village natal, auprès de sa sœur Marie Philippine, et continuera à servir en Maurienne mais avec des ministères moins lourds.

Désormais, il n'y aura donc plus de messes célébrées aux Villards ou alors exceptionnellement (baptêmes, mariages, les déces pouvant être célébrés par des laïques) ou quand le père Velut sera à Saint-Colomban (le 15 août notamment). Il en sera également ainsi dans 13 des 14 paroisses du canton.

Durant un an (le temps de nommer un curé) la paroisse Sainte-Madeleine de La Chambre, qui regroupe les paroisses du canton, sera desservie par le père Pierre Viale (de Saint-Jean-de-Maurienne) qui a également en charge l'organisation pastorale. Il sera aidé par le père Romanaz (à la retraite à Saint-Julien-Montdenis, et qui s'occupe occasionnellement déjà de paroisses du canton de Modane), pendant quelques mois, et par le père André Singa (du diocèse de Bossangoa en République centre africaine).

Pour tout le canton, une seule messe hebdomadaire aura lieu à l'église de La Chambre, le dimanche, à 10 heures. Les offices du samedi soir seront sans doute supprimés dans le canton. (Une fois par mois, la messe du dimanche serait avancée au samedi soir et prendrait le nom de messe des familles, et la messe dite à la maison de retraite de La Chambre serait remise en cause.)

Pour la Toussaint 2013, une messe aura lieu le 1^{er} novembre (à 10 heures) et (sans doute) le 2 novembre (à 18 h 30), toujours à La Chambre. Pour Noël 2013, des messes seront célébrées à La Chambre le 24 décembre à 21 heures, et le 25 décembre à 10 heures.

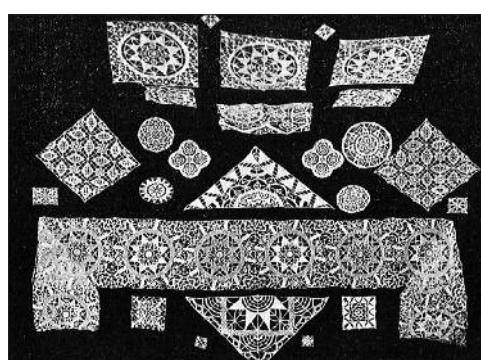
En résumé, pour la programmation des messes, le prêtre référent est le vicaire épiscopal Pierre Viale et pour les sépultures, le prêtre référent est le père Romanaz dont l'équipe (qui pourrait s'étoffer) comprend 4 bénévoles : Bruno Dupont (Saint-Rémy-de-Maurienne), Odette Rouge (Sainte-Marie-de-Cuines), Denyse Blanger (Saint-Etienne-de-Cuines) et Marie-Noëlle Calais (Saint-Martin-sur-La Chambre).

Pour tout ce qui concerne les baptêmes – dont la préparation aura lieu à Saint-Jean-de-Maurienne – l'éveil à la foi, la catéchèse, les sépultures, etc., il faudra téléphoner à la Maison paroissiale à La Chambre (tél. : 04-79-05-35-77), le jeudi matin entre 9 h 30 et 11 h 30 (permanence) ou laisser un message (le répondre sera le tous les jours et une réponse sera donnée rapidement).

Christophe Mayoux



■ Dentellières de Saint-Alban travaillant au « tambour ».



■ Travaux exécutés par les dentellières.

d'un pays ne se modifient pas en si peu de temps ; l'éducation morale et professionnelle des ouvrières se continue chaque jour. La vérité est qu'aujourd'hui l'Oeuvre est appréciée ; que bien des familles intéressées encouragent leurs enfants ; que la plupart des ouvrières font preuve de bonne volonté ; que la généralité devient plus pieuse.

Je dois dire – et ce sera le revers de la médaille – que quelques jeunes filles, par calcul ou après renvoi, ayant fait à l'Oeuvre un apprentissage élémentaire, ont cru pouvoir travailler à leur compte. Ce fait est regrettable, assurément ; il brise l'union du travail qui fait la force, il expose à avilir une industrie en livrant aux non-connaiseurs des ouvrages mal exécutés et non contrôlés ; le calcul

AMIS DES VILLARDS

L'emplacement des statues : une question longuement débattue

C'est le 7 août en fin d'après-midi que s'est tenue l'assemblée générale, dans la salle de réunion du conseil municipal de Saint-Alban. Une quarantaine de personnes, parmi lesquelles 21 adhérents, étaient présentes. En comptant les pouvoirs nominatifs (18) et non nominatifs (34, au nom du bureau), le quorum (fixé à 41 adhérents présents ou représentés) était atteint.

Le rapport moral a été détaillé par le président, Jean-Marc Bordas, qui en a profité pour insister sur les difficultés rencontrées par l'association pour mobiliser des bénévoles, notamment pour les corvées. Jean-Marc Bordas a également insisté sur les problèmes soulevés par la déchetterie (rotations insuffisantes des bennes en période estivale). Jean-Luc Pluyaud, trésorier, a ensuite présenté le rapport financier et le projet de budget 2013-2014. On a appris à cette occasion que la soirée patois (8 juin dernier) avait permis de dégager un bénéfice de 63,10 €, et la fête du pain 2013 une marge comprise entre 300 et 350 euros (des factures restant encore à régler).

Concernant les projets qui avaient été envisagés, celui visant à placer des panneaux indiquant le nom des hameaux en patois est bien avancé. Un devis a été demandé qui s'établit entre 8 à 10 000 euros. Mais si la commune de Saint-Colomban semble d'accord, celle de Saint-Alban envisagerait davantage une action cantonale dans ce domaine. Si bien que le budget 2013-2014 ne prend pas en compte ce projet. Un adhérent s'est interrogé sur le bien fondé de cette dépense qui, selon lui, devrait être prise en charge par les municipalités. Même scepticisme, dans la salle, concernant les deux statues en bois placées devant la Maison du tourisme, considérées comme « un investissement à fonds perdus » notamment à cause de l'entretien qu'elles nécessiteraient.

Malgré ces réticences, les rapports moral et financier ainsi que le budget 2013-2014, ont été adoptés et quitus a été donné au bureau pour sa gestion. Le montant de la cotisation 2014-2015 a été maintenu à 10 euros (inchangé depuis le passage à l'euro il y a plus de 10 ans maintenant)

Les mandats de quatre membres du bureau étaient à renouveler ; ceux de Jean-Marc Bordas, Paul Long, Christophe Mayoux, et Simone Favre-Teylaz. Faute de candidats nouveaux (1), les quatre membres sortants ont été réélus à l'unanimité... Mais aussitôt ces réélections acquises, Jean-Marc Bordas et Paul Long indiquaient que, s'ils souhaitaient rester au bureau, ils ne voulaient pas, pour des « raisons personnelles », conserver leurs fonctions (respectivement de président et vice-président).

Concernant les projets, l'association va se concentrer autour de ce que prévoit ses statuts, à savoir : maintenir les animations, les sorties et randonnées pédestres, les actions sur les sentiers et les ponts, animer l'opération Villards vallée propre (2), étudier la perspective de création de nouvelles AFP (pour maîtriser et si possible réduire la « vague verte »), pousser à la réalisation et aux soutiens d'initiatives locales, ainsi qu'au soutien des commerces locaux.

Des lettres ont été adressées aux municipalités, concernant la croix du Premier-Villard (qui a été réinstallée, sur

les forfaits saison du grand domaine des Sybelles (qui sont au même prix aux Villards avec une période d'utilisation moindre, demande restée sans suite...), et sur le déboisement d'une partie du hameau des Roches (comprise entre la RD 927 et Grange-Neuve, requête à laquelle un conseiller municipal de Saint-Colomban a répondu que cela était du ressort de l'AFP...).

Le débat ouvert avec les adhérents a été dominé par le déplacement de la statue du ramoneur qui, selon les spécialistes, n'aurait pas sa place à côté d'une Villarinche... De nombreux adhérents ont estimé que ces statues « étaient bien ensemble », là où elles étaient, car, jadis, la Villarinche restait au pays pendant que le ramoneur émigrerait pour gagner sa vie et celle de sa famille, couple parfaitement symbolique de la vallée (d'ailleurs régulièrement pris en photo). Un vote improvisé a alors approuvé ces positions.

C'est alors que le bureau a précisé que pour la création de la statue de la Villarinche, un appui technique avait été demandé (et obtenu) par Maurice Frasse, alors président, à Xavier Mugnier et Yves Morel qui se sont investis en habillant un mannequin et en effectuant (Xavier Mugnier) de nombreux voyages dans la région d'Albertville pour « valider » l'état d'avancement de la statue avec le sculpteur. En contrepartie, ceux-ci ont demandé que les 2 statues ne soient pas placées côté à côté, ce qui fut accepté par Maurice Frasse et des membres du bureau d'alors.

C'est pour cette raison que le bureau a envisagé de déplacer la statue du ramoneur sur l'esplanade devant la Maison du tourisme et de construire, pour l'abriter des intempéries, un auvent dont le devis s'élève à 2 100 euros. Un temps d'accord sur la répartition des frais (à parts égales entre la commune de Saint-Colomban, la CCGV et l'association), la CCGV a ensuite indiqué que sa participation était, pour des raisons budgétaires, repoussée à l'an prochain... Dans ces conditions, l'assemblée générale a accepté (vote à main levée et à la majorité des 2/3) de prendre en charge la totalité de cette dépense... (Néanmoins, un projet d'aménagement, au Chef-Lieu, pourrait bien changer la donne.)

Avant que les participants ne soient conviés à un vin d'honneur, Pierre-Yves Bonnivard, président de la CCGV, a estimé que « l'Association des Villarins et amis des Villards est l'une de celles qui s'impliquent le plus dans la vie locale » organisant « Villards vallée propre, la fête du pain, la fête des alpages, la veillée en Belledonne, pour laquelle le repas a compté 165 convives et, ce, à une période où la fréquentation est moindre aux Villards ». Il a également rappelé l'implication de membres du bureau dans le comité de pilotage de la fête du col (l'« Echo des montagnes »), invitant l'ensemble du public aux vins d'honneur et apéritifs de cette fête qui devait se dérouler quelques jours plus tard (lire pages 4 et 5).

Christophe Mayoux

(1) De nombreuses personnes présentes (à jour ou non de leur cotisation) ont été sollicitées, mais en vain.

(2) Sous l'égide de la CCGV, mais avec la nouvelle communauté de communes cantonale, qui va être créée au 1^{er} janvier 2014, personne ne sait ce que cette journée va devenir.

A la recherche d'un président, et d'un vice-président !

C'est une « première » dont l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards se serait bien passée : le 23 août dernier, le bureau (1) issu de l'assemblée générale n'a pas pu élire un président ni un vice-président en remplacement de Jean-Marc Bordas et Paul Long qui ne veulent plus exercer ces fonctions (2). Situation bien préoccupante car une association ne peut pas fonctionner sans président... Quand cela arrive, le vice-président assure l'intérim (c'est le cas actuellement de l'Association communale de chasse agréée de Saint-Colomban). Mais là, le vice-président est également démissionnaire (3).

Dans ces conditions, que faire ?

Il n'existe que deux solutions : dissoudre l'association ou la mettre en sommeil le temps de trouver des bonnes volontés. La première solution été unanimement rejetée par les membres du bureau. Et la seconde paraît aujourd'hui peu réaliste alors qu'une campagne d'adhésions (en hausse) vient à peine de se terminer et que des animations sont (presque) déjà programmées : le Téléthon, en décembre, la journée Villards vallée propre, en avril, la veillée en Belledonne, en mai, etc.

Aussi, le bureau a-t-il décidé d'assurer l'intérim jusqu'au printemps (les activités étant réduites durant l'hiver pour l'association, et les manifestations programmées pouvant se faire en s'appuyant sur d'autres structures...), et de mettre à profit les mois qui nous en séparent pour susciter l'adhésion de personnes susceptibles d'assurer les fonctions vacantes. Ces entrées au bureau pourraient se faire au cours d'une assemblée générale (ordinaire) convoquée au printemps.

Depuis ces réunions, des personnalités se sont dites prêtes à prendre leur responsabilité pour aider cette association née en 1972, ce qui est finalement encourageant. La même chose s'est passé pour les Six jours de pétanque : l'Association qui bouge et qui anime (ABA) ayant déclaré qu'elle ne les organiserait pas l'an prochain, des volontaires se sont spontanément fait connaître pour prendre la relève. Car la bonne volonté existe (les élus le répètent assez, et ils ont raison), sinon comment expliquer que certaines animations villarinches arrivent à rassembler beaucoup de monde (plus de 160 repas servis à la veillée en Belledonne, en juin, et 165 lors de la journée médiévale, en juillet, par exemple) ? Certes ce sont là des opérations qui mobilisent ponctuellement les gens alors que prendre des responsabilités au sein d'une association nécessite un investissement plus constant. Mais la vallée des Villards peut-elle se passer du monde associatif ?

Christophe Mayoux

(1) Le bureau comprend : Jean-Marc Bordas, Paul Long, Jean-Louis Pluyaud, Eliane Bozon, Christophe Mayoux, Albert Cartier, Simone Favre-Teylaz, Georges Noël-Lardin, Bernadette Perrier, Simone Quézel-Ambrunaz et Nicole Roche.

(2) Jean-Louis Pluyaud, Eliane Bozon, Christophe Mayoux, et Nicole Roche ont été réélus, respectivement, trésorier, adjointe au trésorier, secrétaire et adjointe au secrétaire.

(3) Au début de l'année 2010, l'association avait perdu à quelques jours d'intervalle son président, Maurice Frasse, et son trésorier, Gilbert Laposse. Le bureau avait alors assuré l'intérim (avec un compte bancaire bloqué au début de la période de transition, plus personne n'ayant la signature du compte postal...) jusqu'à l'assemblée générale d'août où le bureau avait été complété.

LA FÊTE DU PAIN

Le site soulève des questions

La météo ayant été clémence, la fête du pain a retrouvé son emplacement du Pied des Voûtes à la grande satisfaction des inconditionnels de ce lieu champêtre et bucolique. C'était le 4 août.

Les « boulanger » (de Saint-Alban) ont cuit le pain boule, la veille de la fête, et, le jour J, allumé le four pour que les « cuisiniers » (de Saint-Colomban) préparent le repas pour 70 convives environ (un nombre en très nette baisse) qui ont bénéficié, cette année, de deux nouveautés : une tente de type marabout de 40 m², prêtée par la commune de Saint-Alban, avait été installée (ce qui a nécessité des heures de montage à cinq, et pas mal d'énergie...) offrant un ombrage précieux ; l'animation musicale était assurée par les accordéonistes Jean-Michel Chamberod (des Hurtières) et Emmanuel Petoud, jeune formé à l'école de musique du canton de La Chambre. Mais très rapidement, une chorale improvisée se joignait à eux, Eugène Lopez (Lachal) faisant apprécier sa virtuosité à l'harmonica.

A la pesée du jambon, c'est l'estimation de Francis Martin-Fardon qui fut jugée la plus proche du poids réel. (Les quatre meilleures estimations suivantes ont remporté des bons d'achat offerts par Intermarché). Francis Martin-Fardon révéla sur le coup qu'il n'était pas en manque de jambon cru, Madame ayant également gagné un jambon, quelques jours auparavant, au loto de la Maison du tourisme ! Mais après relecture des carnets de réponses des miseurs, coup de tonnerre ! il s'avéra que Jacqueline Dupenloup, qui était absente à la proclamation des résultats, avait donné une meilleure estimation (6,300 kg pour un jambon de 6,265 kg...) Finalement, bien que Francis Martin-Fardon, beau joueur, ait dit renoncer sans problème au jambon, Jacqueline Dupenloup lui en réserva un quart et proposa qu'un autre morceau soit dégusté par les participants au prochain comité de pilotage de la fête du col du Glandon...

Mais la fête prit bientôt fin, et une équipe de bénévoles s'attela à remonter aux Villards tout le matériel utilisé (tables, bancs, chaises, évier, structures de WC, etc.). Une tâche bien lourde après une journée aussi remplie, et qui pèse chaque année un peu plus pour les organisateurs... C'est pourquoi, et en dehors de toute considération météorologique, certains se demandent si cette fête ne devrait pas être définitivement organisée à la salle des fêtes de Saint-Colomban laquelle, parfaitement équipée, nécessiterait moins d'investissement humain.

Christophe Mayoux

LE CLUB DES SPORTS

Un groupe aux membres actifs et dévoués

Le club des sports, c'est avant tout le ski l'hiver. Mais pas seulement. L'été, ses membres sont très actifs pour animer la vallée des Villards. Pour la rendre encore plus attractive, mais également dans le but de renflouer les caisses du club, l'argent ainsi récolté permettant aux licenciés de partir en stage de ski à l'automne et, aux responsables, de renouveler le matériel d'entraînement.

C'est pourquoi le bureau du club remercie tous ceux qui viennent participer à ses animations.

Elles ont commencé le 19 Juillet, avec le passage du Tour de France au col du Glandon. « *Huit parents sont montés la veille au soir pour installer une buvette pour que, le lendemain, les spectateurs puissent passer une belle journée. On vendait des boissons, des sandwiches, et du beaufort. Le soleil s'est fait timide ce jour-là, au point de laisser place à la pluie après le passage des coureurs ; pas très pratique pour tout ranger ! Nous avons quand même pu voir passer Ryder Hesjedal en tête au sommet et les Français Christophe Riblon et Pierre Rolland en 3^e et 5^e positions.»*

Le club des sports a également organisé un concours de pétanque, le 13 août. « *Cette année, nous avons décidé de le faire au plan d'eau et non au Premier-Villard, car le lieu se prête très bien à ce jeu. Sept parents du club étaient présents pour servir, à midi, les boulistes car le concours a débuté le matin par 3 parties qualificatives. L'après-midi se déroulèrent concours général d'un côté, remporté par Alain Bozon et Cédric Clavel, et concours complémentaire de l'autre.»*

LA VILLARINE

La chorale a 20 ans !

Il y a vingt ans, le 3 mars 1993 exactement, André Bitz crée La Villarine pour apporter un plus dans l'animation de la vallée, en donnant une dimension nouvelle et complémentaire aux costumes des Villards avec des chants du folklore de l'arc alpin.

Le premier essai de chant choral, lors du 1^{er} Rassemblement des costumes de Maurienne, dont il fut également l'instigateur, le 23 juin 1991, ne fut pas franchement un succès, mais il eut le mérite d'être et appelaît une suite. C'est ainsi que le 3 février 1993, la première répétition eut lieu sous la direction de Laurent Julliard, alors directeur de l'école de musique du canton de La Chambre, pour une dizaine de chanteuses et de chanteurs. Puis ce fut Nicole Lavandier, de Saint-Jean-de-Maurienne, qui mena la chorale. Sur le plan administratif une association voyait le jour le 3 mars, avec l'adoption des statuts et la constitution du bureau qui comprenait André Bitz (président), Bernard Paret (vice-président), Jeannine Martin-Garin (secrétaire, secondée par Nicole Martin-Cocher), Claudette Darves-Blanc (trésorière) et Eliane Bitz.

Au début, la chorale était constituée de « Gens des Villards » d'où le titre de la chanson écrite (*lire ci-contre*) par Jean-Jacques Lavandier pour le 20^e anniversaire de cette chorale qui ne compte aujourd'hui que peu de Villarins qui habitent aux Villards ce qui pose un problème pour les répétitions qui ont toujours lieu à Saint-Colomban.

Pour marquer cet anniversaire, La Villarine a donné un concert, le 15 juin dans

Deux jours plus tard, les parents se sont organisés pour assurer le bal du 15 août. La soirée a commencé à 21 h 30 à la salle des fêtes, dans une ambiance « guinguette » d'abord, pour finalement se transformer en ambiance « boîte de nuit » vers 23 heures. Les plus mordus ont dansé jusque à 5 h 30 du matin !

Enfin, le club des sports s'est pleinement investi dans la fête pastorale du col du Glandon les 24 et 25 août. Avec d'autres associations (Patrimoine et culture, Station fleurie et Cheval notre passion) il a participé à l'organisation de ce week-end. Tout d'abord en dessinant un berger dans la montagne, le 17 août, puis en tenant la buvette et en assurant le service des repas pendant les 2 jours de fête. Malheureusement, le samedi 24 a été maussade et pluvieux tout l'après-midi. Heureusement qu'une petite accalmie a permis aux enfants du club d'aller éclairer le « berger » à l'aide de torches offrant ainsi un magnifique spectacle en guise de dessert, après la soupe au lard. Enfin, le dimanche a été radieux, ce qui a enfin permis aux exposants de déballer leurs stands. Le bureau du club tient à souligner « *que pour que ce week-end se passe du mieux possible, pas moins de 26 personnes du club ont donné sans compter de leur temps et de leur énergie donnant ainsi du club l'image d'un groupe dynamique et soudé.* »

Voilà le résumé d'un été durant lequel on a vu, une fois de plus, l'engagement bénévole de tous les parents du club, et la participation de tous les Villarins aux animations proposées. Ce qui va permettre au club de lancer la prochaine saison de ski sous les meilleures auspices.

Le fleurissement de la commune de Saint-Colomban a été remarquable cette saison, favorisée par de bonnes conditions climatiques. Au niveau de la production, « *de nouvelles méthodes sont mises en oeuvre au lycée horticole du Bocage avec de nouvelles orientations. Son département commercial est très à l'écoute des communes, et de nouvelles variétés sont mises en culture selon la demande. En effet, les responsables du fleurissement des communes, et ceux de Saint-Colomban aussi, réclament de la couleur très vive car, très souvent, les bâtiments publics sont anciens et parfois recouverts de vieux bois. De plus, la tendance est aux couleurs très prononcées pour la montagne, avec de moins en moins de verdure, la nature nous dotant largement. Les couleurs les mieux adaptées sont le rouge et le jaune donnant de beaux mélanges.* » (*)

C'est le lycée du Bocage qui a entièrement composé les bacs du cimetière et de l'office de tourisme, les balconnières pour la mairie, de la place publique et des ponts, des marmites pour les totems, etc. Le dernier marché aux fleurs (Pentecôte), fréquenté par 200 à 250 personnes environ, a été une belle opération pour le Bocage. Il avait été un moment envisagé de l'étendre aux communes voisines, avec l'accord des maires, mais la décision était trop tardive. La répartition des fleurs sur les bâtiments publics et dans les hameaux a été faite début juin. Un nouveau local, sert de dépôt, à cette époque, pour la livraison des fleurs qui sont mises en place par Chantal Renoud-Camus qui, employée

par la mairie, est chargée de l'arrosage et de l'entretien. « *Un travail rendu pénible par fortes chaleurs, et à cause de la dispersion des points de fleurissement dans toute la commune. Ce travail exige beaucoup de conscience professionnelle, d'imagination, et Chantal a tout cela.* »

Le 2 août, le jury communal a traversé les hameaux à l'affût de belles maisons fleuries, mais la crise étant là (*lire le palmarès ci-dessous*)... Le 20 août, c'est le jury du Sivav qui a visité Saint-Colomban, à 14 heures, le jury d'arrondissement (pour le département) passant lui à 14 h 30, Jacqueline Communal et Maurice Bouchet-Flochet prenant chacun un groupe en « charge ». Le jury départemental s'est déplacé le 4 septembre (accompagné de Chantal Renoud-Camus et Maurice Bouchet-Flochet) pour examiner uniquement les bâtiments publics.

L'automne arrivant, il faudra bientôt démonter le matériel avec l'aide des employés communaux qui sont d'un grand secours pour ces opérations. A ce moment-là, Gilbert Pautasso, le nouveau président, prendra pleinement ses fonctions, en remplacement de Maurice Bouchet-Flochet qui continuera d'assurer l'étude technique du fleurissement pour l'année prochaine.

Pour ses responsables : « *L'association peut être fière de son action pour embellir et promouvoir la commune, et assurer, par un environnement de qualité, le bien être des Villarins et des touristes.* »

(*) Source : Saint-Colomban, station fleurie.

PALMARÈS

CATÉGORIE 1 : PROPRIÉTÉS FLEURIES (COURS OU ESPACES FLEURIS)

- villas* : 1^{er} : non attribué ; 2^e : Chantal Renoud-Camus (Valmaure) ; 3^e : Daniel Emieux (Lachal) ; encouragements à Guy Bozon (Les Roches), Simone Favre-Teylaz, Danièle Favre-Trosson et Andrée Darves-Blanc (Le Châtelet).

- habitats traditionnelles (habitats savoyards anciens, conservés avec ou sans dépendances et espaces fleuris)* : 1^{er} : Maurice Bouchet-Flochet (Les Roches) ; 2^e : Arlette Bozon (Les Roches) ; 3^e : Benjamine Frasson-Botton (Martinan) ; encouragements à Bernard Mugnier (Valmaure), Gérard Mugnier (Valmaure), Maurice Jeandet (Les Roches) et Colette Favre-Tissot (Lachenal).

- maisons avec aménagements paysagers (surface relativement importante avec arbres et arbustes, et qualité des gazon)* : 1^{er} : Odile Tronel-Peyroz (Lachal) ; 2^e : Odette Emieux (Lachenal) ; 3^e et encouragements : non attribués.

CATÉGORIE 2 : HABITATIONS AVEC DÉCOR FLORAL (TROTTOIR, MUR, FENÊTRE, ESCALIER)

- 1^{er} : Jacques Girard (Les Roches) ; 2^e et 3^e prix : non attribués ; encouragements à Pierre Martin-Cocher (La Pierre), Aline Favre-

► **MUSIQUE.** Le lundi 12 août, Adrien Frasse-Sombet, membre de l'association Nouveaux Virtuoses, est venu donner un concert à l'église de Saint-Alban dans le cadre de son projet « Voyage musical avec un violoncelle ». Ceux qui l'ont suivi depuis ses débuts en Maurienne sont toujours conquis par son enthousiasme à présenter son instrument prêté par la Fondation pour l'art et la recherche : un violoncelle de Matteo Goffriller (luthier italien, 1659-1742) de 1710 fabriqué à Venise du temps de Vivaldi ! Les pièces qu'il joue sont toujours précédées de commentaires éclairants sur le compositeur ou la technique de l'archet. Adrien Frasse-Sombet est désireux d'élargir la popularité du violoncelle à tous les publics et c'est ainsi que le lendemain, mardi 13 août, il est venu faire partager sa passion en se livrant à une séance d'interprétation et d'improvisation au milieu des tableaux de la galerie de Danièle Nicol (Martinan). Sous les voûtes blanchies de l'ancienne écurie, il a fait vibrer les cordes de son violoncelle devant un public attentif et ravi de passer une heure avec lui, dans une proximité propice au partage des émotions. Adrien Frasse-Sombet renoue, à plusieurs générations d'écart, avec le pays de ses origines puisque c'est par le biais de Martine Ferroud qu'il a appris, il y a quelques années, que son nom était d'origine villarinchette et qu'il a été invité à se produire aux Villards. Un enfant du pays en somme...

SAINT-COL STATION FLEURIE

Un fleurissement qui fait l'unanimité

Bonté (Les Roches) et Annie Ramos (Martinan).

CATÉGORIE 4 : BALCONS OU TERRASSES

- villas* : 1^{er} : Irène Maquet (Nantchenou) ; 2^e : Jacqueline Communal (Martinan) ; 3^e : Yvette Berthaud (Le Châtelet) ; encouragements à Jacqueline Brusque (Martinan) et Jean-Marc Chanteloup (Lachenal).

- habitats traditionnels (avec petite cour s'il y a lieu)* : 1^{er} : Colette Bouchet-Flochet (Martinan), hors concours ; 2^e : Bernadette Tronel-Peyroz (Lachal) ; 3^e : Joséphine Tronel-Peyroz (Lachal) ; encouragements à Madeleine Jacquot-Guillermot (Martinan), Annie Jacquier (Les Roches) et Paul Long (Les Roches).

CATÉGORIE 5 : IMMEUBLES

- 1^{er} et 2^e prix : non attribués ; 3^e : Evelyne Rostaing-Troux (La Perrière) ; encouragements : non attribués.

CATÉGORIE 6 : HÔTELS ET RESTAURANTS

- 1^{er} et 2^e prix : non attribués ; encouragements à l'Auberge du Glandon et l'Hôtel de la poste.

CATÉGORIE 7 : JARDINS FLEURIS AVEC OU SANS POTAGER

aucun prix attribué ; encouragements à Roland Bozon (Le Châtelet) et Jeannine Tronel (Lachenal).

10^e rassemblement de l'amitié

C'est avec une émotion particulière que s'est déroulée, le 13 juillet, la montée cycliste de Cuines, épreuve dédiée à Jean-Noël Favre-Bonté et Delphine Ferroud. C'était la 10^e édition car il y a 10 ans déjà que Jean-Noël nous a quittés, et 5 ans que Delphine l'a rejointe.

Au départ il y avait 55 participants (44 cyclistes, 7 marcheurs et 4 coureurs), un record d'affluence qui prouve que, 10 ans plus tard, tous leurs amis n'oublient pas d'être présents pour saluer leur mémoire.

Cette année, le thème proposé pour les déguisements était le fluo..., et tous ces vaillants sportifs ont joué le jeu, ce qui a donné à cette fin d'après-midi un air de fête, coloré et joyeux, comme l'auraient aimé Jean-No et Delphine.

Le départ a été donné du sommet de Cuines aux alentours de 18 heures et tout ce petit monde est parti pour affronter les 10 kilomètres d'une montée bien connue aujourd'hui. Le premier à franchir la ligne d'arrivée, au Chef-Lieu (Saint-Colomban) fut Christophe Zanardi, alias Toto, en 36 min 20 sec, suivi de Clément Girard (37 min 24 sec) et de Lucas Martin-Cocher (40 min 31 sec). La première femme, Alexandra Favre-Bonté a réalisé un temps de 47 min 42 sec.

Les coureurs, Lionel Perret et Patrick Favre-Bonté, ont « avalé » les 10 kilomètres en 53 min 04 sec, suivis d'Anne-Lise et Manu Ledain (1 h 09 min 33 sec).

Quant aux marcheurs, ils franchirent tous la ligne chacun à leur rythme. Notons les belles performances d'Alissa Favre-Novel (48 min 28 sec, première jeune), d'Alexis Bitz (59 min 19 sec) et d'Ilona Villiot (59 min 30 sec). Félicitations également pour le plus jeune participant, Louka Castanié, 4 ans, qui était tracté sur son vélo à un rythme d'enfer par Jean-Lou Martin-Cocher !

Une fois tous les concurrents arrivés, les prix ont été distribués devant la salle des fêtes avec remise de la coupe au vainqueur et d'un petit cadeau pour les premiers de chaque catégorie. Cérémonie fort bien animée par Anne-Karine Favre-Bonté. S'en est suivi un apéro où chacun a pu (re)découvrir sur deux grands panneaux des photographies retracant les 10 éditions de cette montée avec de belles vues des participants. L'apéro terminé, près de 70 personnes se sont alors retrouvées autour du traditionnel barbecue mené d'une main de maître par Pascal Gauthier et François Bitz qui finirent tout autant enfumés que les saucisses...

C'est ainsi, dans une ambiance chaleureuse, que s'est achevée cette belle journée, chacun se promettant de revenir l'an prochain, pour le week-end du 14 juillet, passer un agréable moment, entre amis, dans le souvenir de Jean-No et Delphine. ▶



■ BRÈVES

► **TOUR ARVAN-VILLARDS.** Cette année le tour Arvan-Villards (qui est financé par le Sivav à hauteur de 75 000 euros) innovait. Il se déroulait sur 3 jours les 12, 13 et 14 juillet. Désormais intitulée « Tour Arvan-Villards – Trilogie de Maurienne », cette épreuve comprenait le 12 juillet : une boucle de 75 km entre Saint-Jean-de-Maurienne, le col du Chaussy, le col de la Madeleine, et retour à Saint-Jean-de-Maurienne ; le 13 juillet : une boucle de 95 km entre Saint-Jean-de-Maurienne, le col du Télégraphe, le col du Galibier, et retour à Saint-Jean-de-Maurienne ; enfin, le 14 juillet, les 2 parcours habituels (80 km ou 110 km, au choix) avec départ (et arrivée) de Saint-Jean-d'Arves et, dans les deux cas, descente du col du Glandon. Si aucun Villarin n'a participé aux épreuves des 12 et 13 juillet, il y avait 1 inscrit pour la cyclosportive traditionnelle du 14 juillet qui comptait pour le challenge Cyclo'Tour Rotor et a rassemblé, sous un magnifique soleil, 165 concurrents sur le grand parcours et 122 sur le petit. Il s'agit de Jean-Jacques Tronel (Lachal) qui a terminé 143^e sur la grande boucle en 5 h 48 min, certes loin derrière le vainqueur Ludovic Turpin (3 h 47 min), mais à 64 ans le mérite est incontestable.

► **TOUR DE FRANCE.** Ciel menaçant et temps chaud et lourd, mais pas de pluie (qui est finalement tombée vers 14 h 30 après le passage du peloton) pour cette journée Tour de France aux Villards. Avec certes moins de monde que pour une montée, mais avec quand même de nombreuses caravanes le long de la route. Dans la descente, le maillot jaune avait revêtu un coupe-vent noir... ce qui n'a pas permis de le distinguer (seul son casque le différenciait). Les deux coureurs qui sont passés premiers au sommet du Glandon (Izaguirre et Hesjedal) ont parcouru les 8,200 km qui séparent le col de Lachal en 9 min 13 sec (53,382 km par heure). Sur la distance entre le col et Saint-Etienne-de-Cuines (19,6 km) les deux ont mis 21 min 53 sec (53,740 km par heure). Le maillot jaune a effectué la montée du Glandon (côté Isère, 21,6 km) en 1 h 01 min 30 s (soit 21,073 km par heure).

► **FOOTBALL.** Lors de l'assemblée générale du district de Savoie, Jeanine Favre-Alliance (Martinan), qui tient la buvette le dimanche avec son mari, Félix Burton, trésorier du Football club de Saint-Julien-Montdenis, a été mise à l'honneur en recevant la médaille d'argent du district.

Une animation sportive réussie

La 2^e étape de la TransMaurienne s'est courue le 9 août à Saint-Colomban avec départ et arrivée au Chef-Lieu.

A 10 h 30, les coureurs du grand parcours sont partis en direction de Lachal pour rejoindre, par Valmaure, le chemin du Talc, chargé d'histoire, et monter jusqu'aux passerelles de l'Orselle. Le tracé de 38 km avec 2 500 mètres de dénivelé était affronté courageusement, un fort brouillard couvrant les sommets. Très vite un groupe de six coureurs s'est formé aux avant-postes. On retrouvait là Thomas Dietsch et Nicolas Bouchet. Ce dernier se détachait avant d'être repris puis dépassé par Thomas Dietsch qui filait seul vers l'arrivée. « Une belle étape, bien préparée, mais un peu trop de cailloux tout de même. »

Vers 11 h 30, les concurrents du petit parcours (25 km avec 1 500 mètres de dénivelé et le Grand Truc au programme) prenaient le départ. Le leader Bastien Pialat, 2^e de l'étape derrière Sébastien Roux, conservait la tête du général. Chez les dames, Fanny Bourdon affirmait sa domination sur Sophie Giovane et Inne Gantois. « A de nombreux endroits, il fallait pousser la monture. »

Pour l'anecdote, nos amis de La Toussuire qui devaient assurer le ravitaillement sur la crête du Truc, n'ont pas réussi s'y rendre en 4X4 (pentes détrempées) et ont dû faire, au dernier moment, le tour du massif pour atteindre le terminus de la piste du Truc...

Une belle étape sans aucun blessé, et une journée épargnée par les orages. De nombreux bénévoles, tous salués au passage des compétiteurs.

Du côté des enfants, la seconde étape de la TransMôme a connu un fort succès. L'épreuve de cross-country s'est déroulée à partir de 13 h 30 au Clos. Son tracé a profité des derniers aménagements réalisés pour le parcours santé, sur les berges du Glandon. Les vacanciers et les spectateurs ont également pu s'exercer toute la journée aux joies du Trial Park et



■ Passage et ravitaillements au Chef-Lieu de Saint-Alban.

■ BRÈVE

► **LA VILLARINCHE.** Peut-être un peu moins de monde, le 21 juillet, pour cette édition de la Villarinche (« Un seul nom..., deux défis »). Sur le trail (22 km et 1 800 m de dénivelé ; 38 concurrents engagés, 2 abandons), on notera le bon temps de Patrick Favre-Bonté (en 3 h 49 min) qui finit 31^e, derrière le vainqueur Valéry Chaix (2 h 39 min). Pour la course pédestre (13 km pour 450 mètres de dénivelé ; 31 participants), à souligner l'excellente 3^e place de Gilles Bordas (1 h 04 min) derrière David Deléglise (58 min 40 sec). Organisée par l'office de tourisme (OT), et en l'absence des responsables, la remise des prix a été faite par Chantal Frasse-Sombet et ses collègues de l'OT dans une ambiance « moins festive et sans musique ». (Il faut dire que l'an dernier il y avait eu de l'animation, l'après-midi de l'épreuve, car il y avait ce jour-là une école de cirque en stage aux Villards.) Peu d'élus présents également (à part Jacqueline Dupenloup, Pierre-Yves Bonnivard et Patricia Valcke). Cependant les gens ont été contents. Il y a bien eu une ou 2 erreurs de balisage mais les bénévoles sont sympathiques et c'est pris à la rigolade. Mais selon une habituée de ces rendez-vous : « Au niveau des bénévoles, on peine à « assurer », plus que les autres élus. »

du mur d'escalade, activités gratuites et encadrées, installées sur la place du village.

Plus de 60 jeunes des centres de jeunesse avaient répondu à l'invitation du conseil général. Ils ont découvert les activités proposées au centre du village et une initiation au VTT (encadrée par Thibaud Taboury) sur le massif de l'Ormet. Le téléski, pourvu de crochets pour les VTT, ayant été ouvert par la Satvac pour l'occasion. L'accès au téléski était libre pour tous les vététistes munis d'une plaque « TransMaurienne », les randonneurs et les enfants ont donc été en mesure d'en profiter.

Après une bonne douche, les coureurs ont pu se détendre dans une salle de massage et d'ostéopathie aménagée dans la salle des fêtes.

Vers 15 h 30, le show Trial a fait sensation auprès du public réuni au Chef-Lieu. La journée s'est terminée avec la remise des prix en présence d'élus et de Jean-Léon Girardin ancien président du Sivav.

Le soir, après le démontage des structures, les bénévoles de l'organisation se sont retrouvés pour un repas servi sous la halle de la salle des fêtes dans une ambiance chaleureuse. Je tiens personnellement à remercier ici tous les bénévoles de Saint-Colomban et de Saint-Alban qui nous ont soutenus et aidés pour le déroulement de cette épreuve sportive majeure sur le massif Arvan-Villards, et qui a enregistré un nombre de participants record pour cette année anniversaire (560 !).

La 26^e édition, fixée du 6 au 10 août 2014, reviendra aux Villards pour une étape.

Stéphan Pezzani



M. DONDA

PÉTANQUE

Ribatto et Charpentier remportent les 40^e Six jours

Les 40^e Six jours de Saint-Colomban ont connu un succès considérable avec 46 doublettes inscrites (un record) parmi lesquelles on notait la présence de plusieurs équipes de Cuines.

Depuis plusieurs années, de nombreux Villarins participent aux concours de pétanque organisés dans le canton par les clubs de pétanque ou les comités des fêtes locaux. Et des liens se sont créés. Si bien que des joueurs d'« en bas » s'inscrivent maintenant régulièrement aux Six jours de Saint-Colomban, certains Cuinains n'hésitant pas à louer un gîte, durant une semaine, pour y participer. Que de chemin parcouru depuis une vingtaine d'années ! A cette époque, aux Villards, on voyait d'un « mauvais œil » la participation de ces « étrangers » qu'on supposait plus forts...

Un des effets de cette ouverture est qu'aujourd'hui, globalement, le niveau est plus relevé qu'avant, il y a moins d'équipes d'intermittents de la pétanque (même s'il y a toujours une bonne participation d'adolescents qui conservent ainsi à ce concours ce mélange générationnel qui est une de ses caractéristiques).

Par exemple, cette année, il y avait des équipes de Cuines renommées, avec des joueurs licenciés à la Fédération française de pétanque, comme Gilles Meyer le président du club Pétanque de Saint-Avre, qui participait pour la 2^e année (club où est licencié Bernard Lanthelme). Mais aussi comme Manu Ribatto et Nicolas Charpentier (les vainqueurs de ces 40^e Six jours, concours qu'ils ont déjà remporté en 1995) ou Cédric Clavel, espoir national de pétanque, tous membres de l'Association bouliste de Cuines (qui compte aussi dans ses rangs Alexandre Mugnier).

Il y avait aussi, du même club, Sébastien Ronat (associé avec Jocelyn Germain son président de club), 32 fois champion de Savoie (en doublette, doublette mixte, tête-à-tête), qui a montré son talent au tir (au « fer ») avec un pourcentage de près de 80 % de carreaux ! Ce qui, selon les spécialistes, serait d'autant plus méritoire que la place est lisse. (Une difficulté contournée par Hervé Tardy qui a remis à l'honneur et de manière fracassante un tir à la « raspaille » super efficace... Au diable le style.)

La participation de ces joueurs est, d'une certaine manière, une reconnaissance pour ce concours. Mais ce succès a une contrepartie : son organisation est lourde, d'autant qu'ici comme ailleurs le bénévolat spontané régresse... Ils

étaient 4 cette année pour organiser ces Six jours, tous membres de l'Association qui bouge et qui anime (ABA) : David Favre-Bonté, Elodie Hoareau, Pauline Gomès-Léal et Manu Ledain, auxquels il faut ajouter Blandine Bozon-Verduraz et Valentin Morregia pour la préparation et la cuisson des diots-polenta du repas traditionnel qui suit la remise des prix toujours orchestrée d'une manière inimitable par Alain Bozon (Les Roches). Ce repas, ouvert à tous, à la salle des fêtes, est lui-même suivi d'une soirée dansante très attendue animée avec talent et conviction, à la sono, par Romain Bozon.

La convivialité de ce concours tient aussi au fait que tous les participants reçoivent une récompense quelle que soit leur performance, sans parler de la règle qui veut que les gagnants des parties paient à boire aux perdants. Un principe rarement écorné...

Toutes les parties se sont déroulées au Chef-Lieu sauf quelques-unes, de poules, qui se sont jouées au Martinan. (Il faudrait peut-être profiter des travaux qui s'effectuent sur la place du tilleul, près du cimetière, pour tracer 4 ou 5 jeux supplémentaires.) Se déroulant sur une semaine, et le mercredi de cette semaine ayant été très pluvieux, les parties interrompues ou qui n'avaient pu se dérouler se sont toutes jouées avant les parties finales du samedi, les joueurs concernés s'arrangeant dans un bon esprit pour les jouer à des heures inhabituelles... Le samedi, pour les parties finales, les jeux de la place avaient été décorés de ballons.

Lors de la remise des prix, stupeur ! ABA, qui organise les Six jours depuis longtemps, a annoncé qu'elle abandonnait cette organisation car il y manifestement un essoufflement. Cependant, lors du repas, sur un bout de nappe qui a circulé entre les tables à l'initiative de Sébastien Dufour, une douzaine de personnes se sont spontanément proposées (en donnant leurs coordonnées) pour organiser ou participer à l'organisation des prochains Six jours. A cette occasion, il a paru évident à tous que cette organisation devait être soutenue financièrement par les collectivités locales des Villards et de Cuines...

A la remise des prix, René Mugnier, qui est à l'origine de ce concours et qui a été présent toute la semaine sur les jeux, a été invité à prendre la parole. Une intervention durant laquelle il a retracé l'histoire de ce concours et encouragé les bénévoles pour qu'il perdure. Nul doute qu'il sera entendu.

■ BRÈVE

► ABA. Selon des informations diverses et concordantes, l'Association qui bouge et qui anime (ABA), dont le président est David Favre-Bonté (Lachenal), aurait décidé de mettre ses activités en « sommeil » faute de trouver des bénévoles pour la « faire tourner ». C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la décision que ses responsables ont annoncée, au cours de la remise des prix des Six de Saint-Colomban, de ne plus organiser ce concours de pétanque (*lire ci-dessus*).

RÉSULTATS

40^e Six jours de Saint-Colomban

► Du 4 au 10 août 2013
Place du Chef-Lieu
46 doublettes

Concours général

Quarts de finale : Manu Ribatto et Nicolas Charpentier / Henri et Julien Tamigi, 13-7 ; Bertrand et Alexandre Mugnier / Gilles Meyer et Bernard Lanthelme, 13-12 ; Hervé Tardy et Jacques Maurino / Jocelyn Germain et Sébastien Ronat, 13-11 ; Denis et Claude Jamin / Alain Bozon et Franck Tardy, 13-3.

Demi-finales : Manu Ribatto et Nicolas Charpentier / Bertrand et Alexandre Mugnier, 13-12 ; Denis et Claude Jamin / Hervé Tardy et Jacques Maurino, 13-5.

Finale : Manu Ribatto et Nicolas Charpentier / Denis et Claude Jamin, 13-6.

Concours complémentaire

Demi-finales : Sébastien Dufour et Benjamin Maurino / Gérard Bozon-Verduraz et Christian Desfours, 13-7 ; Cyprien Deschamps et Marcel Diernaz / Richard et Vincent Tritto, 13-11.

Finale : Sébastien Dufour et Benjamin Maurino / Cyprien Deschamps et Marcel Diernaz, 13-4.

Charpentier, 13-0.

Finale : Alain Bozon et Cédric Clavel / Jean-Christophe Pabion et Amandine Bignardi, 13-6.

Concours complémentaire

Demi-finales : Damien Cartier-Lange et Grégory Nantiéras / Hervé Tardy et Manu Bozon, 13-12 ; Christian Desfours et Eric Bozon / Jean-Yves Ibiza et Victor Lafaurie, 13-12.

Finale : Damien Cartier-Lange et Grégory Nantiéras / Christian Desfours et Eric Bozon, 13-3.

Concours de l'ACCA de Saint-Alban

► 17 août 2013
Terrain de pétanque du Premier-Villard
28 doublettes

[Ce concours a été une réussite bien qu'une ou plusieurs personnes aient « trafiqué » quelques affiches et indiqué sur Internet que, pour ce concours, il fallait apporter son pique-nique... alors que depuis que le concours existe, et tant qu'il existera, le repas sera pris sur place. – (Denis Jamin.)]

Concours général

Demi-finales : Jean-Christophe Pabion et Damien Cartier-Lange / Aurélie Marchand et Sébastien Ronat, 13-6 ; Cédric Clavel et Jocelyn Germain / Henri Tamigi et Alexandre Mugnier, 13-12.

Finale : Jean-Christophe Pabion et Damien Cartier-Lange / Cédric Clavel et Jocelyn Germain, 13-7.

Concours complémentaire

Finale : Armelle Bourbousson et Clément Tardy / Richard Tritto et Gérard Mugnier, 13-11.

Concours du club des sports

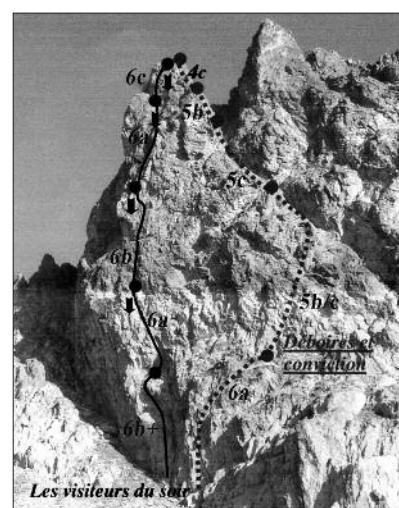
► 13 août 2013
Plan d'eau du Clos
38 doublettes

Concours général

Demi-finales : Jean-Christophe Pabion et Amandine Bignardi / Laura Germain et Eric Marchand, 13-12 ; Alain Bozon et Cédric Clavel / Manu Ribatto et Nicolas

pierrier. Ne pas s'engager dans le pierrier mais rester le plus longtemps possible sur l'arête herbeuse formant la rive droite du vallon (sente). Lorsque l'arête se transforme en pierrier (2 450 m environ, cairn), se diriger alors en direction du col de la Combe. L'aiguille de la Combe se situe à sa droite. Compter 1 h 15 environ.

Cette voie a été « dédiée à Jean-Noël Favre-Bonté, agriculteur dans les alpages du Glandon et grand connaisseur des aiguilles de l'Argentière. Moniteur de ski, il nous a quittés trop rapidement, victime d'une avalanche, en 2003 ».



De l'herbe à Robert à la barbe de bouc

La première promenade fixée au 1^{er} août, bien qu'inscrite au programme de l'office de tourisme (OT), n'a motivé que Catherine Desfours et Françoise Tronel, deux habituées. Nous sommes partis du monument aux morts de Saint-Alban et avons cheminé tranquillement jusqu'à la croix des Charrières. Et trouvé, par hasard, en haut d'un talus une Orchidacée que je n'avais encore jamais vue. J'en ai récolté une tige bien fleurie. Je l'ai déterminée le soir même : elle s'appelle *Epipactis*, pourpre noirâtre en français. Ce n'est pas une Orchidacée ressemblant au sabot de Vénus par exemple ni à une orchidée classique, c'est pourquoi elle ne s'appelle pas orchis. Au retour nous avons bu un verre en terrasse chez Marc Vuillermoz, au *Triandou*.

La 2^e promenade eut lieu le 5 août. Suivant un souhait exprimé par Danielle Tronel, l'année dernière, et dans l'espoir qu'elle serait là, j'avais programmé le chemin des Côtes, c'est-à-dire l'ancien chemin qui montait aux chalets du Coin puis vers Bellard. J'avais fait inscrire aussi cette promenade dans le programme de l'OT ce qui fait qu'il y avait 14 personnes dont 7 touristes du camping. Il y avait aussi Véronique Grassi des Roches et sa fille, une amie à elle, Anne Vasseur, aussi des Roches (avec ses deux filles), Catherine Desfours et Françoise Tronel.

Nous n'avons emprunté le chemin des Côtes que sur son début car, ce jour-là, il faisait très chaud, alors nous avons continué à l'ombre sur le chemin dit de Nantchenu. Ce qui m'a permis de montrer une plante qui ne pousse qu'à l'ubac (à l'Envers) et en général dans les bois. Je l'avais rencontrée pour la première fois sur la route du Truc, il y a presque 10 ans, cueillie, déterminée et mise dans l'herbier des Villards à cette époque. Cette plante s'appelle : barbe de bouc (en latin, *Aruncus dioicus*. *Dioicus* donne en français dioïque et signifie que cette plante a des pieds mâles et des pieds femelles indépendants). Le nom de barbe de bouc vient du pied mâle où les fleurs fanées forment de longs filaments fins et marron qui pendent au bout de leurs rameaux. La fleur femelle était déjà en fruits. Ces fruits ressemblent à de petits grains de blé qui iraient par deux. Par chance, il y avait aussi un pied mâle encore en fleurs : une multitude de petites fleurs blanches côté à côté.

Un peu plus loin nous avons vu de la reine des prés dont les sommités fleuries sont médicinales : leur infusion calme les douleurs, à la façon de l'aspirine. Il y avait aussi une impatiante d'un beau jaune vif que je ne connaissais jusque-là que dans les livres. Tout cela nous a donné avec l'herbe à Robert, le géranium des bois et l'épilobe à petites fleurs entre autres, une sortie très intéressante.

La 3^e promenade se déroula le 16 août après-midi sur le chemin des Granges (après Lachal). Il y avait Marie-Thérèse Bouchardy (pour la première fois), Serge Jamen, Huguette et Raoul Bordon-Biron, Michèle et Alain Cavaillès, et un couple de touristes. J'avais invité Martine Ferroud qui était professeur de sciences naturelles et qui enseignait un peu de botanique dans son collège pensant qu'une promenade botanique l'intéresserait peut-être. Il n'y avait pas de nouvelles fleurs. J'ai beaucoup détaillé les descriptions des fleurs (séneçon de Fuchs, épilobe en épi, knautie, trèfle des

prés, sarriette commune, chardons, et en particulier le lotier corniculé avec l'éten-dard, les ailes et la carène, fleur typique de la famille que l'on appelait autrefois Papilionacées).

Nous sommes ainsi tout en cheminant arrivés aux ruines des anciennes maisons des Granges et Huguette Bordon-Biron nous a dit alors qu'elle se rappelait bien y venir vers l'âge de 5 ans pour voir sa grand-mère qui habitait ce hameau.

Pour qu'Amandine Cavaillès puisse faire une promenade avec sa petite fille en poussette, je lui ai proposé la route goudronnée entre Saint-Alban et le Premier-Villard. Et le samedi 22 août Julie Gobil avec ses 4 garçons est venue se joindre à nous, intéressée par les plantes fourragères, médicinales ou comestibles. Elle a fait un petit herbier avec une quinzaine de fleurs dont le lotier corniculé, le pied-de-lièvre, et le trèfle jaune, plantes qui poussent dans les prés et que l'on retrouve dans le foin. Nous avons parlé du serpolet. Enfin sur le chemin du retour elle m'a demandé de lui montrer l'épinard sauvage (le ver-cuigne en patois).

Pour apprendre soi-même la flore vilarinche, il existe de bons ouvrages où les fleurs sont classées par couleurs (1 et 2) ce qui les rend d'un abord facile pour les débutants, où bien dessinées (3). Pour les plantes médicinales, le meilleur livre et le moins cher (moins de 10 euros) est celui du docteur Valnet (4). Il n'est pas illustré, c'est pourquoi il est bon d'apprendre d'abord à reconnaître les fleurs avec une flore de poche que l'on peut facilement mettre dans le sac à dos. On peut aussi faire une cueillette (sans arrachage) et consulter chez soi *La flore d'Europe occidentale*, de Marjorie Blamey et Christopher Grey-Wilson publiée, aux Editions Flammarion (2003, 544 pages avec plus de 2 400 plantes décrites et illustrées en couleurs), ouvrage beaucoup plus volumineux mais malheureusement épuisé.

Bernard Patillon

- (1) D. MC CLINTOCK, R. FITTER, S. ET C. FAVARGER, Guide des plantes à fleurs, des arbres et des arbustes de l'Europe occidentale, Editions Delachaux et Niestlé (2002).
- (2) W. STRICHMANN ET U. STRICHMANN-MARNY, Guide Vigot de la flore d'Europe, Editions Vigot (2000), 447 p.
- (3) C. GREY-WILSON ET M. BLAMEY, Guide des fleurs de montagne Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura, Massif Central, Editions Delachaux et Niestlé (2009), 384 p.
- (4) J. VALNET, Phytothérapie du docteur Valnet, Édition Le Livre de Poche Pratique, 1983.

■ BRÈVE

► **FÊTES DES VOISINS.** Ils étaient près de 70 personnes à Lachenal à participer, à l'invitation de Sandrine et Annie Ramos Camacho, le 17 août, vers 11 heures et jusque tard dans l'après-midi, sur la petite place située près de l'ancienne boulangerie de Camille Martin-Fardon, à un apéritif dinatoire où l'on pouvait déguster une cinquantaine de « spécialités » vraisemblablement toutes cuisinées « maison ». Il y avait là, aussi, invitées par Annie, Benjamine Frasson-Botton et Jacqueline Communal, du hameau voisin du Martinan où un apéritif de ce type, organisé par Annie, n'avait pas vraiment rencontré le succès... Mais, Lachenal et le Martinan partageant la même chapelle (Lachenal n'étant au début du peuplement villarin qu'un « quartier » du Martinan) et les habitants des deux hameaux portant le même nom (en patois, ce sont des *Cornières*), pourquoi ne pas organiser cette rencontre, l'an prochain, entre les deux hameaux, ou, à défaut, alternativement, dans un hameau puis dans l'autre ? En milieu d'après-midi, chacun a regagné ses pénates en se promettant de revenir sans coup fêrir l'an prochain, quelque soit l'endroit... Au Planchamp, pour la 4^e fois, les habitants, leurs proches et leurs amis, se sont réunis (27 juillet) autour d'une excellente matouille accompagnée de saucisses grillées. On peut remercier les cuisiniers qui ont eu chaud autour du feu ce jour-là ! Les entrées et les desserts, aussi variés les uns que les autres, étaient apportés par chaque convive. Une fête des voisins réussie avec des chants et de la bonne humeur. — (C. Mayoux et J.-M. Bordas)

ASTRONOMIE

Étoiles et constellations de l'été

Profitant des très beaux jours sans nuages du début août, j'ai proposé à l'office de tourisme une soirée de découverte du ciel d'été à l'attention des Villarins ou des touristes, que nous avons fixée au 5 août à 22 h 30, avec rendez-vous sur le parking du nouveau cimetière de Saint-Colomban. A l'heure dite, et déjà dans la nuit, un petit groupe m'attendait : Martine Ferroud, Christophe Girard, Catherine Desfours et Françoise Tronel, Maurice Lion et son épouse, Roxane et son ami, plus trois touristes. J'avais demandé à Martine d'apporter une petite lampe de poche pour pouvoir éclairer mon planisphère phosphorescent avec lequel je me repérais pour passer d'une constellation à une autre.

J'ai commencé par mon étoile préférée : Antarès du Scorpion qui a de beaux éclats rouge vif, bien visible à côté du clocher de l'église. (Un Villarin m'a expliqué depuis cette soirée qu'Antarès signifie Anti-Arès dans lequel Arès est le nom du dieu grec de la guerre que les Romains appelaient Mars. Or la planète Mars est toujours d'un bel orangé, grosse et lumineuse. Ainsi elle fait un peu concurrence à Antarès d'où cette étymologie d'Anti-Arès c'est-à-dire anti-Mars.)

De la « casserole » de la Grande Ourse, on ne voyait que 3 étoiles du manche, le reste étant caché par Fremezan, mais grâce au planisphère, j'ai pu quand même indiquer l'étoile Polaire. L'étoile Polaire n'est pas très lumineuse, mais par ciel clair on la voit bien. C'est la queue du manche de la Petite Ourse.

Entre la Grande et la Petite Ourse, on peut voir se « tortiller » le Dragon. En repartant du manche de la Grande Ourse, on arrive sur la grosse étoile Arcturus et sa constellation du Bouvier qui forme un grand « V » vertical. Arcturus est beaucoup plus grosse que le soleil, à tel point que son diamètre engloberait la terre si elle était à la place du soleil. A côté du Bouvier, il y a la couronne boréale, sorte de demi-cercle, plus ou moins lumineux qui ressemble donc davantage à un diadème qu'à une couronne complète. On l'appelle boréale car elle n'est visible que depuis l'hémisphère terrestre Nord.

A gauche, en cherchant un peu, on peut voir le « torse » d'Hercule, sorte de trapèze. En basculant alors complètement la tête en arrière, on peut admirer une étoile très brillante, Véga de la constellation de la Lyre, étoile particulièrement intéressante pour les hommes

puisque les astronomes ont découvert, après diverses mesures, que le Soleil, et donc le système solaire tout entier, se dirige, à l'intérieur de notre galaxie, vers cette étoile Véga à la vitesse de 20 km par seconde (72 000 km à l'heure).

A côté de Véga, vu de la terre, donc toujours par notre petit groupe d'observateurs du ciel, également proche du zénith, on peut voir la grande constellation du Cygne qui forme une croix latine, comme un cygne en vol, aux ailes bien écartées. Puis, repartant de la Grande Ourse, par une symétrie avec l'étoile Polaire, on arrive au « W » majuscule de Cassiopée. Cassiopée forme un W en été mais un M en hiver. De même, en été, la casserole de la Grande Ourse conserve le liquide que l'on y verserait. En hiver, la casserole est dans l'autre sens et ne conserve rien : une casserole à l'envers.

Maintenant, vers le sud, au-dessus du Grand Truc, une étoile brillante au milieu d'un segment de 2 plus petites, c'est Altaïr de l'Aigle. De cet Aigle, on ne voit quasiment qu'Altaïr, les autres étoiles formant l'aigle étant très peu lumineuses comme beaucoup de constellations.

Pendant ces plus de trois quarts d'heure d'observation, les étoiles de Persée et d'Andromède ont commencé à se lever au-dessus des crêtes du Grand Jarnalet qui dans la nuit noire prolongent le massif de Fremezan. Vers 23 h 30 tout le monde rentra chez soi ; et il ne resta plus que Christophe Girard (Totole) qui est, comme moi, astronome amateur à ses heures. (Il a même une lunette avec laquelle lui, Richard Tritto et moi-même avons observé il y a quelques années la planète Jupiter et ses satellites.)

Dans cette nuit du 5 au 6 août, Totole et moi avons bavardé et évoqué entre autres choses astronomiques les signes du zodiaque si prisés par les astrologues. Ces signes sont des constellations dans lesquelles le soleil se couche tout au long de l'année. Il y en a 12, comme les 12 mois de l'année mais sans coïncidences exactement.

Le zodiaque a été créé par les Chaldéens, 3 000 ans avant Jésus-Christ. Mais le point d'origine du premier signe du zodiaque, qui est l'équinoxe de printemps, se déplace un peu chaque année sur l'orbite de la terre autour du Soleil ce qui fait qu'il y a désormais plus d'un mois de décalage dans les signes du zodiaque par rapport aux signes d'origine fixés par les Chaldéens.

Cependant, après ces 5 000 ans qui nous en séparent, aucune mise à jour n'a été apportée aux signes du zodiaque par les astrologues de tout poil. Ce qui fait que personne ne naît plus actuellement dans son « vrai » signe d'origine. Donc, à supposer que les horoscopes aient jamais été « justes » il y a 5 000 ans, il est maintenant certain qu'ils sont complètement faux.

Enfin, il faut savoir que dans n'importe quelle constellation les étoiles qui nous paraissent à côté les unes des autres, vues de la terre, sont en réalité très loin les unes des autres dans l'espace. Elles sont cependant toutes dans notre galaxie (celle qui contient le Soleil et l'étoile Véga par exemple) qui s'appelle la voie lactée et qu'on peut voir en tranche d'un bout à l'autre de l'horizon quand le ciel est bien noir et qu'il n'y a pas de nuage.

Bernard Patillon

FÊTE DU MERLET

A la rencontre des alpagistes et du beaufort

L'été étant un moment propice aux rencontres, l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards a proposé le 20 juillet dernier, pour la 3^e année, un rendez-vous dans les alpages où 56 personnes étaient présentes.

Un solide casse-croûte dans la tradition montagnarde, comme il y en avait autrefois quand la grande famille des bergers aimait à se retrouver sur les alpages, donnait du corps à ce rassemblement, sous la conduite de Gilbert Pautasso et Ulysse Darves-Blanc qui ont préparé une polenta au bâton, accompagnée de saucisses grillées au bois de sapin de l'alpage des Granges, où s'est déroulée la fête.

Une dizaine de personnes avait rejoint les Granges à pied depuis le Chef-Lieu de Saint-Alban, dont une famille de touristes habitant Aubagne, un couple de Saint-Rémy-de-Maurienne amoureux de randonnées en montagne, et des Villarins résidents permanents ou secondaires. D'autres marcheurs sont partis de l'Echaut...

Cette année la fête de l'alpage villarin était combinée avec le passage de Gary Ozeray, « colporteur du beaufort », qui a sillonné les montagnes de Maurienne, à pied, (321 km, dénivelé positif 13 292 m, dénivelé négatif 13 084 m) du 10 juillet au 18 août pour participer à des animations auprès des producteurs.

Cette « tournée » était programmée de longue date par le syndicat de défense du beaufort, qui avait recruté aussi un colporteur pour la Tarentaise et un pour le Val d'Arly.

Gary Ozeray a donc accompagné les marcheurs, découvrant en même temps que les

touristes le très agréable sentier qui grimpe dans la combe jusqu'aux chalets de l'Echaut. La montée se termina par quelque 45 minutes sur piste forestière, le sentier n'étant plus ouvert entre l'Echaut et les Granges ; dommage.

Sur l'agréable et panoramique replat au pied du Balais, Chantal Pacton nous a fait déguster son beaufort et sa tomme avec pour dessert la tarte aux myrtilles, le syndicat de défense du beaufort offrant à cette occasion un apéritif avec dégustation de beaufort, en présence de Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes, très sensible aux questions agricoles et à l'activité touristique. D'autres élus (Georges Favre-Bonté, Jacqueline Dupenloup, Daniel Quézel-Ambrunaz, Patricia Valcke) étaient présents... Notre ami Charles Villermet était aussi là, avec son accordéon, pour donner une belle ambiance à cette journée.

Le lendemain, Gary Ozeray avait rendez-vous à l'office de tourisme pour une montée au Tépey. Laissons-lui la parole : « *Avant notre montée en alpage pour admirer les génisses d'Adrien Maurino, l'office de tourisme de Saint-Colomban nous a offert un super petit déjeuner. Il faut prendre des forces pour grimper tout là-haut ! Un petit groupe parti de l'office de tourisme au matin, se retrouve après 45 minutes de marche à l'alpage du Tépey à 1 700 mètres d'altitude. Un cadre reposant pour les génisses.* » Le même soir, Gary était au col de la Croix-de-Fer pour la traite du troupeau de René Vial, avec plusieurs dizaines de personnes.



J. DUPENLOUP

■ BRÈVES

► **ROUTE DU REPLAT.** Le 30 août, sur une portion de 800 mètres environ, à partir de son embranchement sur la route départementale, la route forestière du Replat a été goudronnée. Selon Michel Donda, le revêtement de cette piste « n'était pas prioritaire alors que la route du Frêne ou celle du Mollard sont en mauvais état, et la largeur goudronnée, entre 3,10 m et 3,50 m, n'est pas suffisante pour que deux véhicules puissent se croiser sans danger à cause des cunettes qui, du coup, sont profondes de 50 cm environ...»

► **AFP.** Samedi 10 août, le conseil syndical de l'Association foncière pastorale (AFP) intercommunale a mis en place son bureau. Noëlle Noël a été élue présidente, par 7 voix pour et 1 nul (sur 8 votants, Patricia Valcke absente), et Arlette Lyard vice-présidente (8 voix). Interrogée sur ses projets, la nouvelle majorité du conseil syndical a indiqué vouloir utiliser l'argent disponible (2 000 euros en fonctionnement et 20 000 euros en investissement) pour « déboiser autour des hameaux ». Le président de la communauté de communes de la vallée du Glandon (CCVG), Pierre-Yves Bonnivard, a alors rappelé que le but de l'AFP était « le déboisement à l'intérieur du périmètre de l'AFP », et souligné toute l'importance que la CCGV accordait au bon fonctionnement de l'AFP, pièce maîtresse, selon lui, du maintien d'une activité pastorale, et garante d'un entretien convenable du paysage.

► **ESAT.** Le vendredi 6 septembre ont été inaugurés à Saint-Avre les bâtiments de l'ESAT (Etablissements et services d'aide par le travail), anciennement CAT (Centres d'aides par le travail), centre de travail adapté pour 78 adultes handicapés de Maurienne, avec des ateliers transférés depuis les anciens locaux de Saint-Jean-de-Maurienne : stockage, légumerie, cuisine, couture. A noter pour les Villarins qui n'auraient pas de potagers : on peut commander des paniers de légumes de saison, cultivés à Saint-Rémy-de-Maurienne, à l'ESAT de Saint-Avre. Pour l'heure, l'offre ne peut répondre aux demandes, mais on peut sans doute prendre rang ! L'atelier légumerie vend aussi du jus de pomme et de poire, « bio ».

ÉLEVAGE

Un loup attaque un agneau sur l'alpage du Balais

Le vendredi 2 août 2013, par une belle fin d'après-midi, un loup a attaqué un agneau, en plein jour, sur l'alpage du Balais (commune de Saint-Alban, en rive droite du Merlet).

Le troupeau était gardé par l'éleveuse, 2 patous et 3 border-collies. Le loup étant arrivé « sous le vent », les chiens ne l'ont pas senti et n'ont pas réagi. Malgré les hurlements de l'éleveuse, située à quelque 300 mètres de lui, le loup, après avoir agressé l'agneau (trachée, dos, oreilles perforés, il fallut l'abattre) a encore poursuivi une trentaine de brebis avant de s'éloigner. Il est revenu dans la nuit autour du troupeau parqué, et le lundi 5 août une nouvelle brebis était retrouvée morte, encore chaude.

Du 20 mai au 2 août, ce troupeau-là avait déjà subi 5 attaques et la préfecture, constatant que toutes les mesures de protection avaient été utilisées par l'éleveuse, avait autorisé la possibilité d'un tir de défense visant à abattre l'animal sur le territoire du troupeau. Un chasseur, Simon Cartier-Lange, prit alors des gardes, en vain. Suite à l'attaque du 2 août, le comportement du loup étant jugé déviant (disparition préoccupante de la crainte de l'Homme), la préfecture autorisa un tir de défense renforcé (2 veilleurs chaque nuit, 10 mobilisables sur toute la période, chasseurs ou lieutenants de louveterie). Sans résultat à ce jour.

Sur le terrain, la mise en place des tirs de défense renforcés s'avère difficile, demandant beaucoup d'efforts aux chasseurs qui veillent la nuit et regagnent souvent leur activité professionnelle le jour. Par ailleurs, le loup est un animal

remarquablement intelligent et peu disposé à tomber dans le piège... Notons encore qu'une brebis a été retrouvée fin juin, dans la combe du Merlet, au niveau de la plate-forme de la Molettaz, victime d'un lynx. Du côté de Saint-Colomban ou de Saint-Rémy-de-Maurienne, on signale aussi plusieurs attaques cet été.

Les organismes professionnels, les syndicats agricoles, ont vigoureusement réagi cet été face aux problèmes des prédatations, soulignant les véritables traumatismes qu'elles engendrent pour les troupeaux mais aussi pour les éleveurs (*). Il est vrai que certains jours de fin d'été où brouillard et pluie s'abattent sur les Villards, il faut s'imaginer, quand même, ce qui peut passer dans la tête de l'éleveur encore en alpage, lui qui vit son troupeau attaqué au grand soleil de début août...

Et un problème n'arrivant jamais seul, les bergers soulignent que les patous, les jours suivant les attaques, redoublent d'énerver, et que ce sont ces jours-là, particulièrement, qu'ils peuvent ne pas tolérer, par exemple, le passage des randonneurs...

Jacqueline Dupenloup

(*) Dans un dossier publié récemment par le journal *La Terre*, « Des crocs dans la montagne. Les estives trop exposées au loup sont abandonnées. Une menace pour la biodiversité », Laurent Garde, coordinateur régional du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée, indique : « *Le loup est un instrument pour éliminer l'élevage local, dans le projet de faire des Alpes, et sans doute aussi des Pyrénées, un grand massif ensauvagé.* » Peut-être bien...

APICULTURE

Important congrès apicole en Savoie

Un évènement important se déroulera à Aix-les-Bains du 10 au 14 octobre 2013. Il s'agit du 41^e congrès de la Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (FNOSAD). Il sera organisé par le Groupement de défense sanitaire des abeilles de la Savoie (GDSA).

Pour rappel, cet organisme, qui fête son cinquantenaire cette année, a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire des ruchers savoyards, d'aider ses adhérents à lutter efficacement contre la mortalité des abeilles et de vulgariser l'apiculture du point de vue sanitaire.

Présidé par Robert Carron depuis 2007, le GDSA et son conseil d'administration, composé de 20 membres, gèrent activement la question sanitaire des abeilles. Les 67 agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral interviennent dans les 60 secteurs définis en Savoie. Ils viennent en aide aux apiculteurs, surveillent, contrôlent les ruches, dépistent les maladies sous l'autorité du directeur départemental de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) appelée auparavant direction des services vétérinaires (DSV).

Du jeudi 10 au dimanche 13 octobre, se tiendront donc au Centre des congrès d'Aix-les-Bains des réunions de travail, des tables rondes et des conférences pour une protection renforcée des abeilles, le lundi 14 octobre étant une journée touristique pour les participants.

L'après-midi du dimanche 13 octobre peut être une bonne idée de sortie si vous êtes intéressé par l'abeille. L'accès sera libre pour découvrir les stands des nombreux exposants, le jeu de l'abeille présenté par Henri Duchemin, le film de Daniel Auclair « Miel ou déconfiture » produit par La Salamandre, l'intervention d'Eric Tourneret « Les abeilles dans le monde ».

En marge de la présentation de ce congrès, il peut être utile de dire quelques mots sur la présence du GDSA auprès des apiculteurs de la vallée des Villards. Les membres du conseil d'administration et surtout les agents sanitaires sont à leur écoute en cas de problème sanitaire comme par exemple une mortalité anormale d'abeilles. Des visites de ruchers décidés par les services sanitaires de la préfecture sont effectuées chaque année dans le secteur. Des produits vétérinaires pour soigner les abeilles notamment contre le varroa (acarien particulièrement agressif) sont fournis à des prix intéressants.

La presque totalité des apiculteurs de la vallée est adhérente au GDSA de la Savoie et peut limiter la propagation des maladies des abeilles par la mise en place des solutions proposées. Ils contribuent ainsi à favoriser la pérennité de l'abeille, la pollinisation, la diversité biologique et la production de miel local.

Yves Bonnivard

(*) Administrateur du GDSA et agent sanitaire.

Les projets immobiliers au centre de toutes les discussions

Cinquante trois personnes ont assisté à la réunion publique d'information qui s'est tenue le 3 août à 17 heures à la salle des fêtes de Saint-Colomban en présence de Maurice Bozon, maire de Saint-Colomban, et de la plupart des conseillers municipaux (1).

Après qu'Hervé Tardy (finances), Georges Favre-Bonté (réalisations, lire ci-dessous) et Ségolène Coin (sécurité) aient présenté le bilan de l'action municipale depuis 2008, Maurice Bozon a souligné l'importance des corvées (selon lui spécifiques à Saint-Colomban) puis regretter que les constructions du Mollaret soient arrêtées. Un sujet sur lequel il est largement revenu en répondant aux questions de la salle.

► Parking de Lachal

Le 28 septembre 2012 le conseil municipal a décidé de céder à (en fait, d'échanger avec) Ségolène Coin une partie de ce parking attenant à sa propriété. Ce parking ayant été réalisé par voie d'expropriation, Jean-Jacques Tronel, l'un des expropriés, a déposé un recours au tribunal administratif de Grenoble pour que son terrain lui soit rétrocédé. Pour se défendre, le 2 août, le conseil municipal a décidé de prendre un avocat. D'où la question de Jacques Maurino : « Je veux savoir ce qu'à à gagner la commune dans cette opération au point de prendre un avocat ? »

De la réponse de Maurice Bozon, il ressort que la municipalité, en acceptant cet échange, « répond à une demande (...) comme on l'a fait auparavant (2), qu'on a rien à gagner dans cette opération mais ce n'est pas la première fois qu'on fait un échange et on a jamais rien eu à gagner dans les échanges qu'on a fait, que la partie du parking qui va être échangé ne sert à rien, [et] que cet échange avait été accepté par la municipalité précédente (...) »

Liste des réalisations municipales énumérées par Georges Favre-Bonté en préambule de la réunion d'information : finition de la route d'accès aux pistes ; relai téléphonique de l'Ormet ; traversée du Chef-Lieu (avec 2 parkings de 6 places) ; renforcement et enrochement des berges des torrents des Roches et de Bellard ; déviation de la piste (combe des Roches) en vue d'effectuer un périmètre de protection de la source ; déviation d'une source aux Roches (Richard Maldéra) ; réfection de l'extérieur des chapelles ; terrassement pour lignes électriques à La Perrière ; travaux d'aménagement dans la boulangerie ; parkings de Barral et du cimetière ; extension des implantations paravalanches ; remise en état du monument aux morts ; assainissement [brachements au réseau, Martinan (4), Roches (2), Valmaure (1), Lachenal (3 + 3 à venir sur la commune)] ; pose de caniveaux à Lachal ; réfection du fond du plan d'eau ; passerelle à Champ Rey et chemin d'accès ; parcours santé du Clos : passerelle à la combe de la Croix et à la combe des Roches ; skis en Sembuis ; réfection de deux gîtes ; peintures du sol du court de tennis ; réseau d'enneigement artificiel ; remodelage du front de neige ; piste verte (automne 2013).

► Pénalités

La question – attendue, c'est un classique depuis 1998... – a été posée par Alain Rostaing : « Quel est le montant total des pénalités qui ont été versées à M. Maulin entre 2008 et 2013 ? » Après avoir rappelé que c'est à la Satvac et non à M. Maulin que ces pénalités ont été versées (« Il ne les a pas mises dans sa poche. »), Maurice Bozon a détaillé les versements effectués depuis 2008. Total : 1,578 million d'euros.

Les autres arguments en faveur du versement de ces pénalités sont connus. Ils ont été rappelés par Maurice Bozon : « D'abord on respecte un engagement pris par mon conseil en 1998, engagement qui a été confirmé par le conseil suivant en 2005. Mais, si à l'époque la pénalité [correspondait] à 500 lits non construits, en 2005, le conseil a accepté de la porter de 500 à 700 lits et 200 lits supplémentaires c'est important. (...) Quand un conseil signe une convention (...) c'est de la malhonnêteté pour moi [ne pas la payer]. [De plus] on ne voulait pas être responsable de l'abandon et de la fermeture des remontées mécaniques parce que si la Satvac se retire moi je ne me sens pas capable de gérer (...) le domaine de Bellard, on n'a pas la [capacité] financière à la commune. Le fonctionnement d'un domaine comme Bellard est estimé entre 0,8 et 1 million d'euros et donc avec les pénalités on gagne encore de l'argent (...) et on n'a pas le souci du fonctionnement. »

► Immobilier

C'est à ce point de sa réponse que Maurice Bozon est passé des pénalités à l'immobilier, un sujet qui été débattu une grande partie de la réunion : « M. Maulin, lui à titre personnel, a déposé un dossier de permis de construire (PC) en 2006 qui a été signé par la DDE en mars 2007. Ce permis que j'ai là, sous les yeux, il n'a jamais été signé, ni accepté par la mairie de l'époque. Ce PC je l'ai trouvé dans un tiroir de la mairie. Donc M. Maulin est en droit de demander des pénalités car il avait un PC et on l'a empêché de construire. Le projet représentait 458 lits. (...) Depuis 2007, je pense qu'on aurait

gagné de l'argent, on aurait plus de monde et je pense qu'on n'en serait pas là où on en est. Voilà pourquoi nous avons payé les pénalités. » (Intervention ponctuée par de vifs applaudissements.)

Alain Rostaing : « Je tiens à faire remarquer quand même que M. Maulin nous avez assignés à une époque pour payer ces pénalités que nous n'avons jamais payées (...) pour la bonne raison que nous avons investi dans le domaine skiable. M. Maulin nous a assignés au tribunal, il a été débouté. »

Maurice Bozon : « Ce n'est pas vrai, il n'a pas été débouté, ce n'est pas vrai. Quand on signe une convention, je l'ai déjà dit, ce n'est quand même pas honnête de la part d'une commune de signer en disant je ne paierais pas, ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne. Je regrette ce qui s'est passé. Le permis il a bien été caché dans un tiroir, il n'est pas signé par la mairie en 2007 et les terrains concernés étaient les terrains du Mollaret. Ces terrains, tout de suite derrière, ont été [vendus] à une autre société et se sont retrouvé avec 2 permis, et pour une commune c'est fort ! »

Alain Rostaing : « Mais M. Maulin ne voulait-il pas ces terrains gratuitement ? »

Maurice Bozon : « Je ne sais pas ça, c'est vous qui le dites. Je parle de ce permis pour vous expliquer que les pénalités on en parlerait peut-être plus si vous aviez laissé construire Maulin. Peut-être qu'il n'aurait pas construit, mais ce qui est évident c'est que vous l'avez empêché en cachant le permis et, en 2008, lorsque nous sommes arrivés il aurait fallu faire un procès aux sociétés avec qui vous aviez signé pour donner ces terrains à M. Maulin. De 1995 à 2001, c'est nous qui avons acheté les terrains du Mollaret et c'est nous qui avons acheté les terrains pour faire le plan d'eau et c'est nous qui avons acheté les terrains pour bâtir à La Perrière. Vous nous avez fait le reproche de ne pas avoir construit en 2001, mais vous de 2001 à 2008 vous n'avez pas fait grand-chose non plus pour construire, vous avez même empêché. » (Vifs applaudissements.)

Après cet échange, Yves Gauthier a

■ BRÈVES

► **IMMOBILIER.** Le programme immobilier du Mollaret, intitulé « Les chalets de Belledonne », est réalisé par la SARL Saincobel. Cette société, gérée par M. Pascal Grassart, a un capital de 10 000 euros détenu par La SARL Evo-Alp (10 %, dont l'actionnaire unique est Pascal Grassart), la SAS OMC (50 %), M. Daniel Bellanger (10 %), Mme Isabelle Bélanger (10 %) et M. François Miras (20 %). M. François Miras est l'ancien PDG de la société MDP (Meylan) qui a conseillé la commune de Saint-Colomban pour le remodelage du front de neige, à La Pierre. Pour certains observateurs, sa présence dans le capital de Saincobel serait la preuve « que les constructions vont se terminer ». Une réunion de chantier – « préalable à un redémarrage des constructions » – aurait eu lieu le 23 septembre 2013.

► **DOMAINE SKIABLE.** Selon les spécialistes : « Crée une piste verte débutante à l'arrivée du téléski de La Pierre, qui ne desserte actuellement qu'une piste bleue mal adaptée aux débutants, permettrait d'accroître l'offre de ski sur le front de neige et de répartir les flux de skieurs. » Cette piste de 11 190 m² (qui partira du sommet du téléski de Rogemont et se terminera sur la piste du Truc à la hauteur du parking amont de La Pierre) nécessite « un défrichement d'une surface de 2 959 m² qui (...) sera effectué par l'ONF (...) Puis un travail de terrassement de haut en bas sera fait pour niveler le terrain par le biais de déblais/remblais immédiat sans phase de stockage. La piste de ski sera utilisée en période hivernale pour la pratique du ski alpin et, partiellement en été en tant que piste forestière. » (Arrêté du préfet de région, daté du 23 juillet 2012, qui indique également que ce projet a été dispensé d'une étude d'impact.) Après le recours déposé par René Mugnier en mai 2013, on a appris, à la réunion du conseil municipal de Saint-Colomban du 6 septembre dernier, que deux autres recours avaient été déposés, début septembre, contre cette piste verte : un de René et Jacqueline Mugnier, et un de Lucienne Favre-Bonté. Si ces recours ne sont pas suspensifs, les travaux pourraient commencer courant octobre et durer 1 mois.

regretté la suppression de 2 places de parking à Lachenal et le report de l'enfouissement des réseaux secs dans ce même village (« On est un peu les parents pauvres à Lachenal »). Dans sa réponse, Maurice Bozon a expliqué que la suppression des places de parking avait été demandée pour que les véhicules de secours sortent plus librement, et que le report de l'enfouissement des réseaux secs avait été décidé suite au recours déposé contre la vente d'un gîte à La Pierre, et la somme prévue au budget pour ces travaux (300 000 euros) utilisée pour financer la rénovation du front de neige. Répondant à une question de Marcel Malburet, il a alors indiqué que ce recours avait été déposé par René Mugnier, lequel, depuis, en avait déposé un autre contre la piste verte.

Jacques Maurino (qui faisait partie du conseil qui a confirmé le principe des pénalités) est ensuite revenu sur ce sujet : « Je pense que payer les pénalités pour la vallée c'est une question d'honneur (...). On a fait une erreur pour ces pénalités, sûrement, mais c'est une question d'honneur. Il faut payer. » Puis : « Sur l'immobilier : Saint-Colomban aujourd'hui ça s'appelle le cimetière des promoteurs. Pourquoi ? Il est où le problème ? »

Pour Maurice Bozon, le coche a été raté en 2001, juste après avoir réalisé la liaison. Ce que confirme Hervé Tardy (s'adressant à Jacques Maurino) : « Jacky, on était tous les deux au conseil précédent, depuis 2003, et on a tout fait dans ce conseil pour (...) dire non à M. Maulin. Donc à mon sens c'est la grosse erreur. Il a déposé un permis qui n'a jamais été signé et ainsi de suite. » Jacques Maurino : « Tu étais dans le secret des dieux, ce n'était pas mon cas. Si tu le savais, je ne le savais pas, OK ? Après la question que je veux poser c'est : le projet tel qu'il est conçu au Mollaret est-il vendable ? J'ai malheureusement la réponse : non. Je n'arrive pas à comprendre que les promoteurs actuels ne puissent pas finir alors qu'ils ont une garantie d'achèvement de travaux sur 3 ans ; ça peut vouloir dire que leur vente est proche de zéro. »

Maurice Bozon : « (...) Tu dis « les gens n'achètent pas », on sait pourquoi. Actuellement Saint-Col resté une petite station et les gens qui arrivent pour visiter le chantier (...) voient qu'il manque une vie active ; mais c'est pas nouveau, et il faut essayer de le défendre. Tu dis on s'est trompé, ce qui est malheureux c'est qu'il n'y a pas de continuité dans le conseil (...). Maintenant la situation est difficile. Il y a un permis qui a été déposé par M. Maulin il y a deux ans à Saint-Sorlin pour une centaine d'appartements, et depuis il en a vendu 7 ! »

Paul Paret : « Moi je voudrais quand même rester un petit peu optimiste car (...) je crois que Saint-Colomban a beaucoup d'atouts. Les gens y sont très attachés. Par contre la spécificité du pays c'est que quand il y en a un qui tire à hue, l'autre tire à dia. (...) Il n'y a pas un conseil qui reprend les idées des autres et si quelqu'un émet une idée positive il y a 3 ou 4 personnes qui disent : « Regarde moi cet abruti, il a une idée complètement démente », et, ça, ça nous fait mourir. » Regrettant que l'équipe actuelle n'ait pas, comme il l'avait proposé

Lire la suite page 15

Réunion publique d'information

Suite de la page 14

sé à une précédente réunion publique (2008), pris un avocat-conseil pour déposer des recours systématiques sur tout « ce qui avait été signé par l'équipe précédente entre les deux tours des élections en 2008 » et plaident pour qu'une équipe de jeunes se « lève », Paul Paret a réaffirmé son optimisme pour la suite, puis demandé – pour des raisons de sécurité – qu'on crée deux chemins à travers le Martinan et qu'on examine le problème des parkings sur le haut du village.

Sur ces points, Maurice Bozon a expliqué que deux chemins étaient actuellement en cours de création à Valmaure et à Lachenal et qu'on ne pouvait pas tout faire. Mais que la prochaine équipe municipale s'y intéresserait.

Georges Quézel-Ambrunaz, maire de Saint-Alban de 2001 à 2008, est intervenu pour dire qu'il partageait l'opinion exprimée par Paul Paret : « J'admire que dans la vallée on ait encore des gens qui veulent prendre des responsabilités car dès qu'on bouge le petit doigt (...) on se fait matraquer de façon épouvantable. C'est pas spécifique à Saint-Colomban, on a à Saint-Alban exactement la même chose. » Et de citer deux exemples : annulation du PC pour un gîte agropastoral au Merlet et annulation d'un projet de route pour désenclaver le Mollard.

Jean-Lou Martin-Cocher a demandé : « J'ai lu dans le dernier bulletin municipal (...) qu'on parle d'une supérette au pied des pistes. Est-ce que c'est quelque chose de prévu, et est-ce que le conseil est confiant sur la reprise du Mollaret ? »

Maurice Bozon : « J'espère que ça va reprendre parce que j'ai toujours espéré depuis que je suis ici (...). Maintenant vous donner l'assurance que ça va démarrer c'est difficile à dire (...) car c'est pas la commune qui peut financer. Nous on peut se renseigner, écouter, mais on ne peut pas faire grand-chose. La supérette c'est une demande de Goélia le gestionnaire (...). Si les travaux reprennent en septembre, nous nous engagons à installer un point de vente face au bâtiment d'accueil. »

Paul Paret : « Une banque ne peut-elle pas financer le promoteur pour terminer les travaux ? »

Jacques Maurino : « Non. Pour faire aboutir un projet immobilier, pour que la banque débloque les fonds nécessaires et que le promoteur obtienne une garantie de fin d'achèvement, qui est payante et payée par le promoteur et accordée après une étude du projet (...), il faut avoir déjà un certain pourcentage de pré-commercialisation. La pré-commercialisation c'est un contrat de réservation que le client signe en déposant un chèque qui est encaissé sur un compte dit de séquestre. Dans un projet comme celui du Mollaret il faut en gros 50 % de pré-commercialisation. Quand ce taux est atteint, le promoteur peut faire les appels de fonds, c'est-à-dire encaisser des acheteurs qui ont signé un contrat de pré-commercialisation, en fonction de l'achèvement des travaux. Et c'est là où, au Mollaret, ça coince. Le taux de pré-commercialisation est nettement inférieur à 50 % et donc le promoteur ne peut pas

faire des appels de fonds auprès des acheteurs qu'il a et donc les fonds lui manquent. Son problème c'est qu'il ne vend pas. Sinon ça serait fini. » Et de conclure en disant : « La qualité de ce type d'investissement ne tient que par la solidité du gestionnaire qui paie les investisseurs sur ses fonds propres s'il n'y a pas de locataires. Or le résultat comptable de Goléa, l'an dernier c'est 160 000 euros ; ça laisse pas beaucoup de marge. »

► Communauté de communes

Christophe Mayoux a ensuite posé deux questions. D'abord : « Est-ce que l'estimation donnée pour l'enfouissement des réseaux secs à Lachenal, 450 000 euros, prévoit le prolongement jusqu'à la bergerie du GAEC et le Planchamp ? » Réponse : « Oui. » Puis : « Quel impact sur les finances communales aura la création de la communauté de communes cantonales le 1^{er} janvier prochain ? »

Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes de la vallée du Glandon (CCVG), a alors indiqué – en substance – que tout dépendrait des compétences de la future communauté de communes (comcom). Et que si, à ce jour, rien n'est décidé, le principe de fonctionnement pourrait être le suivant : des recettes fiscales que la future comcom encaissera, elle ne gardera que ce qui sera nécessaire au financement des projets qui entreront dans ses compétences. Le reste sera reversé aux communes sous forme d'attributions de compensations. Il a indiqué que ce système aurait dû être mis en place depuis 2004, ce qui n'a jamais été fait. Une « négligence » qui a dû être régularisée en inscrivant au budget 2013 de la CCGV 1,2 million d'euros... D'où, selon lui, des difficultés à le boucler. Il a aussi indiqué « que si l'office de tourisme (OT) par exemple n'est plus dans les compétences de la comcom cantonale il faudra que l'OT soit repris et supporté par Saint-Colomban ou par Saint-Colomban et Saint-Alban ou encore par un syndicat intercommunal regroupant les deux communes qui sera sans doute à créer pour gérer ce qui est commun, comme les deux communes le font maintenant depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui on a, ensemble, l'école, l'OT, le déneigement, l'entretien des routes, etc., et donc soit on fait une structure soit on redonne tout aux communes. »

Cette intervention s'est conclue par cet échange qui pourrait résumer la réunion :

- Pierre-Yves Bonnivard : « Est-ce que j'ai répondu à ta question ? »
- Christophe Mayoux : « Tu m'as éclairé à défaut de me rassurer. »
- Pierre-Yves Bonnivard : « On n'est pas là pour vous rassurer, on est là pour vous dire la vérité. »

(1) Etaient absents : Catherine Dobelli, Anne-Karine Favre-Bonté et Norbert Combet.

(2) Allusion à une procédure semblable acceptée par la municipalité précédente au profit d'Alain Rostaing, alors conseiller municipal.

SAPEURS-POMPIERS

Un corps déjà indispensable

Le 21 juillet, en milieu de matinée, quelque 400 mètres en amont du Pied des Voûtes, une moto, qui montait, s'est déportée sur sa gauche à la sortie d'un virage et a percuté un camping-car qui descendait.

Cet accident a demandé l'intervention de 6 véhicules de pompiers (15 personnes), 2 véhicules de gendarmerie (6 personnes), 1 hélicoptère (3 personnes dont le médecin) qui a hélitreuillé les médecins du SMUR et évacué sur Grenoble la passagère de la moto, très gravement blessée, et qui est décédée à l'hôpital. Le conducteur de la moto a été évacué sur Saint-Jean-de-Maurienne.

La vitesse excessive de la moto est directement la cause de cet accident. De nombreux excès de ce type ont été observés cette été sur la route du col. Le plus souvent, ils ont été le fait d'un « peloton » de motards (jusqu'à une dizaine) se suivant à grande vitesse, à la montée (mais pas toujours...), notamment dans les enfilades de virages qu'offre parfois la départementale. Ce fut le cas aussi de cyclosportifs qui se comportent comme si la route était fermée à la circulation au moment de leur passage. (Un participant de La Marmotte est d'ailleurs mort au pont de Lachal).

Ainsi, si à force de publicité la route du col est maintenant suffisamment connue

pour être fréquentée par de nombreux motards et cyclistes, revers de la médaille, cette route est devenue dangereuse pour les résidents. (Quelques secondes avant l'accident de moto du 21 juillet, une habitante de la vallée a manqué d'érafiler sa voiture sur les barrières de sécurité du Pied des Voûtes pour éviter la moto...)

Ces comportements expliquent pour une large part les nombreuses sorties effectuées depuis le début de l'année par le tout nouveau corps de sapeurs-pompiers des Villards (*). Fin août, on en comptait 29 dont 13 (45 %) pour le seul mois de juillet. Un chiffre qui pourrait s'expliquer par le fait que c'est en juillet que les principales courses cyclosportives traversent la vallée des Villards. La ventilation des sorties montre d'ailleurs que 8 sorties (sur 29) sont dues à des accidents impliquant des 2 roues.

(*) Johnny Unger, caporal chef, Simon Cartier-Lange et Jean-Baptiste Brosson ont fini leur formation et sont sapeurs-pompiers opérationnels. Céline Rostaing-Troux a aussi terminé la sienne (infirmière). Julien Donda et Pierre-Yves Bonnivard finiront la leur début novembre (bien qu'ils soient déjà opérationnels). Alexandra Favre-Bonté est apte pour le secours à la personne et en cours de formation pour les incendies. Anne-Karine Favre-Bonté est en cours de formation incendie et sera opérationnelle au secours à la personne début novembre.

INSÉCURITÉ

Dégradations, vols et malveillance...

Le 22 juin, une touriste, qui s'apprêtait à prendre une photographie du tilleul de Saint-Colomban récemment classé « arbre remarquable », a été frappée de stupeur en découvrant qu'une tête de chevreuil reposait sur une excroissance du tronc de ce vénérable tilleul... Ce fait divers a été rapporté dans *La Maurienne* par Maurice Bouchet-Flochet, correspondant local de cet hebdomadaire (édition du 11 juillet) dans un article intitulé « Faits divers : l'été de tous les dangers dans les Villards ».

Cet article précise qu'un jeune chevreuil aurait été décapité la nuit précédente (nuit du 21 au 22) au plan d'eau alors que l'animal s'y abreuvait, et que la gendarmerie de La Chambre et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage avaient été alertés par « un résident qui en a assez de l'incivilité qui perdure dans la commune ». Puis, généralisant son propos, l'auteur indique : « (...) Tout le monde sait tout, mais personne ne bouge au nom de la sacro-sainte tranquillité. La nuit, le plan d'eau de Saint-Colomban est aussi un lieu de passage pour un « certain commerce ». Des vols importants ont lieu sur les chantiers (Le Mollaret), les intérieurs de bâtiments sont saccagés (le GCU qui sera fermé cet été), des coups de feu dans les bois sont entendus... Le vol et l'arrachage des fleurs de la commune sont la dernière nouveauté ! L'été arrive avec son lot de jeunes touristes et le plan d'eau sera le point central de leurs activités en soirée. Espérons que ce ne sera pas l'été de tous les dangers... »

Selon des représentants de l'Association communale de chasse agréée de Saint-Colomban, qui a déposé une main courante auprès de la gendarmerie, rien ne prouve que le chevreuil ait été tué au plan d'eau, ni même sur la commune de Saint Colombar.

Suite à ces faits, la gendarmerie de La Chambre a multiplié ses contrôles : alcoolémie, tests salivaires, surveillance et présence sur les routes, aux jeux de boule du Martinan et au plan d'eau. Ce qui a déclenché le courroux de quelques Villarins.

Les faits cités (vols sur les chantiers, arrachages de fleurs, saccage du bâtiment du GCU) sont pourtant avérés. Et on pourrait ajouter d'autres témoignages comme celui reçu de Maurice Tavéra : « En arrivant au printemps dernier, aux Roches, pour un séjour de vacances, j'ai constaté la disparition de ma boîte aux lettres. Après une enquête de voisinage, et selon le témoignage de plusieurs personnes dignes de foi, il ressort qu'elle a été démontée, volée, et jetée à la décharge ! Ayant été le seul à subir ces dommages, l'acte de malveillance ne fait aucun doute. J'ai déposé plainte à la gendarmerie de La Chambre sans que le coupable ait pu être identifié et poursuivi. On ne peut que blâmer de tels agissements crapuleux qui viennent briser la sérénité de notre beau village. »

Tous ces faits indiquent que la vallée des Villards n'est plus un endroit isolé, à l'abri de ce que l'on constate dans des zones plus urbanisées. Quant à les expliquer...

LA RÉCRÉ À PIZ'

Tél. 06 63 84 21 14

A Cuines : le jeudi
A St-Avre : le samedi

Commandes sur simple appel

JD TRAVAUX CHARPENTE

JULIEN DONDA

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Le Martinan
73130
SAINT COLOMBAN DES VILLARDS

Tél : 06.28.39.64.29

julien.donda@wanadoo.fr

ALP-SOL

Société Jean-Claude Martin-Cocher

Revêtements de Sols

5, rue des Alouettes
74000 Annecy Tél. 04 50 57 12 05

**RENAULT MINUTE
ETS ARLAUD**

Vente de véhicules Neufs et Occasions
Entretien toutes marques

Station de Carburant 24h/24 - Station de Lavage
Assistance dépannage 24h/24

ZA des Grands Prés - Sortie A43 - Ste Marie de Cuines
04 79 56 22 55 - 06 07 33 42 11

■ BRÈVES

► **ÉCOLE.** L'école accueille finalement cette année 12 élèves, dans une classe regroupant 4 enfants de maternelle, 4 CP et 4 enfants de cycle 3 (CE2/CM2), sous la conduite de Frédéric Chardon, nouvellement nommé. M. Chardon est originaire, comme Marylène Coux à laquelle il succède, de l'avant-pays savoyard. Comme les années précédentes, Céline Mangano assure les fonctions d'Atsem pour les petits et encadre, avec Laëtitia Cirette, la garderie périscolaire. Laëtitia Cirette accompagne aussi les enfants dans les 4 navettes de car scolaire. Christelle Martinato (qui habite Saint-Rémy-de-Maurienne) a pris la suite de Mégane Pilatus pour assurer le fonctionnement du service de restauration scolaire, les repas étant toujours confectionnés à Saint-Jean-de-Maurienne par le restaurant l'Atrium. Les dates des sorties ski ont été fixées. Pour l'école des Villards : les vendredis après-midi 10, 17, 24 et 31 janvier et 7, 14, 21 et 28 février 2014. Les sorties annulées seront remplacées par des sorties le 21 ou le 28 mars 2014. Pour l'école de Sainte-Marie-de-Cuines : par journée complète, les mardis et jeudis 28 et 30 janvier, et 4 et 6 février 2014. Les journées annulées seront remplacées par des sorties les 11 et 17 février.



J. DUPENIOLUP

► **FÊTE NATIONALE.** La célébration du 14 juillet a été « perturbée » à « cause » des sapeurs-pompiers villarins, appelés pour un accident de cyclosportif sur la route du col du Glandon, et qui furent absents à Saint-Alban et en retard à Saint-Colomban. A cause également d'un magnétophone récalcitrant... Il a donc fallu chanter *La Marseillaise* a capella ! Ce sont les personnes présentes qui s'y sont collées avec un certain bonheur... A noter qu'à Saint-Alban, la gerbe de la mairie était composée de fleurs de lys... A l'issue des cérémonies, que d'aucuns ont jugé tristounettes, un apéritif était offert, ouvert à tous, à l'Hôtel de la poste. Ensuite, les élus de Saint-Alban étaient invités par leur municipalité à déjeuner dans un restaurant de Saint-Jean-de-Maurienne (*l'Hôtel du Nord*). Seuls ceux de la majorité ont répondu à cette invitation. Il n'y a pas eu de repas des élus de Saint-Colomban qui avaient autrefois, eux aussi, l'habitude de déjeuner ensemble ce jour-là, avec les pompiers, volontaires comme en témoigne la photographie ci-dessous prise le 14 juillet 1971.



■ Mercredi 14 juillet 1971. De gauche à droite : accroupis : René Bozon-Vialle, Alexandre Girard, Marcel Favre-Bonté, Gilbert Emieux (conseiller municipal), Gilbert Martin-Cocher (cm) et Maurice Bozon (cm). Debout : René Favre-Bonté (cm), Constant Martin-Fardon, Gaston Emieux, Firmin Rostaing-Tayard, Gaston Tardy, Alfred Bellot-Mauroz, Louis Rostaing-Troux, Camille Martin-Fardon (cm), Robert Bozon (cm), Yves Moreggia (cm), Jacques Tardy (cm) et Albert Rostaing-Troux (cm). Elus absents : Francis Martin-Fardon (maire) et Gilbert Pautasso.

► **CHEMINS.** Comme annoncé à la réunion publique d'information, la municipalité de Saint-Colomban a lancé une procédure afin d'accueillir les terrains concernés par l'emprise de la « piste de l'eau » qui dessert, à partir de la Route Départementale 927 (en aval de Martinan) le bas du hameau de Lachenal. Cette piste a été créée au début des années 1980, au moment de la mise en place du réseau d'assainissement de ce hameau. Des autorisations de passage avaient été demandées aux propriétaires (une cinquantaine pour une quarantaine de parcelles) pour créer des servitudes. La municipalité veut maintenant acquérir les terrains de cette piste (qui restera voie sans issue) pour la refaire (toujours en terre) et permettre le passage des véhicules de secours (pompiers, ambulances) ou de déneigement. Longue de 450 mètres environ, elle sera dotée, à mi-chemin et sous la partie nord du hameau, d'une aire de retournement

et d'un parking. Mais le nombre de parcelles sans propriétaires connus, ou en indivision, est tel qu'une déclaration d'utilité publique est nécessaire avec, pour conséquence, un report du début des travaux à une date inconnue. Une visite du site (avec les propriétaires) a eu lieu le 6 septembre. Le même jour, une visite semblable avait lieu pour le chemin prévu à Valmaure. – (C. Mayoux.)

► **CORVÉES.** Après l'installation d'une passerelle au plan des Trois Eaux (combe de la Croix), qui permet d'enjamber le torrent de la Croix pour filer sur Sembuis, le 29 août, la même équipe de bénévoles (ils étaient une douzaine) est retournée dans cette combe pour découper et démolir l'ancienne passerelle, chacun en redescendant une partie à dos d'homme. Un bel exemple d'aménagement et d'acte écologique dans une vallée qui pourrait bien faire partie un jour d'un parc naturel régional, celui de Belledonne... – (C. Mayoux.)

TOURISME

DOMAINE SKIABLE

Des forfaits en hausse de 5 %

La Satvac (société qui gère le domaine skiable de Saint-Colomban) a publié cet été les tarifs des forfaits de ski pour la saison 2013-2014 qui ouvrira le 21 décembre 2013 et se terminera, à Saint-Colomban, le 30 mars 2013 (le 19 avril pour les autres stations des Sybelles).

Ces tarifs sont en hausse de 5 % en moyenne, hausse due, en partie, à l'augmentation de la TVA qui passera, le 1^{er} janvier 2014, de 7 à 10 %.

• Les forfaits saison

Pour le domaine skiable de Saint-Colomban, remodelé cet été sur le front de neige, le forfait saison coûtera 183,50 € contre 175 euros la saison précédente (+ 4,85 %). Le forfait Sybelles coûtera 506,80 € (483 euros l'an passé, + 4,90 %). Les forfaits saison du Corbier – Saint-Jean-d'Arves et de Saint-Sorlin seront respectivement de 393,20 € et 418,40 €. (Soit pour ce dernier, seulement 17 % de moins que le forfait Sybelles.)

Pour les enfants (de 5 à 12 ans) et les seniors (de 65 à 75 ans), le forfait Saint-Colomban coûtera 159,30 € et le forfait Sybelles 427,70 €. Tous les forfaits saison (celui des Sybelles compris) demeurent gratuits pour les moins de 5 ans et les plus de 75 ans (nés en 1938 et avant).

Comme l'an passé, les possesseurs d'un forfait saison Sybelles 2012-2013 qui le prorogent par Internet avant le 21 décembre 2013 bénéficieront d'une réduction de 20 euros. Cette promotion avait rencontré un vif succès l'an passé. Enfin, la possession d'un forfait saison ou séjour (de Saint-Colomban ou des Sybelles) devrait toujours permettre de bénéficier d'une remise de 40 % dans les autres stations de Maurienne.

• Les autres forfaits

A Saint-Colomban (sans compter le support « main libre » de 1,50 €), les

tarifs sont les suivants : pour les adultes : 19,60 € (+ 4,81 %) pour une demi-journée (comprise de l'ouverture à 13 heures, ou de 12 h 30 à la fermeture), 23,90 € (+ 5,28 %) pour une journée, 124,80 € (+ 4,87 %) pour 6 jours et 141,60 € (+ 4,88 %) pour 7 jours.

Le forfait de 4 personnes « en ligne directe » (parents et enfants ou grands-parents, sur présentation du livret de famille) coûtera 439 euros pour 6 jours, et 498,60 € pour 7 jours, chaque personne supplémentaire coûtant 105,90 € pour 6 jours et 120,60 € pour 7 jours. Ce qui met une journée de ski entre 17 et 19 euros par personne.

Le forfait débutant (front de neige) coûtera 9,80 € à la demi-journée, et 11,90 € à la journée ; le domaine de l'Ormet uniquement coûtant lui 13,70 € à la demi-journée, et 20,10 € à la journée.

Les forfaits piéton (aller et retour) coûtent 8,20 €. Un forfait « personne handicapée » est disponible (sur justificatif) au prix de 21,50 € pour les adultes et 19,10 € pour les enfants et les seniors.

Pour les forfaits journée Sybelles, les extensions journée (pour les Villarins disposant d'un forfait saison ou séjour) coûtent 24,20 € la journée, et 102,30 € pour une extension de 3 à 7 jours.

Enfin, les forfaits Sybelles coûteront 32,50 € (+ 4,83 %) à la demi-journée, 40,90 € (+ 4,87 %) à la journée, et 207,70 € (+ 5 %) pour 6 jours. Un forfait « 6 demi-journées après-midi consécutives » est disponible au prix de 191,20 € pour les adultes et 161,70 € pour les enfants et les seniors.

Enfin, à ce jour, l'ouverture du domaine skiable de Saint-Colomban un jour plus tôt, le vendredi 20 décembre, sur invitation, n'est pas confirmée.

Christophe Mayoux

[Sources : documentation Sybelles]

■ BRÈVES

► **LES SYBELLES.** L'édition du 20 septembre 2013 du *Dauphiné libéré* rapporte une dépêche de l'AFP (datée du même jour) indiquant que, selon une étude allemande, les stations de ski gonfleraient de 34 % en moyenne la longueur de leurs pistes, certaines la doublant ! La station des Sybelles gonflerait la sienne de 120 %. « Pour arriver à ces résultats, Christoph Schrahe, qui s'intéresse à la question depuis trente ans, a passé au moins 1 000 heures à numériser et mesurer des pistes de ski en utilisant le logiciel Google Earth. D'après ses calculs, la surenchère est une pratique généralisée en Europe. Rares sont les stations à publier des chiffres conformes à la réalité. (...) Les stations interrogées par l'AFP dissimulent mal leur embarras quand on leur demande d'expliquer leur méthode de comptage. (...) Certaines refusent de répondre malgré plusieurs sollicitations. D'autres entretiennent le plus grand flou quant à la méthode utilisée. (...) La station des Sybelles avoue que « certains tronçons sont comptabilisés plusieurs fois » sans préciser dans quelle proportion (...). Un projet de recommandation devait être débattu fin septembre au sein de l'Organisation internationale des stations de ski [pour instaurer une mesure commune à tout le monde].»

► **LOCATIONS.** Depuis le 29 juillet 2013, dans le cadre d'une délégation de service public, la commune de Saint-Colomban a attribué à M. Patrick Barnay l'ancienne école de Lachal (les Moulins), la maison Jeannolin (Martinan) et la cure de Saint-Colomban. Jusqu'alors ces gites étaient gérés par Chantal Berthier. On a appris mi-septembre que l'école de Lachal et la cure affichaient déjà complet pour les vacances de Noël et les vacances de février ! Ce qui est de bon augure pour la résidence de La Perrière qui a également été donnée en gérance à M. Barnay depuis le 1^{er} septembre 2013.

► **DÉCHETS MÉNAGERS.** La gestion des ordures ménagères a semble-t-il montré ses limites cet été aux Villards dans la mesure où les jours de collecte sont les mêmes quelles que soient les semaines de l'année, sans tenir compte des pics de fréquentation. Il s'en est suivi que nombre de conteneurs dédiés au recyclage (couleur jaune) débordaient, les gens déposant leurs déchets ailleurs. Mais c'est pour la collecte du verre (à Saint-Colomban notamment) que la situation a été la plus étonnante avec un amoncellement de bouteilles autour des conteneurs verts. Il est plus que temps que la fréquence des collectes soit enfin adaptée à la fréquentation touristique (février et août principalement). Est-ce vraiment impossible ? – (C. Mayoux.)

► **CCAS (SAINT-COLOMBAN).** Le 3 septembre dernier, le CCAS a organisé un voyage, ouvert à tous, en direction du Lac Léman et du village pittoresque d'Yvoire. Pour 25 euros tout compris, et malgré une publicité tardive, quelque 36 Villarins ont ainsi pu (re)découvrir les paysages de la Savoie du Nord. – (C. Mayoux.)

► **REPAS DES ANCIENS.** Il aura lieu le 12 octobre 2013 à la salle des fêtes de Saint-Colomban.

SAINT-COLOMBAN

Séance du
2 août 2013

Absentes : Anne-Karine Favre-Bonté (procuration à Ségolène Coin), et Catherine Dobelli. Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 21 juin 2013.

1 – Parking de Lachal

Suite à la procédure en cours, le conseil municipal décide (8 voix pour, 1 abstention : Pierre-Yves Bonnivard ; Ségolène Coin, concernée par cette affaire, ne prenant pas part au vote) de prendre un avocat.

2 – Location des gîtes

Après la signature de la convention de délégation de service public, le 29 juillet 2013, avec M. Patrick Barnay, le conseil municipal entérine les tarifs de location pour la saison 2013-2014 (hausse de 2 %).

3 – Parking du Chef-Lieu

Le parking situé à la sortie nord du Chef-Lieu sera remblayé (partie aval), et les bacs à poussières seront déplacés pour gagner de la place. Trois devis ont été demandés et la commission des travaux a décidé de retenir l'entreprise Mauro Maurienne, moins disante (29 453 euros HT). Le conseil municipal approuve ce choix.

4 – Patrimoine

L'association Patrimoine et culture souhaite faire réaliser une plaque en lave émaillée (par Paule Toussaint à qui l'on doit la table d'orientation) qui sera fixée près du tilleul sur un piquet métallique avec griffe en acier (réalisé par M. Bordas aux frais de l'association). Cette plaque coûte 3 322,49 € TTC. A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce devis.

5 – Archivage

Une mission d'archivage aura lieu les 8, 9, 12, 13 et 14 août, puis du 9 au 27 septembre 2013. La salle des archives actuelles étant quasiment pleine, le conseil municipal décide d'installer les archives dans le local de l'agence postale communale.

6 – Transfert de bâtiments

Le conseil municipal approuve la convention à passer avec la CCVG pour le transfert de la résidence de tourisme de La Perrière et du bâtiment d'accueil à La Pierre. Pierre-Yves Bonnivard indique que si toutes les délibérations sont prises (Saint-Alban, Saint-Colomban et CCVG) le transfert pourrait être effectif au 1^{er} septembre 2013. Norbert Combet demande si les bâtiments ont encore des emprunts ; réponse : non.

7 – Chasse

Pour ses réunions (commission de contrôle, à l'automne, et conseil d'administration), l'ACCA utilise la maison Jeannolin, et la salle des fêtes pour ses assemblées générales. Pierre-Yves Bonnivard explique qu'il serait nécessaire de créer un local pour l'ACCA avec des pièces pour le rangement du matériel (tronçonneuses, débroussaillées, petits engins, petits matériels, etc.) et une chambre froide car, dans les années à venir, la réglementation en matière d'hygiène devrait se durcir, notamment au niveau européen. Le conseil municipal décide d'étudier la faisabilité d'une construction sur un terrain communal situé sous l'ancien garage à dameuses (La Pierre). Si elle aboutit, l'investissement pourrait être inscrit sur les budgets à partir de 2014.

8 – Questions diverses

Le conseil municipal :

- décide de ne pas appliquer son droit de préemption sur une transaction au Martinan entre Jean Vénéra (vendeur) et Stéphanie Aubert (parcelles situées section D n° 478 (bâti de 203 m²) et section D n° 463 (bâti de 130 m²) ;
- est informé du report de la réception du parcours santé : il manque quelques éléments ainsi que le panneau de départ indiquant les mentions légales et présentant le plan du site. Ségolène Coin (pour Anne-Karine Favre-Bonté) demande que chaque agrès du parcours soit entouré au sol avec revêtement en gravier ; elle demande aussi que des bancs et des poussières soient mis en place et indique que le nom du parcours sera « La Vernette » ;
- est informé que le 17 mai 2013 une lettre recommandée a été adressée à M. G. De Keyser pour lui signaler les dangers du bâtiment G et lui demander le planning de ses travaux avant le 30 juin 2013. Cette lettre étant restée sans réponse, un arrêté de mise en péril a été pris le 11 juillet 2013 et transmis à la sous-préfecture ;
- suite à demande de l'Association des anciens combattants pour rénover le monument aux morts, un devis a été établi par l'Entreprise Cartier-Lange qui propose deux solutions : soit la gravure et la mise en peinture (4 290 euros TTC) ; soit un réchampissage en peinture (3 190 euros TTC). Le conseil municipal retient la première proposition ;
- prend connaissance de la circulaire préfectorale concernant les nuisances lumineuses. (L'arrêté du 25 janvier 2013, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013, a pour effet de limiter les

durées de fonctionnement de certaines installations d'éclairage la nuit, afin de supprimer les gaspillages et de réduire les nuisances lumineuses.)

En fin de réunion Hervé Tardy demande quand aura lieu le branchement des réseaux secs de La Pierre, suite à leur enfouissement. (Patrick Martin-Fardon précise qu'il se fera à l'automne, France Télécom est à jour actuellement et les poteaux de Nantchenou sont à enlever.) Hervé Tardy demande également l'élagage du tilleul de La Pierre (un orage a cassé des branches qui sont tombées sur la route ; cette demande sera prise en compte après une visite sur place) et le bornage des terrains du front de neige (les propriétaires seront informés début septembre). Enfin, suite à un orage, des trous sur la route de La Pierre doivent être à nouveau bouchés. (Pierre-Yves Bonnivard indique que ça va se faire et que le goudronnage suivra début septembre.)

Puis Stéphan Pezzani intervient à propos des parkings et la route d'accès à l'immeuble de l'OPAC : la CCVG prendra-t-elle en charge leur goudronnage, et, si oui, quand ? (Pierre-Yves Bonnivard répond que cet investissement pourrait être pris en charge par la CCVG dès cet automne, des économies ayant été réalisées sur d'autres travaux de voirie.) Stéphan Pezzani demande aussi d'adresser un courrier à la Satvac afin de prévoir le débroussaillage des pistes de ski de l'Ormet pour cet automne. (Maurice Bozon précise qu'il a vu cette question avec la Satvac mais que la mairie fera une lettre.) Ségolène Coin (pour Anne-Karine Favre-Bonté) demande de placer des panneaux pour interdire le stationnement de véhicules sur la barrière en face du local des pompiers, à Lachenal, et près des armoires à incendie de chaque hameau, pour en dégager l'accès. (Les employés communaux s'en chargeront.)

Jean-Baptiste Brosson remercie le conseil municipal d'avoir accepté l'aménagement du grand bloc d'escalade aux Roches. Il indique qu'il y a encore des possibilités d'aménagement sur ce site. Maurice Bozon se rendra sur place courant septembre. Norbert Combet tient à féliciter les bénévoles qui se sont investis dans ce projet et trouve dommage que le mur d'escalade de la salle des fêtes n'ait pas été pris en compte par la CCVG. Pierre-Yves Bonnivard lui explique que la CCVG n'a pas compétence en la matière d'une part, et, d'autre part, qu'elle n'en avait pas les moyens cette année.

Séance du
6 septembre 2013

[Le compte rendu officiel de cette réunion n'étant pas disponible au moment de la mise en page de ce numéro (26 septembre 2013), le texte qui suit a été rédigé par *Le Petit Villarin*.]

Absents : Catherine Dobelli (procuration à Maurice Bozon), Hervé Tardy (procuration à Patrick Martin-Fardon) et Ségolène Coin (procuration à Norbert Combet).

Le compte rendu de la réunion du 2 août est approuvé à l'unanimité.

1 – Forêts

Des travaux décidés en 2012, dans le bois de l'Ormet, n'ont pas été intégralement réalisés. Le conseil municipal autorise l'ONF à programmer la suite en 2014. Par ailleurs, Anne-Karine Favre-Bonté signale que la route de Ressoutan est en mauvais état suite aux travaux forestiers en cours. Une lettre sera adressée à M. Guillermard pour organiser une visite.

2 – Droit de préemption

Le conseil municipal décide de ne pas utiliser son droit d'intention d'alléger (DIA, droit de préemption) concernant trois transactions :

- vente de Michel Favre-Trosson à Muriel Bozon d'une parcelle de terrain située aux Roches (275 m²) (1 abstention : Maurice Bozon) ;
- vente de Simone Bozon à Maurice Jeandet de deux parcelles aux Roches (148 m² et 35 m²) ;
- vente de Christian Paret à Emmanuel Paret d'une partie de bâtiment et d'une partie de terrain (438 millièmes et 106 m²) au Martinan.

3 – Gîtes communaux

Avant la passation de la délégation de service public, de Chantal Berthier à Patrick Barnay, un état des lieux sera dressé le 30 septembre par Patrick Martin-Fardon, Evelyne Rostaing-Troux, Anne-Karine Favre-Bonté, Maurice Bozon et Georges Favre-Bonté.

4 – Questions diverses

- Suite à une question de Pierre-Yves Bonnivard, Maurice Bozon indique qu'aucun échange de

terrains n'a été proposé par l'ONF à la commune, sur le secteur du Truc ;

• à une question de Stéphane Pezzani sur les projets d'élagage à La Perrière et au Mollaret, Georges Favre-Bonté indique qu'une rencontre est prévue le 9 septembre avec l'ONF ;

• le chantier du front de neige devrait être terminé dans huit jours. Concernant la piste verte, le conseil municipal est informé que la mairie est sans nouvelle du recours déposé par René Mugnier, mais que, depuis cette semaine, elle a reçu une lettre de la famille Mugnier indiquant qu'elle avait déposé deux autres recours, l'un signé Jacqueline et René Mugnier et l'autre Lucienne Favre-Bonté. Pierre-Yves Bonnivard demande si ces interventions pourraient freiner les travaux, et si, oui, de quelle manière. Maurice Bozon répond qu'à priori non, et que les travaux pourraient démarrer à la fin du mois de septembre et durer un mois.

• Suite à une question d'Yves Gauthier sur les bâtiments du Mollaret, Maurice Bozon précise que les entreprises ont été presque toutes intégralement payées et que d'autres entreprises ont été prévenues pour démarrer autour du 20 septembre avec ouverture de 44 appartements à Noël 2013.

• Sur le bâtiment G, Norbert Combet demande un point sur la situation. Maurice Bozon répond qu'une entreprise est intervenue quelques jours au mois d'août, mais que la procédure engagée pour expropriation suit son cours. Pierre-Yves Bonnivard explique que les ouvriers ont été hébergés dans la résidence de La Perrière pendant une dizaine de jours, mais qu'ils avaient un contrat pour 2 mois, de la mi-juillet à la mi-septembre. Des fenêtres brisées ont été enlevées dans ce bâtiment et remplacées par des plastiques.

Pierre-Yves Bonnivard explique que les collectivités ont tout fait pour aider au redémarrage des travaux, avec notamment une aide logistique, afin de ne pas pouvoir être mises en cause sur une défaillance quelconque dans la procédure engagée contre la société.

BRÈVE

► ROUTE DÉPARTEMENTALE. Le conseil général a entrepris mi-septembre une série de travaux pour améliorer la RD 927 dans la traversée des Villards. L'entreprise Duverney a cassé les roches et les blocs de pierre qui dépassaient des talus à l'aide d'un gros marteau piqueur fixé à l'extrémité d'une pelle mécanique. Le revêtement bitumeux a été complètement refait à neuf sur une portion comprise entre le Prin (Maison Maldéra) et Lachal d'en bas. Les ponts des Echets a été renforcé et ses barrières changées. Au croisement de la RD et de la route du Premier-Villard, des barrières de sécurité ont été remplacées. Une opération semblable est prévue à la sortie du 2^e virage en épingle à cheveux en montant (remplacement des barrières métalliques vertes par une bordure en béton d'environ 80 cm de haut)

VERNIER Frères

- Génie Civil
- Travaux en montagne
- Montages et réparations remontées mécaniques

Tél. 04 79 83 40 44
Zone Industrielle/73000 PONTAMAFREY

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
SERRURERIE**
INSTALLATION ET ENTRETIEN



CHIANALE FILS
Butane - Propane - Camping-gaz
655, avenue de la Gare
73130 St-Etienne-de-Cuines
Tél. 04 79 56 23 84

**HÔTEL RESTAURANT
DE LA POSTE**
Qualité et Accueil
Pension, 1/2 pension - Repas, banquets, séminaires
Spécialités locales et régionales
73130 ST COLOMBAN DES VILLARDS
Tél. 04 79 56 25 33

SAVOIE ENCHÈRES
Maître Jacques LAFOURY
Commissaire Priseur Habilé
Ventes aux Enchères Publiques - Estimations
Inventaires - Objets d'Art - Mobilier -
Tableaux - Art Alpin
Salle des Ventes, 688 Avenue des Foliaz à 73000 CHAMBERY
Tél : 04.79.69.10.10 Fax : 04.79.69.90.67

SAINT-ALBAN

Séance du
2 août 2013

Absent : Patricia Valcke.

1 – Vente de terrain

Le conseil général souhaitant régulariser les aménagements du carrefour routier du Planchamp en achetant 9 m² de terrain dans la parcelle M 786 (sur un total de 42 m²) à un prix de 1,50 € le m², le conseil municipal accepte cette vente.

2 – Loyer

Le conseil municipal maintient le loyer mensuel actuel (295 euros plus 40 euros de charges) de l'appartement occupé par Joseph Vanini.

3 – Communauté de communes

Les conseillers sont informés que l'élargissement de la communauté de communes de la vallée du Glandon (CCVG), qui permet aux Villards de conserver les avantages fiscaux, notamment ceux liés au barrage de Grand-Maison, n'a été possible que grâce aux interventions efficaces de Maurice Darves-Bornoz dans les diverses négociations. Concernant la composition du futur conseil communautaire, une loi récente impose que la population soit prise en compte (une composition comme dans l'actuelle CCGV est impossible). Une réunion des maires du canton de La Chambre a permis de dégager un consensus avec 2 conseillers pour les communes de moins de 1 000 habitants et 3 pour les communes de 1 000 habitants permanents et plus. A l'unanimité le conseil adopte cette règle.

4 – Tentes communales

La commune dispose d'une tente de 3 m x 3 m d'une valeur de 690 euros et de deux tentes de 5 m x 8 m d'une valeur de 1 345 euros chacune. En plus des usages propres à la commune, le conseil municipal accepte (5 voix pour, 1 contre et 1 abstention) de prêter ces tentes aux conditions suivantes. Ces prêts ne se feront qu'au profit des collectivités, des associations et des habitants des deux Villards (et de Sainte-Marie-de-Cuines jusqu'au 31 décembre 2013). Les prêts aux collectivités locales se feront gratuitement et sans caution, sous réserve de réciprocité et d'engagement à rendre le matériel en bon état après usage (ou à le remettre en état). Les prêts aux associations et aux habitants se feront aux conditions suivantes : petite tente : 7 euros par jour (caution de 500 euros) ; grande tente : 15 euros par jour (caution de 1 000 euros).

5 – Concessions

Le nouveau cimetière (qui pourra être multiplié par 3 environ dans le futur en fonction des besoins) contient actuellement 23 caveaux (6 de 2 places, 8 de 4 et 9 de 6) et 18 cases de 5

urnes dans le columbarium. Dans l'ancien cimetière, le prix des concessions (perpétuelles) est de 1 232 euros (2 m²) ou de 2 465 euros (4 m²), la construction et le coût du caveau étant à la charge de l'intéressé. Après avoir été informé des tarifs pratiqués dans les communes voisines le conseil (6 voix pour et 1 contre) adopte les tarifs suivants des concessions (période 50 ans, renouvelable) : pour 1 caveau de 1,30 m x 2,50 m (2 places) : 800 euros ; pour 1 caveau de 2 m x 2,50 m (4 et 6 places) : 1 200 euros ; pour une case dans le columbarium : 150 euros ; 1 caveau 2 places : 1 060 euros ; 1 caveau 4 places : 1 660 euros ; 1 caveau 6 places : 1 720 euros ; une case de columbarium : 900 euros.

6 – Transfert de bâtiments

La clarification et la régularisation du fonctionnement de la CCGV ont conduit les élus actuels à « rendre » à chaque commune villarinchane les bâtiments et réalisations implantées sur la commune concernée. Ainsi pour Saint-Alban : l'ancien presbytère et l'ancienne école du Premier-Villard seront-ils rendus (dans leur état actuel) à la commune au 1^{er} septembre 2013 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2013. Le conseil municipal approuve le projet d'une convention déterminant les modalités de retour de ces biens à la commune.

7 – Questions diverses

• Jacqueline Dupenloup fait un point sur le dernier conseil d'école et indique que pour la fête l'Echo des montagnes, au col du Glandon, il y aura une tombola. Le conseil municipal accepte d'offrir comme lot une semaine de location dans le studio du presbytère en juillet ou août 2014, avec un choix de cette semaine avec le gérant avant Pâques 2014.

• Un recensement de la population de Saint-Alban aura lieu de mi-janvier à mi-février 2014.

• Michel Darves-Blanc et Rosette Cordel ont perdu leur procès contre la commune ce qui confirme le bien-fondé de l'arrêté du maire et de la position du portail dans la combe du Merlet. Cependant, Michel Darves-Blanc et Rosette Cordel ayant fait appel de ce jugement, la procédure se poursuit.

• L'Assistance technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT, service de la DDT) offre de moins en moins de services aux communes. A ce jour, compte tenu des services dont elle a déjà bénéficié, la commune n'a plus droit à aucun service. Ainsi, M. Gagnière avec qui la commune avait démarré la mise en accessibilité des lieux publics n'est plus à l'ATESAT Maurienne : c'est la raison du non avancement de ces travaux. Ceux-ci seront donc intégrés dans la configuration des bâtiments communaux du Chef-Lieu (mairie, gîtes, café du Merlet, etc.) en liaison avec le CAUE.

Le nouveau cimetière (qui pourra être multiplié par 3 environ dans le futur en fonction des besoins) contient actuellement 23 caveaux (6 de 2 places, 8 de 4 et 9 de 6) et 18 cases de 5

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Séance du
6 août 2013

Absents : Philippe Girard (procuration à Claude Bérard) et Norbert Combet.

La lecture du compte rendu de la réunion du 4 juin 2013 appelle plusieurs observations. Maurice Darves-Bornoz souhaiterait que son intervention dans les divers soit complétée comme suit : « Maurice Darves-Bornoz dit qu'il faut faire une convention claire de telle sorte que le fonctionnement et la gestion du centre équestre ne soient pas dépendants de l'association Cheval notre passion et que ce centre équestre puisse profiter à toutes les activités et clubs équestres de Maurienne. Ce point a déjà été évoqué à plusieurs reprises. » Norbert Combet quant à lui, précise par courriel que ce n'est pas Gérard Bordon, mais lui, qui s'est interrogé sur le fait de subventionner cette association. Le compte rendu est ensuite approuvé à l'unanimité.

1 – Transfert de bâtiments

Les bâtiments transférés sont l'ancienne école du Premier-Villard et le presbytère, vers la commune de Saint-Alban, et le bâtiment d'accueil, les salles d'activités Les Galapias et la résidence de La Perrière, vers Saint-Colomban, les deux communes ayant déjà accepté ces transferts.

Le conseil communautaire prend connaissance de la convention qui règle ces transferts vers la commune de Saint-Alban. Il propose de rajouter que ce transfert aura lieu le 1^{er} septembre 2013 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2013. Dans la discussion qui suit, Claude Bérard s'interroge sur la valeur des bâtiments transférés par rapport à aux investissements fait par la CCGV, et le retour sur investissement de ces opérations. Il estime que la CCGV est lésée et attendait de l'Asadac, qui a piloté ce dossier, davantage de précisions. Maurice Darves-Bornoz précise qu'il s'agit d'une décision politique qui ne tient pas compte des investissements et des retours sur investissement. Finalement, le conseil approuve cette convention et examine celle concernant Saint-Colomban.

Claude Bérard revient alors sur le manque d'expertise des biens et indique qu'il faudrait préciser les contrats concernés pour Saint-Colomban mais aussi pour Saint-Alban. Maurice Darves-Bornoz dit que c'est prévu dans les annexes et attire l'attention sur le fait que la cession est gratuite. Claude Bérard maintient qu'il va être difficile

de délibérer, et qu'il faut demander aux services des domaines de statuer sur l'affaire car à Saint-Alban, la CCGV a fait de l'aménagement tandis qu'à Saint-Colomban, c'est de la construction et que les deux cas méritent une attention différente. Gérard Bordon souligne que cela pose également des questions d'amortissements.

Maurice Bozon fait remarquer que cela a été fait dans le même esprit que pour les attributions de compensation qui n'ont pas encore été versées aux communes. Gérard Bordon dit qu'il faut que cela serve d'expérience pour la nouvelle communauté de communes qui ne doit pas être une « usine à gaz ». Claude Bérard estime qu'il faut éclaircir ce point. Gérard Bordon se demande si la valeur des domaines va servir pour le calcul de la taxe foncière.

Maurice Darves-Bornoz répond que la valeur va servir pour le calcul de la taxe lors de la cession. Gérard Bordon dit qu'on verra à l'usage. Finalement, le conseil adopte (6 voix pour et 2 abstentions : Claude Bérard et Philippe Girard) la convention proposée sous réserve des éclaircissements demandés.

2 – Centre équestre

Le conseil communautaire accepte de changer la nature du sable qui revêtira le sol du manège et d'opter pour une façade ouest en polycarbonate. Ces changements créent deux plus values, de 5 111 euros et 21 236 euros, qui seront engagées en 2014.

3 – Fumière

Pour déboiser le lieu d'implantation de la fumière, le conseil communautaire décide de demander des devis aux entreprises situées dans les trois communes. Les propriétaires devront enlever le bois (débité en morceaux de 1 mètre) avant le 31 décembre 2013 comme cela s'est toujours fait à la CCGV en cas d'expropriation. Claude Bérard dit que, dans le cadre d'une DUP, une compensation est déjà versée aux propriétaires sous forme d'indemnité de réemploi. Maurice Darves-Bornoz rappelle qu'après le 31 décembre 2013 la CCGV peut récupérer le bois.

4 – Matériel

Le moteur de la chargeuse CASE (qui est nécessaire pour le déneigement) est à changer. Il faut compter pour cela 13 690 euros. Cette somme n'est pas prévue au budget. L'entreprise CASE a fait une offre d'achat de cet engin (en l'état) de 3 000 euros. Finalement, avant toute décision, le conseil va consulter d'autres acheteurs potentiels.

5 – Questions diverses

• La parole est donnée à Michel Donda qui voudrait connaître le

soldé de l'emprunt, savoir si la CCGV aura toujours la compétence « centre équestre » en 2014 et ce qui se passera si elle ne l'a pas.

Pour l'emprunt, Pierre-Yves Bonnivard indique que la CCGV, actuellement en contact avec deux banques, attend une proposition de financement. Pour le centre équestre, il précise que l'objectif est bien de l'intégrer dans les futures compétences de la CCGV et Claude Bérard ajoute que la nouvelle communauté de communes devra prendre le passif comme l'actif.

• Après un huis clos de 30 minutes, demandé par Pierre-Yves Bonnivard (afin de communiquer aux élus des informations concernant le personnel), le conseil décide :

- de prolonger le contrat de Cindy Varesano jusqu'au 31 octobre 2013, à temps complet, et sur les bases que celui qui expirait le 31 août ;
- pour suppléer Jean-Baptiste Brosson, titulaire, toujours en arrêt, de prolonger le contrat de son remplaçant jusqu'au retour du titulaire ;
- de maintenir le poste d'Atsem (Céline Mangano qui occupe le poste depuis le 1^{er} septembre 2007 va, dans le courant de l'année, arriver à 6 ans et passer de plein droit en CDI) car avec passage à la classe unique il y aura beaucoup de tâches à gérer ;
- de reconduire le contrat de 13 h 45 sur 10 mois pour la surveillance de la cantine (un appel à candidatures a été lancé et Christelle Martinato a été retenue) puisque Declic ne peut pas intégrer les Villards dans sa tournée de livraison des repas ;
- de reconduire pour une année Laetitia Cirette sur le poste périscolaire (17,4 heures par semaine annualisées).

Des économies ayant été réalisées sur les travaux du front de neige, le conseil décide de refaire le parking de la boulangerie (au Comberousse) et une partie de la route au Frène.

Enfin, le président revient sur le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Une délibération avait été prise le 4 juillet 2013 qui n'a pas été acceptée parce que prise hors délais et pas à l'unanimité (ce qui n'avait pas été dit par les services de l'Etat lors d'une conversation téléphonique). Il propose d'adresser un courrier à la préfecture qui expliquera pourquoi la CCGV a délibéré le 4 juillet 2013 et rappellera les événements de 2004 (mise en place des attributions de compensation non réalisée).

L'entreprise qui vous ouvre LA VOIE..

EIFFAGE
TRAUVÉ PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE
Etablissement SAVOIE-LEMAN

ZA du Pré de Pâques
73870 SAINT JULIEN MONTDENIS

Tél. 04 79 59 81 03 - Fax 04 79 59 53 76

Christian TEXIER

Artisan

06 25 05 09 67

Plomberie Sanitaire - Electricité

Dépannage d'urgence - Rénovation habitat -

Tous travaux d'intérieur en partenariat

CRISTEC
Multiservice

cristec-multiservice@orange.fr

112, Les Vernes de la Mandallaz 74330 La Balme de Sillingy

Séance du 12 septembre 2013

[Le compte rendu officiel de cette réunion n'étant pas disponible au moment de la mise en page de ce numéro (26 septembre 2013), le texte qui suit a été rédigé par *Le Petit Villarin*.]

Absents : Christian Campillo (procuration à Maurice Darves-Bornoz) et Gérard Bordon (procuration à Philippe Girard). Le compte rendu de la réunion du 6 août 2013 est adopté (8 voix pour et 1 abstention : Norbert Combet absent à cette réunion).

1 - Emprunt

Le conseil communautaire décide (8 voix pour et 1 voix contre : Norbert Combet) de contracter un emprunt de 342 000 euros auprès de La Banque postale (sur 15 ans à 3,73 %).

2 - Budget

Le transfert des bâtiments aux communes étant intervenu plus tardivement qu'escompté au moment de la préparation du budget, les dépenses pour ces bâtiments sont plus importantes que prévues. Dès lors, le conseil communautaire adopte deux modifications budgétaires pour prendre en compte un dépassement de 31 100 euros.

3 - Centre équestre

Le conseil approuve (8 voix pour et 1 abstention : Norbert Combet) un avenant de 900 euros sur le marché maçonnerie (pour mettre hors gel le bâtiment qui n'est pas terminé) et une remise commerciale de 2 024 euros HT pour le lot équipements équestres.

4 - Navettes

Le conseil sollicite une délégation de compétence transports auprès du conseil général pour consulter des entreprises afin de mettre en place 1 navette

pendant les vacances de Noël et 2 en février.

5 - Déneigement

Pierre-Yves Bonnivard rappelle l'organisation du déneigement de l'hiver 2012-2013 et propose de la reconduire. Le renfort d'une entreprise et du matériel adéquat ayant montré son utilité pour un coût de 48 000 euros comprenant 2 personnes, 2 engins et les astreintes. Les frais de carburant ont été remboursés à la CCVG. Maurice Darves-Bornoz estime que le travail a été très bien fait et Norbert Combet précise qu'il y a eu de la casse. Pierre-Yves Bonnivard lui indique que des contacts ont été pris et que la CCVG attend des propositions. Dans le public, Marcel Malburet demande pourquoi il n'y a pas eu cet été de ramassage des ordures ménagères aux Roches par le Sirtomm de Maurienne. Pierre-Yves Bonnivard indique que le Sirtomm ne monte plus dans ce hameau pour ne pas accrocher les toits qui dépassent, le camion étant équipé de nouvelles bennes. Dès lors, c'est la CCVG qui récupère les déchets avant le passage du Sirtomm et les répartit dans les abris poubelles de La Perrière et du Chef-Lieu. Claude Bérard ajoute qu'il faut trouver des secteurs de ramassage adaptés pour aux nouveaux véhicules sinon la collecte ne sera plus possible dans les années futures. Marcel Malburet demande également où en est la remise en état de la borne incendie aux Roches. Réponse : le responsable de l'entreprise étant en vacances, la question sera traitée ultérieurement.

Enfin, la CCVG a rénové le parking de l'immeuble Le Comberousse (au Prin, devant la boulangerie) avec reprise quasi intégrale du goudronnage (il y avait des trous importants), mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (aux 2 entrées de l'immeuble et devant la boulangerie), et reconstruction des escaliers devant l'entrée du haut. A côté de ces escaliers, le secteur recouvert de galets a été supprimé, pour être remplacé par un espace en terre végétale qui sera fleuri dans le cadre du fleurissement de la commune de Saint-Colomban. Les bordures autour du parking, le long de la route départementale, bien détériorées, ont toutes été remplacées par des nouvelles jusqu'aux escaliers d'accès au parking situé côté La Perrière.

Le conseil communautaire prend connaissance des modifications apportées à la convention entre la CCVG, la commune de Saint-Colomban et le gestionnaire de la résidence de La Perrière à partir du 1^{er} octobre

2013. Cette convention n'appelle aucune remarque.

- Intercommunalité. Toutes les communes ont opté pour un conseil communautaire à 31 membres (*lire ci-dessous*).

En fin de réunion, Philippe Girard revient sur la décision concernant le FPIC et souhaite qu'un courrier soit fait à la sous-préfecture pour faire part du mécontentement de la CCVG. Il demande des informations concernant l'assurance du centre équestre pendant la période où les entreprises ne travailleront pas. Pierre-Yves Bonnivard lui indique que des contacts ont été pris et que la CCVG attend des propositions. Dans le public, Marcel Malburet demande pourquoi il n'y a pas eu cet été de ramassage des ordures ménagères aux Roches par le Sirtomm de Maurienne. Pierre-Yves Bonnivard indique que le Sirtomm ne monte plus dans ce hameau pour ne pas accrocher les toits qui dépassent, le camion étant équipé de nouvelles bennes. Dès lors, c'est la CCVG qui récupère les déchets avant le passage du Sirtomm et les répartit dans les abris poubelles de La Perrière et du Chef-Lieu. Claude Bérard ajoute qu'il faut trouver des secteurs de ramassage adaptés pour aux nouveaux véhicules sinon la collecte ne sera plus possible dans les années futures. Marcel Malburet demande également où en est la remise en état de la borne incendie aux Roches. Réponse : le responsable de l'entreprise étant en vacances, la question sera traitée ultérieurement.

Enfin, la CCVG a rénové le parking de l'immeuble Le Comberousse (au Prin, devant la boulangerie) avec reprise quasi intégrale du goudronnage (il y avait des trous importants), mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (aux 2 entrées de l'immeuble et devant la boulangerie), et reconstruction des escaliers devant l'entrée du haut. A côté de ces escaliers, le secteur recouvert de galets a été supprimé, pour être remplacé par un espace en terre végétale qui sera fleuri dans le cadre du fleurissement de la commune de Saint-Colomban. Les bordures autour du parking, le long de la route départementale, bien détériorées, ont toutes été remplacées par des nouvelles jusqu'aux escaliers d'accès au parking situé côté La Perrière.

A l'occasion de ces travaux, on a découvert l'existence du câble d'alimentation EDF de l'immeuble, entre les 2 entrées du bâtiment, enterré à 10 centimètres seulement dans le sol, sans signalisation... Alerté, EDF a remis cette alimentation en conformité.

TRAVAUX

Rénovation de voiries

Pour le compte de la CCVG, l'entreprise Martoïa a réalisé courant septembre de nombreux travaux de voiries.

Ainsi, après plusieurs mois d'écoulement, la fuite d'eau qui s'était fait sur la route entre le Bessay et le Frêne est réparée. Elle provenait d'une rupture de canalisation sur le réseau d'alimentation des fontaines. Celle sur la route des Roches (asséchée depuis la fin du printemps) a également été réparée, avec nettoyage et canalisation du ruisseau, en amont de la route, et pose d'un drain, en aval, à l'endroit où cette eau ressortait. Ces deux fuites posaient des problèmes de sécurité, notamment en hiver avec la formation de plaques de verglas.

Coordonnés avec ceux effectués par la commune (terrassement du front de neige), et dans la suite logique de la reprise de la route de Nantchenu (effectuée en 2011 et 2012), la CCVG a rénové une partie du parking du front de neige (élimination des nids de poule), qui a été agrandi, côté Glandon, à l'emplacement de l'ancien chalet en bois qui faisait office de billetterie.

Au Frêne (côté Bessay), une partie de la route où le revêtement bitumeux commençait à se craqueler, créant de profonds nids de poule, a été reprise. Cette rénovation est une suite des aménagements liés à la sécurité au Bessay (côté Lachenal), réalisés l'année dernière.

Enfin, la CCVG a rénové le parking de l'immeuble Le Comberousse (au Prin, devant la boulangerie) avec reprise quasi intégrale du goudronnage (il y avait des trous importants), mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (aux 2 entrées de l'immeuble et devant la boulangerie), et reconstruction des escaliers devant l'entrée du haut. A côté de ces escaliers, le secteur recouvert de galets a été supprimé, pour être remplacé par un espace en terre végétale qui sera fleuri dans le cadre du fleurissement de la commune de Saint-Colomban. Les bordures autour du parking, le long de la route départementale, bien détériorées, ont toutes été remplacées par des nouvelles jusqu'aux escaliers d'accès au parking situé côté La Perrière.

A l'occasion de ces travaux, on a découvert l'existence du câble d'alimentation EDF de l'immeuble, entre les 2 entrées du bâtiment, enterré à 10 centimètres seulement dans le sol, sans signalisation... Alerté, EDF a remis cette alimentation en conformité.

PARCOURS SANTÉ

Une inauguration déroutante

Pour « casser » la routine qui veut qu'une inauguration enchaîne de manière mécanique des discours quelque peu convenus, il avait été décidé de coupler inauguration et animation en confiant l'inauguration des aménagements de la base de loisirs du Clos (et non du plan d'eau lui-même, déjà inauguré et qui porte le nom de Jean-Noël Favre-Bonté) à David Tronel, sculpteur, peintre et poète de La Chambre, qui était accompagné de Daniel Bossard, professeur à l'école de musique du canton, et Adeline Voisin présidente de Théâtre en Maurienne.

C'était le 14 août dernier. Las, le changement est peut-être allé au-delà de l'espérance des organisateurs... si l'on en juge par les réactions mitigées de bon nombre de personnes présentes, déroutées par une tonalité trop mièvre... Après une visite guidée des aménagements et notamment du parcours santé (une trentaine de minutes durant lesquelles David Tronel commentait avec un poème le site

visité) on retrouva pendant 20 minutes le classicisme des discours officiels près du terrain multi-sports : Maurice Bozon, Anne-Karine Favre-Bonté, Jean Louis Portaz et Pierre-Yves Bonnivard, intervenant tour à tour devant une petite quarantaine de personnes dont Robert Balmain (maire de Saint-Sorlin), des représentants de la gendarmerie, Serge Bonetti (premier adjoint au maire des Chavannes), Claude André (maire de Saint-Martin-sur-La-Chambre et président du Sivom), Gérard Bordon, Stéphan Pezzani, et Georges Favre-Bonté.

Après ces discours les personnes présentes ont eu droit à une pièce de théâtre interprétée par Adeline Voisin qui était accompagnée à la clarinette par Daniel Bossard. De l'avis unanime, ce fut long (35 à 40 minutes) et inapproprié.

Heureusement l'apéritif qui a suivi, servi à côté du terrain multi-sports, a réconcilié l'ensemble des présents avec les bonnes et vieilles inaugurations d'autan...

INTERCOMMUNALITÉ CANTONALE

Deux commissions de travail sont créées, sur les finances et les compétences

Le 6 septembre dernier, les maires des communes du canton se sont réunis pour discuter de « l'ensemble des dispositions nécessaires à la mise en place des mesures réglementaires » suite à la création de la future communauté de communes au 1^{er} janvier 2014.

Parmi ces mesures, « figure le problème de l'intégration des personnels dépendant jusqu'à aujourd'hui des divers syndicats intercommunaux (qui vont disparaître). Il s'agit là d'un problème pas seulement de caractère technique mais qui engage aussi des choix plus larges liés directement aux compétences dont de la future comcom entendra se doter. » « Cela nécessite donc, forcément, une mise à plat et un examen approfondi de l'ensemble des données financières et fiscales sur lesquelles devra prendre appui notre future intercommunalité, quel que soit le panel de compétences retenu dans la phase de démarrage. »

À cette réunion, où seules les communes de La

Chambre et de Saint Etienne de Cuines n'étaient pas représentées, il a été décidé, sur proposition de Jean-Louis Portaz, que c'est le Sivom qui piloterait ce dossier et serait chargé de contacter les services de l'Etat, le conseil général (Asadac) et la direction départementale des finances publiques afin de solliciter leur aide.

Deux commissions vont être créées (l'une sur les compétences et l'autre sur la fiscalité et les finances) qui rendront compte régulièrement à l'ensemble des représentants des communes. Les réunions se tiendront dans les locaux du Sivom tous les 15 jours, avec la première réunion de la commission compétences le 26 septembre à 16 heures (en présence de l'Asadac qui sera animateur des réunions) et la première réunion de la commission fiscalité le 27 septembre à 9 heures.

Ces commissions rendront compte régulièrement de leur travail à une assemblée plénière qui devrait être constituée rapidement.

PARET-GRIS Olivier

USINAGE DE PRÉCISION
CONSTRUCTION MÉCANO-SOUDEÉE
225, rue de l'Oliveraie, ZAC des Jasses
34130 VALERGUES
Tél. 04 67 22 19 67 - Fax : 04 67 22 19 96
sarlparetgris@wanadoo.fr

Robert RICHARD

TAXI JOUR ET NUIT
73130 SAINT-MARIE-DE-CUINES
Tél. 04 79 59 48 78
Port. 06 60 07 53 77 ou 06 61 50 23 83

Laurent MARTIN-COCHER

Chauffage - Sanitaire -
Climatisation
Solaire - Energies renouvelables
Ventilation - Vmc
Le Pont - 73130 St-Colomban
Tél. 06 08 85 59 61 - 04 76 26 71 11

la mure bianco

Combustibles - carburants - lubrifiants nettoyage de cuves
- entretien chauffage



PONTAMAFREY
04 79 83 40 38

NAISSANCES

• Le 29 mai 2013, à Aix-en-Provence, de **Liam**, fils de Candice **Firmin** et Michael **Roux**, petit-fils de Nicole **Jamen** et Jean-Claude **Firmin**, et arrière-petit-fils d'Emmanuel (†) et Louise (†) **Jamen** (Lachal).

• Le 10 Juin 2013 à Lyon, de **Colomban-Daniel**, fils de Cécile et Cédric **Martin-Garin-Vergnaud**, et petit-fils de Mireille et Daniel (†) **Martin-Garin** (Le Châtelet).

• Le 20 Juin 2013, à Salon de Provence, de **Cali**, fille de Pascaline et Emmanuel **Sasso**, petite-fille de Maurice et Joëlle (†) **Girard** et de Chantal **Bordon-Biron** et Daniel **Sasso**, et arrière-petite-fille de Aimé (†) et Lili (†) **Girard** (La Pierre) et de Gilbert (†) et Huguette **Bordon-Biron** (La Pierre).

• Le 24 juin 2013 à Saint-Jean-de-Maurienne, de **Louise**, fille de Marie **Fillot** et Julien **Ramos Camacho**, et petite-fille de Annie et Louis (†) **Ramos Camacho** (Lachenal) et de Jean-Jacques **Sallier-Berthaz** (Martinan).

• Le 3 juillet 2013, à Annecy, d'**Anaïs**, fille de Romain et Perrine **Donda**, et petite-fille de Jocelyne **Aubanel** (Gières) et Michel **Donda** (L'Eglise).

• Le 18 juillet 2013 à Annecy, de **Lysia**, fille de Céline **Capelli** et Yoann **Bonnivard**, petite-fille de Hubert et Paulette **Capelli**, et arrière-petite-fille de Stéphane et Yvette **Capelli** (Le Planchamp).

• Le 28 juillet 2013 à Saint-Jean-de-Maurienne, de **Nélia**, fille de Benoît **Capelli** et Jessica **Collomb-Rey**, petite-fille de Hubert et Paulette **Capelli**, et arrière-petite-fille de Stéphane et Yvette **Capelli** (Le Planchamp).

• Le 14 septembre 2013 à Saint-Martin d'Uriage (Isère), de **Louis**, fils de Mélanie **Carlin** et Jérôme **Bouge**, et petit-fils de Jean-Michel **Carlin** et Maryse **Chaboud-Crousaz** (Premier-Villard).

MARIAGES

• Le 8 juin 2013 à Beaurepaire (Isère), de Marilyne **Genoulaz** et Florent **Nivon**. Marilyne **Genoulaz** est la fille de Laure et Raymond **Genoulaz**, et la petite-fille de Marie-Louise et Zacharie **Favre-Trosson** (Valmaure).

• Le 28 juin 2013 à Caluire (Rhône), de Mathilde **Didier** et Lionel **Mignot**. Mathilde **Didier** est la fille de Catherine **Emieux** et Gabriel **Didier**, et la petite-fille d'Emmanuel et Suzanne (†) **Emieux** (Lachal).

■ LES COMPTES DU « PETIT VILLARIN »

Le bilan de l'exercice 2012-2013 s'est soldé par un déficit de 1 698,89 euros qui s'explique presque entièrement par le fait que nous avons publié, durant cet exercice, 4 numéros de 20 pages, soit au total 14 pages de plus que l'an passé (80 contre 66). Ce qui représente une dépense supplémentaire de 1 542,80 euros TTC. A ce nombre de pages, plus important que l'an dernier, il faut ajouter une baisse du nombre des abonnés (881 contre 906 l'an passé, soit - 2,76 %) liée principalement à la disparition de lecteurs âgés. Et comme *Le Petit Villarin* a bien du mal à séduire les jeunes... Malgré ces pertes, l'exercice 2013-2014 a démarré avec près de 16 000 euros en caisse.

■ BRÈVE

► **CHASSE.** A Saint-Colomban, le jour de l'ouverture (8 septembre 2013), seuls un petit chevreuil (Cédric Emieux, en Bellard) et un chamois (Patrick Blanc, aux Envers des Roches) ont été prélevés. Après une semaine de chasse, sont venus s'ajouter au tableau un chevreuil (Hervé Vidal, aux Roches) et 3 chamois (Cédric Emieux, aux Envers des Roches,

• Le 9 août 2013 à Saint-Colomban, de Carole **Bozon** et Franck **Debroize**. Carole **Bozon** est la fille de Laurence et Daniel **Bozon**, et la petite-fille de Camille (†) **Bozon** (Les Roches) et Alice (†) née **Martin-Cocher** (Valmaure).

DÉCÈS

• De M. Louis **Montange** (l'Eglise), le 9 mai 2013 à Thoissey (Ain) (93 ans).

• De Mme Lucienne **Martin-Cocher** née **Berliat**, le 1^{er} juin 2013 à Morestel (98 ans).

• De M. René **Traversaz**, le 5 juin 2013 à Colomiers (Haute-Garonne) (71 ans) [René **Traversaz** était le fils de Maurice **Traversaz** qui fut instituteur à Saint-Colomban (Chef-Lieu) du 1^{er} octobre 1933 au 1^{er} octobre 1942, et de Georgette **Traversaz** qui le fut du 1^{er} octobre 1933 au 19 octobre 1939.]

• De Mme Denise **Heyraud** née **Chaboud-Crousaz**, le 9 juin 2013 à Châteauneuf-du-Rhône (98 ans).

• De M. Bernard **Darve** (Lachenal), le 17 juillet 2013 à Saint-Rémy-de-Maurienne [Agé de 43 ans, Bernard **Darve** avait quitté son domicile le 1^{er} juin 2013. En 1990, et durant plusieurs saisons, il avait été employé de la Semcov, société d'économie mixte qui gérait alors le domaine skiable de Saint-Colomban.]

• De M. Raymond **Gabrielli** (Le Bessay), officier de la Légion d'honneur, le 22 juillet 2013 à Saint-Jean-de-Maurienne (95 ans).

• De M. Claude **Blanc** (Lachal), le 6 août 2013 à Marseille (76 ans). Il l'époux de Simone (†) **Blanc** née **Jamen**.

• De Mme Irène **Darves-Bornoz** née **Quézel-Mouchet** (Le Frêne), le 19 août 2013 à Chambéry (90 ans). Elle était la mère de Maurice **Darves-Bornoz**, maire de Saint-Alban.

• De M. Elie **Martin-Cocher** (Le Chef-Lieu), le 15 août 2013 à Grenoble (73 ans) [Ancien combattant d'AFN, Elie **Martin-Cocher** a servi en Algérie (6^e BCA) du 6 juillet 1961 au 27 juin 1962, à Fort National (Grande Kabylie).]

• De Mme Simone **Manifcat** née **Galle** (Nantchenu), le 23 août 2013 à Arles (72 ans).

• De M. Robert **Bozon** (Lachal), le 23 août 2013 à Saint-Jean-de-Maurienne (75 ans) (La famille remercie « tous les habitants de Lachal pour leurs témoignages de soutien et toutes les personnes qui ont pris part à son deuil ».)

[C'est une foule immense qui a rendu un dernier hommage à Robert **Bozon** en présence de nombreux élus locaux, Villarins et des Arves, et d'une douzaine de sections d'anciens combattants (dont celle de la vallée des Villards dont il était membre) qui lui ont rendu les honneurs à l'issue de la cérémonie, sur la place près de l'ancien cimetière où il a été inhumé. Ancien combattant d'AFN, affecté au Groupe de compagnies de transport 540 à Fort National (Grande Kabylie), de mars 1959 à septembre 1960, Robert **Bozon** était titulaire de la Croix du combattant, de la médaille de reconnaissance de la Nation, et de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN. Robert **Bozon** a été conseiller municipal de Saint-Colomban durant 4 mandats (1971-1977, 1983-1989, 1995-2001 et 2001-2008) et délégué de la commune de Saint-Colomban à la communauté de communes de la vallée du Glandon (2001-2004).]

• De M. André **Cordel** (Le Chef-Lieu), le 28 août 2013 à Saint-Jean-de-Maurienne (82 ans) [André **Cordel**, qui était l'époux de Rosette **Cordel** née **Darves-Blanc**, a été conseiller municipal de la commune de Saint-Alban de 1995 à 2001.]

• De M. René **Friger** (Le Bessay), le 1^{er} septembre 2013 à Chambéry (90 ans) [Originaire du Bessay, l'abbé **Friger** a exercé quelques mois son ministère à Saint-Colomban, en 1974, après le décès accidentel du curé Clément Gros, et avant la nomination de l'abbé Jorcin.]

• De M. Emile **Savino** (Valmaure), le 6 septembre 2013 à Marseille (93 ans) [Le 15 août 1958, sur la place du Chef-Lieu, Emile **Savino** présente à la population les objectifs du comité de développement touristique qu'il vient de créer avec Jean-Baptiste Emieux, Camille Martin-Fardon, Francis Martin-Fardon, Albin Plaisance, Charles Girard, et une dizaine de conseillers. L'objectif de ce comité, dont le siège est à la cure, est la construction de remontes-pentes. Cette initiative aboutira à l'implantation du téléski du Châtelet qui ouvrira à Noël 1958 après maintes péripéties (Le Petit Villarin numéro 153, septembre 2010) grâce à un effort des commerçants et de nombreux actionnaires villarins. Emile **Savino** a également été, durant de longues années, président de l'amicale régionale La Savoisiene basée à Marseille.]

• De Mme Colette **Thouvenin**, le 8 septembre 2013 à Marseille (69 ans). Colette **Thouvenin** était la belle-fille de Paul (†) **Girard** (Lachal).

■ RECTIFICATIFS

• Dans le carnet du *Petit Villarin* (numéro 164, juin 2013), concernant l'avis de décès de Mme Paulette Chaboud-Crousaz, le 24 mai 2013 à Salon-de-Provence, une coquille nous a fait malencontreusement écrire « Chaboud-Cousaz ».

• A propos de l'exposition sur les costumes traditionnels de Savoie qui s'est tenue du 5 juin au 7 septembre 2013 à Chambéry (Le *Petit Villarin* numéro 164, juin 2013), ce n'est pas une soixantaine de costumes qui étaient présentés mais 22 seulement dont 20 féminins (5 de Maurienne, 9 de Tarentaise et 6 du Beaufortin). Par ailleurs cette exposition concernait aussi le Beaufortin. Les informations erronées nous avaient pourtant été transmises par M. Vayr, responsable de l'exposition... (C. Mayoux.)

LE PETIT VILLARIN**PUBLICATION TRIMESTRIELLE**

Numéro CPPAP : 0715 G 79863

Numéro ISSN : 1140-5473

SIEGE :

Maison des associations

73130 – Saint-Colomban-des-Villards

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Emmanuel Tronel-Peyroz

COMITE DE REDACTION :

Roger Darves (04-79-59-46-13), Christophe Mayoux

(Courriel : c.mayoux@laposte.net), Ginette Paret (04-79-56-37-04)

Emmanuel Tronel-Peyroz (04-67-29-45-43 ; 04-79-56-35-55).

ABONNEMENTS ET DIFFUSION :

Jean-Pierre Tronel-Peyroz

19, rue Yves-Chapuis, 13004 – Marseille (09-51-40-38-39)

COMPTABILITE ET ADMINISTRATION :

Emmanuel Tronel-Peyroz

21, rue Albert-Dubout, 34130 – Mauguio

Courriel : lepetitvillarin@wanadoo.fr

CCP : Le Petit Villarin n° 1357-38 M Montpellier

MAQUETTE ET IMPRIMERIE :

Francis Duval (04-67-57-39-30)

JF impression, Montpellier (04-67-27-34-11)

ABONNEMENT ANNUEL : 8,50 €.

SOMMAIRE**NUMERO 165
SEPTEMBRE 2013****PAGES 2 et 3 :**

• La fête du 15-Août.

• Don d'une statue de saint Colomban.

PAGE 4 :

• L'« Echo des montagnes ».

PAGE 5 :

• Rencontre avec Arnaud Jansen.

• Instants magiques.

PAGE 6 :

• Patrimoine et culture : bilan estival.

• Exposition. • Chapelle Saint-Claude.

PAGE 7 :

• Les dentellières de Saint-Alban.

PAGE 8 :

• Amis des Villards. • La fête du pain.

PAGE 9 :

• Le club des sports. • Fleurissement.

• Les 20 ans de la chorale.

PAGE 10 :

• Mémorial Jean-No. TransMaurienne.

PAGE 11 :

• Pétanque. • Alpinisme.

PAGE 12 :

• Botanique et astronomie.

PAGE 13 :

• La fête du Merlet. • Attaque du loup.

PAGES 14 et 15 :

• Réunion publique d'information des élus de Saint-Colomban.

PAGE 16 :

• Ski : les tarifs des forfaits. • Brèves.

PAGES 17, 18 et 19 :

• Comptes rendus des conseils.

PAGE 19 :

• Intercommunalité. • Travaux.

PAGE 20 :

• Carnet. • Les comptes du PV.

Pour publication dans *Le Petit Villarin* les textes, les documents, les avis de naissances, de mariages, et de décès peuvent être transmis :
 • par voie postale :
Le Petit Villarin
 21, rue Albert-Dubout
 34130 – Mauguio
 Tél. : 04-67-29-45-43
 • par courriel :
lepetitvillarin@wanadoo.fr
 Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.